



Third Session
Fortieth Parliament, 2010-11

SENATE OF CANADA

*Proceedings of the Standing
Senate Committee on*

National Finance

Chair:
The Honourable JOSEPH A. DAY

Tuesday, February 15, 2011
Wednesday, February 16, 2011

Issue No. 27

First and second meetings on:
The study of the Supplementary
Estimates (C), 2010-2011

WITNESSES:
(*See back cover*)

Troisième session de la
quarantième législature, 2010-2011

SÉNAT DU CANADA

*Délibérations du Comité
sénatorial permanent des*

Finances nationales

Président :
L'honorable JOSEPH A. DAY

Le mardi 15 février 2011
Le mercredi 16 février 2011

Fascicule n° 27

Première et deuxième réunions concernant :
L'étude du Budget supplémentaire
des dépenses (C) de 2010-2011

TÉMOINS :
(*Voir à l'endos*)

STANDING SENATE COMMITTEE
ON NATIONAL FINANCE

The Honourable Joseph A. Day, *Chair*

The Honourable Irving Gerstein, *Deputy Chair*

and

The Honourable Senators:

Callbeck	* LeBreton, P.C.
Cordy	(or Comeau)
* Cowan	Marshall
(or Tardif)	Murray, P.C.
Dickson	Ringuette
Eaton	Runciman
Eggleton, P.C.	Stratton

* Ex officio members

(Quorum 4)

Changes in membership of the committee:

Pursuant to rule 85(4), membership of the committee was amended as follows:

The Honourable Senator Stratton replaced the Honourable Senator Neufeld (*February 16, 2011*).

The Honourable Senator Cordy replaced the Honourable Senator Peterson (*February 16, 2011*).

The Honourable Senator Eaton replaced the Honourable Senator Finley (*February 16, 2011*).

COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT
DES FINANCES NATIONALES

Président : L'honorable Joseph A. Day

Vice-président : L'honorable Irving Gerstein

et

Les honorables sénateurs :

Callbeck	* LeBreton, C.P.
Cordy	(ou Comeau)
* Cowan	Marshall
(ou Tardif)	Murray, C.P.
Dickson	Ringuette
Eaton	Runciman
Eggleton, C.P.	Stratton

* Membres d'office

(Quorum 4)

Modifications de la composition du comité :

Conformément à l'article 85(4) du Règlement, la liste des membres du comité est modifiée, ainsi qu'il suit :

L'honorable sénateur Stratton a remplacé l'honorable sénateur Neufeld (*le 16 février 2011*).

L'honorable sénateur Cordy a remplacé l'honorable sénateur Peterson (*le 16 février 2011*).

L'honorable sénateur Eaton a remplacé l'honorable sénateur Finley (*le 16 février 2011*).

ORDER OF REFERENCE

Extract from the *Journals of the Senate*, Wednesday, February 9, 2011:

The Honourable Senator Comeau moved, seconded by the Honourable Senator Johnson:

That the Standing Senate Committee on National Finance be authorized to examine and report upon the expenditures set out in the Supplementary Estimates (C) for the fiscal year ending March 31, 2011.

The question being put on the motion, it was adopted.

Le greffier du Sénat,

Gary W. O'Brien

Clerk of the Senate

ORDRE DE RENVOI

Extrait des *Journaux du Sénat* du mercredi 9 février 2011 :

L'honorable sénateur Comeau propose, appuyé par l'honorable sénateur Johnson,

Que le Comité sénatorial permanent des finances nationales soit autorisé à étudier, afin d'en faire rapport, les dépenses prévues dans le Budget supplémentaire des dépenses (C) pour l'exercice se terminant le 31 mars 2011.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

MINUTES OF PROCEEDINGS

OTTAWA, Tuesday, February 15, 2011
(65)

[English]

The Standing Senate Committee on National Finance met this day, at 9:31 a.m., in room 9, Victoria Building, the chair, the Honourable Joseph A. Day, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Callbeck, Day, Dickson, Eggleton, P.C., Finley, Gerstein, Marshall, Murray, P.C., Neufeld, Peterson, Ringuette and Runciman (12).

In attendance: John Bulmer and Sylvain Fleury, Analysts, Parliamentary Information and Research Service, Library of Parliament.

Also in attendance: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Wednesday, February 9, 2011, the committee began its examination of the expenditures set out in the Supplementary Estimates (C) for the fiscal year ending March 31, 2011.

WITNESSES:

Treasury Board of Canada Secretariat:

David Enns, Deputy Assistant Secretary, Expenditure Management Sector;

Sally Thornton, Executive Director, Expenditure Operations and Estimates Division;

Marcia Santiago, Senior Director, Expenditure Management Sector, Expenditure Operations and Estimates Division.

The chair made an opening statement.

Mr. Enns made a statement and, together with Ms. Thornton and Ms. Santiago, answered questions.

At 11:32 a.m., the committee adjourned to the call of the chair.

ATTEST:

OTTAWA, Wednesday, February 16, 2011
(66)

[English]

The Standing Senate Committee on National Finance met this day, at 6:46 p.m., in room 9, Victoria Building, the chair, the Honourable Joseph A. Day, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Callbeck, Cordy, Day, Dickson, Eaton, Eggleton, P.C., Gerstein, Marshall, Murray, P.C., Ringuette and Stratton (11).

In attendance: John Bulmer and Sylvain Fleury, Analysts, Parliamentary Information and Research Service, Library of Parliament.

Also in attendance: The official reporters of the Senate.

PROCÈS VERBAUX

OTTAWA, le mardi 15 février 2011
(65)

[Traduction]

Le Comité sénatorial permanent des finances nationales se réunit aujourd'hui, à 9 h 31, dans la salle 9 de l'édifice Victoria, sous la présidence de l'honorable Joseph A. Day (*président*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Callbeck, Day, Dickson, Eggleton, C.P., Finley, Gerstein, Marshall, Murray, C.P., Neufeld, Peterson, Ringuette et Runciman (12).

Également présents : John Bulmer et Sylvain Fleury, analystes, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement.

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat, le mercredi 9 février 2011, le comité commence son étude des dépenses prévues dans le Budget supplémentaire des dépenses (C) pour l'exercice se terminant le 31 mars 2011.

TÉMOINS :

Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada :

David Enns, secrétaire adjoint délégué, Secteur de la gestion des dépenses;

Sally Thornton, directrice exécutive, Division des opérations et prévisions de dépenses;

Marcia Santiago, directrice principale, Secteur de la gestion des dépenses, Division des opérations et prévisions de dépenses.

Le président fait une déclaration d'ouverture.

M. Enns fait une déclaration et, avec l'aide de Mme Thornton et de Mme Santiago, répond aux questions.

À 11 h 32, le comité suspend ses travaux jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

OTTAWA, le mercredi 16 février 2011
(66)

[Traduction]

Le Comité sénatorial permanent des finances nationales se réunit aujourd'hui, à 18 h 46, dans la salle 9 de l'édifice Victoria, sous la présidence de l'honorable Joseph A. Day (*président*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Callbeck, Cordy, Day, Dickson, Eaton, Eggleton, C.P., Gerstein, Marshall, Murray, C.P., Ringuette et Stratton (11).

Également présents : John Bulmer et Sylvain Fleury, analystes, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement.

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Wednesday, February 9, 2011, the committee continued its examination of the expenditures set out in the Supplementary Estimates (C) for the fiscal year ending March 31, 2011.

WITNESSES:

Canada Border Services Agency:

Sylvain St-Laurent, Vice-President, Comptrollership Branch;

Peter Hill, Director General, Post-Border Programs.

Infrastructure Canada:

John Forster, Associate Deputy Minister;

Taki Sarantakis, Assistant Deputy Minister, Policy and Communications Branch;

David Miller, Assistant Deputy Minister, Corporate Services;

Nathan Gorall, Director General, Programs Operations Branch.

The chair made an opening statement.

Mr. St-Laurent made a statement and, together with Mr. Hill, answered questions.

At 7:56 p.m., the committee suspended.

At 7:58 p.m., the committee resumed.

Mr. Forster made a statement and, together with Messrs. Sarantakis, Miller and Gorall, answered questions.

At 8:46 p.m., the committee adjourned to the call of the chair.

ATTEST:

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat, le mercredi 9 février 2011, le comité poursuit son étude des dépenses prévues dans le Budget supplémentaire des dépenses (C) pour l'exercice se terminant le 31 mars 2011.

TÉMOINS :

Agence des services frontaliers du Canada :

Sylvain St-Laurent, vice-président, Direction générale du contrôle;

Peter Hill, directeur général, Programmes après le passage à la frontière.

Infrastructure Canada :

John Forster, sous-ministre délégué;

Taki Sarantakis, sous-ministre adjoint, Direction générale des politiques et des communications;

David Miller, sous-ministre adjoint, Direction générale des services ministériels;

Nathan Gorall, directeur général, Direction générale des opérations des programmes.

Le président fait une déclaration d'ouverture.

M. St-Laurent fait une déclaration et, avec l'aide de M. Hill, répond aux questions.

À 19 h 56, la séance est suspendue.

À 19 h 58, la séance reprend.

M. Forster fait une déclaration et, avec l'aide de MM. Sarantakis, Miller et Gorall, répond aux questions.

À 20 h 46, le comité suspend ses travaux jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

Le greffier du comité,

Adam Thompson

Clerk of the Committee

EVIDENCE

OTTAWA, Tuesday, February 15, 2011

The Standing Senate Committee on National Finance met this day at 9:31 a.m. to examine the expenditures set out in Supplementary Estimates (C) for the fiscal year ending March 31, 2011.

Senator Joseph A. Day (*Chair*) in the chair.

[*English*]

The Chair: I call to order this meeting of the Standing Senate Committee on National Finance. Thank you for being here, honourable senators and witnesses.

This morning we begin our study of Supplementary Estimates (C). We anticipate having two sessions tomorrow on Supplementary Estimates (C) and, after the break week, two additional sessions on Tuesday, March 1, in the morning. Subject to what happens during those meetings, we do not anticipate holding many more meetings on Supplementary Estimates (C). We expect to receive the Main Estimates for the next fiscal year, which we will begin to examine on March 2 and continue with at the subsequent two meetings.

We need to finish our examination of Supplementary Estimates (C) and the Main Estimates before the end of March 2011. We will receive an interim supply bill and a final supply bill for Supplementary Estimates (C) to be dealt with as well before the end of March, and maybe a little before that.

At times, the House of Commons sends supply bills to us fairly late in time, which is why we like to deal with our examination and reports before receiving them in the manner expected of a Senate committee.

[*Translation*]

This morning, we will begin our study of the expenditures set out in Supplementary Estimates (C) for the 2010-2011 fiscal year, which have been referred to our committee.

[*English*]

I expect this will be the third and final set of supplementary estimates. Perhaps Mr. Enns will be able to help us with that. We have looked at the Main Estimates, Supplementary Estimates (A), and Supplementary Estimates (B).

As is our custom, we will begin our examination of these estimates by hearing from Treasury Board Secretariat, TBS, officials. We are pleased to welcome back to committee David Enns, Deputy Assistant Secretary, Expenditure Management Sector; Sally Thornton, Executive Director, Expenditure Operations and Estimates Division; and Marcia Santiago, Senior Director, Expenditure Management Sector, Expenditure Operations and Estimates Division.

Mr. Enns, I believe you have some introductory remarks.

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le mardi 15 février 2011

Le Comité sénatorial permanent des finances nationales se réunit aujourd'hui, à 9 h 31, afin d'étudier les dépenses prévues dans le Budget supplémentaire des dépenses (C) pour l'exercice se terminant le 31 mars 2011.

Le sénateur Joseph A. Day (*président*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

Le président : Je déclare ouverte cette séance du Comité sénatorial permanent des finances nationales. Je remercie les honorables sénateurs et les témoins de leur présence.

Ce matin, nous commençons l'étude du Budget supplémentaire des dépenses (C). Nous prévoyons poursuivre l'étude durant deux séances qui se dérouleront demain et deux autres qui se tiendront le mardi 1^{er} mars dans l'avant-midi, après la semaine de relâche. Selon ce qui arrivera durant ces séances, nous ne devrions pas en tenir bien d'autres sur le Budget supplémentaire des dépenses (C). Nous nous attendons à recevoir le Budget principal des dépenses pour le prochain exercice, dont l'étude commencera à la séance du 2 mars et se poursuivra au cours des deux suivantes.

Il faut terminer l'étude du Budget supplémentaire des dépenses (C) et du Budget principal des dépenses avant la fin mars 2011. Nous recevons un projet de loi de crédits provisoires et un dernier projet de loi de crédits pour le Budget supplémentaire des dépenses (C) que nous devons également examiner avant la fin mars, peut-être même un peu plus tôt.

Nous préférons nous occuper de l'étude et des rapports avant de recevoir de manière officielle les projets de loi de crédits, car la Chambre des communes nous les envoie parfois assez tard.

[*Français*]

Ce matin, nous allons entamer notre étude du Budget supplémentaire des dépenses (C) pour l'année financière 2010-2011, dont notre comité a été saisi.

[*Traduction*]

Je m'attends à ce que ce soit le troisième et le dernier Budget supplémentaire des dépenses. M. Enns pourra nous en dire plus. Jusqu'à maintenant, nous avons examiné le Budget principal des dépenses et les Budgets supplémentaires (A) et (B).

Comme d'habitude, nous commencerons l'étude du budget en recevant les représentants du Secrétariat du Conseil du Trésor. Nous sommes heureux d'accueillir de nouveau David Enns, secrétaire adjoint délégué, Secteur de la gestion des dépenses; Sally Thornton, directrice exécutive, Division des opérations et prévision de dépenses; et Marcia Santiago, directrice principale, Secteur de la gestion des dépenses, Division des opérations et prévision de dépenses.

Je crois que M. Enns va présenter un exposé.

[Translation]

David Enns, Deputy Assistant Secretary, Expenditure Management Sector, Treasury Board of Canada Secretariat: It is a pleasure to be making my third appearance before the committee. Once the main estimates are tabled, I will have completed my first full supply cycle. I want to introduce my colleagues, Sally Thornton and Marcia Santiago, from the Expenditure Operations and Estimates Division of the Treasury Board of Canada Secretariat.

I would like to begin today with an overview of the supplementary estimates. We would then be happy to answer any questions you may have.

As the chair mentioned, Supplementary Estimates (C) are the third and final set of supplementary estimates for the 2010-2011 fiscal year. They were tabled in the House of Commons on February 8.

Through Supplementary Estimates (C), we are seeking parliamentary approval of an increase in voted appropriations for the current fiscal year. This increase will be allocated to budgetary items that were part of Budget 2010 expenditure plans and are now fully developed and approved to receive funding. Through these supplementary estimates, we are also seeking authorization for the transfer of existing spending authority between organizations, within an organization and between votes in order to accommodate the government.

In addition, it is important to note that the supplementary estimates provide an updated forecast of statutory spending, in other words, expenditures authorized under an act that is not an appropriation act, such as the main transfer payments to individuals and the provinces.

[English]

Slide 2 in the deck presentation that we have prepared for you outlines that we are seeking, through Supplementary Estimates (C), parliamentary approval of \$920 million in voted budgetary appropriations. These estimates also provide information on a net increase of \$886 million in statutory spending based on legislation previously approved by Parliament.

This is the third consecutive year in which we have had supply cycles with three supplementary estimates, (A), (B) and (C). Supplementary estimates presented near the end of the fiscal year tend to be relatively small, as is the case this year. By their nature, they deal largely with year-end pressures and final budget items that were not ready for earlier supplementary estimates. In terms of voted items, 2010 is the smallest Supplementary Estimates (C) of the last three years we have had the three supplementary estimates. By way of comparison, in Supplementary Estimates (C) this year, we are seeking approval for \$920 million in voted items. In 2009-10, we sought \$1.8 billion, and \$1.5 billion in 2008-09.

Slide 3 shows a comparison expressed a bit differently with the Main Estimates, which were presented in the spring of 2010, and Supplementary Estimates (A), (B) and (C) total for the year. As

[Français]

David Enns, secrétaire adjoint délégué, Secteur de la gestion des dépenses, Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada : Je suis heureux de me présenter devant vous pour une troisième fois. Une fois que le Budget principal des dépenses aura été soumis, j'aurai complété mon premier cycle complet, d'octroi des crédits. J'aimerais vous présenter mes collègues, Sally Thornton et Marcia Santiago, de la Division des opérations et prévisions des dépenses du Secrétariat du Conseil du Trésor.

Aujourd'hui, je propose que nous commençons par faire un survol du Budget supplémentaire des dépenses. Ensuite, il nous fera plaisir de répondre à vos questions.

Comme le président l'a mentionné, le Budget supplémentaire des dépenses (C) est le troisième et dernier Budget supplémentaire des dépenses de l'exercice 2010-2011. Il a été déposé à la Chambre des communes le 8 février.

Dans le cadre du Budget supplémentaire des dépenses, on demande au Parlement l'autorisation d'augmenter les dépenses admises pour le présent exercice. Ces dépenses seront affectées à des postes budgétaires qui faisaient partie des plans de dépenses du budget de 2010, qui sont maintenant mis au point et dont le financement est approuvé. Dans le cadre du Budget supplémentaire des dépenses, on cherche également à obtenir l'autorisation de transférer l'autorisation de dépenser existante d'une organisation à l'autre ou, au sein d'une organisation, d'une affectation de crédits à l'autre, afin de faciliter la tâche du gouvernement.

En outre, et à titre d'information, le Budget supplémentaire des dépenses présente des projections actualisées concernant les dépenses législatives, c'est-à-dire les dépenses autorisées en vertu d'une loi autre qu'une loi de crédits, comme les principaux transferts aux particuliers et aux provinces.

[Traduction]

La diapo 2 indique que, par le Budget supplémentaire des dépenses (C), nous demandons au Parlement d'approuver des crédits budgétaires votés de 920 millions de dollars. Vous pouvez constater qu'une hausse nette de 886 millions de dollars des dépenses législatives est prévue et a été approuvée par le Parlement.

Il s'agit de la troisième année consécutive où les cycles budgétaires comprennent les trois budgets supplémentaires (A), (B) et (C). Comme cela est le cas cette année, les budgets supplémentaires des dépenses présentés vers la fin de l'exercice sont en général plus ou moins modestes. De par leur nature, ils concernent surtout les pressions de fin d'exercice et les postes budgétaires qui n'étaient pas prêts pour les budgets supplémentaires précédents. Pour ce qui est des postes approuvés, le Budget supplémentaire des dépenses (C) de 2010 est le plus modeste des trois dernières années, car il se chiffre à 920 millions de dollars, par rapport à 1,8 milliard en 2009-2010 et à 1,5 milliard en 2008-2009.

La diapo 3 compare de façon un peu différente le Budget principal des dépenses, présenté au printemps 2010, et les Budgets supplémentaires (A), (B) et (C). Le tableau montre que, jusqu'à

shown in the chart, supplementary estimates to date, including Supplementary Estimates (C) before you, represent an 8.9-per-cent increase in voted funding over that in the Main Estimates for the year. The spending will be for items that were part of Budget 2010 expenditure plans that are now fully developed and ready to receive funding. If we include statutory changes, supplementary estimates to date represent a 2.2-per-cent increase from the Main Estimates. As compared to previous years, in 2009-10, supplementary estimates reflected a 13.1-per-cent increase in voted funding over the Main Estimates and a 17.8-per-cent increase overall. Total estimates for the year are about \$267 billion.

Slide 4 lists six of the largest items. For your information, I will speak to them in a bit more detail in a moment because they are the large items and represent 90 per cent or \$824 million of the total. This is why we would like to focus mainly on these in our presentation before we move to questions.

They are presented starting on slide 5 in order of largest to smallest. The first is the purchase of the Nortel campus in Ottawa. This initiative was announced in December. The Department of National Defence, DND, accommodates 17,000 employees in 48 buildings dispersed across the National Capital Region. The acquisition of this campus will result in the consolidation of up to 50 per cent of their staff into a single campus. This move and consolidation of staff will occur over the next five to seven years.

The second item is something that you are familiar with — Atomic Energy of Canada Limited, AECL. You have seen funding to support the operations of AECL in both Supplementary Estimates (A) and Supplementary Estimates (B) of this year. There is an additional request in Supplementary Estimates (C). As was the case previously, the funding requested through supplementary estimates for AECL is for isotope production; the shutdown of the dedicated isotope facility; addressing health, safety and security priorities at the Chalk River Laboratories; developing new technology for reactors; the refurbishing projects of existing commercial reactors; and managing operational pressures.

The third item is funding for Veterans Affairs. As you know, the New Veterans Charter provides for the payment of disability awards to recognize and compensate veterans for the non-economic impacts of a service-related disability, such as pain and suffering or reduced quality of life. Funding in these supplementary estimates will allow Veterans Affairs to cover award payments resulting from the reduction of the backlog of disability award applications and the new applications received.

On slide 6, continuing with the major voted budgetary items, the Government of Canada offers Canada Student Loans to full- and part-time post-secondary students who demonstrate financial need. Since the program was created in 1964, an estimated 4.3 million students have received Canada Student Loans. We are seeking approval to write off debts owed to the Crown for

maintenant, les budgets supplémentaires des dépenses, dont le Budget supplémentaire des dépenses (C), représentent une hausse de 8,9 p. 100 des crédits par rapport au Budget principal des dépenses. Ces crédits serviront à la réalisation des plans prévus dans le budget de 2010 qui sont maintenant pleinement en œuvre et pour lesquels on est prêt à recevoir du financement. Si nous incluons les changements concernant les dépenses législatives, les budgets supplémentaires des dépenses représentent, jusqu'ici, une hausse de 2,2 p. 100 par rapport au Budget principal des dépenses. Par comparaison, en 2009-2010, les budgets supplémentaires constituaient une hausse de 13,1 p. 100 des crédits votés pour le Budget principal des dépenses et une hausse globale de 17,8 p. 100. Pour l'exercice actuel, le total des prévisions s'élèvent à environ 267 milliards de dollars.

La diapo 4 présente six des principaux crédits. J'en parlerai un peu plus dans un instant, car ces crédits représentent 90 p. 100 du total ou 824 millions de dollars. C'est pourquoi nous souhaitons nous concentrer sur eux avant de passer aux questions.

Les crédits sont présentés à partir de la diapo 5 par ordre d'importance. Le premier poste concerne l'achat du campus de Nortel, situé à Ottawa, qui a été annoncé en décembre dernier. En tout, 17 000 employés du ministère de la Défense nationale travaillent dans 48 immeubles situés un peu partout dans la région de la capitale nationale. L'achat du campus permettra de réunir jusqu'à 50 p. 100 du personnel. La relocalisation du personnel à cet endroit s'effectuera au cours des cinq à sept prochaines années.

Le deuxième crédit a trait à quelque chose qui vous est familier, Énergie atomique du Canada limitée. Les activités d'EAEL, qui ont fait l'objet de crédits dans les Budgets supplémentaires des dépenses (A) et (B) de cette année, demandent d'autres fonds dans le Budget supplémentaire des dépenses (C). De nouveau, le financement demandé concerne la production d'isotopes, la fermeture de l'installation de production d'isotopes, les priorités pour la santé et la sécurité aux laboratoires de Chalk River, le développement de nouvelles technologies pour les réacteurs, les projets de prolongation de la vie des réacteurs commerciaux actuels et la gestion des pressions de fonctionnement.

Le troisième crédit s'applique à Anciens Combattants. Comme vous le savez, la nouvelle Charte des anciens combattants prévoit le paiement d'indemnités à ceux qui ont subi les impacts non économiques d'un handicap lié au service militaire, comme la douleur et la souffrance ou la réduction de la qualité de vie. Dans le budget supplémentaire des dépenses qui nous occupe, les fonds permettront au ministère des Anciens Combattants de verser les indemnités d'invalidité qui feront suite aux nouvelles demandes ou qui résultent du rattrapage de l'arriéré dans le traitement des demandes.

Toujours concernant les principaux crédits budgétaires votés, la diapo 6 fait état des prêts que le gouvernement du Canada offre aux étudiants postsecondaires à temps plein et à temps partiel qui en démontrent le besoin. Depuis la mise en œuvre du programme en 1964, 4,3 millions de personnes auraient reçu un prêt d'études canadien. Nous demandons l'approbation de la radiation de

unrecoverable loans — 61,791 loans, representing less than 1 per cent of the total Canada Student Loan portfolio. The write-off reflects recommendations from the national write-off review committee covering the three-year period from December 2006 to September 2009.

The fifth item is the pay-direct card. This was introduced in November 2010 and allows for immediate claim processing of prescription drug purchases covered under the public service health care plan.

Finally, there is the harmonized sales tax. The Canada Revenue Agency, CRA, administers the harmonized sales tax on behalf of participating provinces, and is seeking resources to administer programs with Ontario, British Columbia and Nova Scotia.

On slide 7, you will see information on the statutory items. As you know, statutory spending has its authority in existing legislation, so it will not form part of the appropriation bill that Parliament will be asked to approve in support of these estimates. Statutory spending changes are provided as information items only.

We have highlighted five items in these supplementary estimates that are greater than \$300 million.

There are increases to two non-budgetary items, and these are things such as loans, investments and advances. The first, for Canada Mortgage and Housing Corporation, CMHC, is an increase for low-cost loans through the municipal infrastructure lending program, which supports housing-related and community infrastructure projects such as sewers, waterlines and neighbourhood regeneration projects. This loan program of \$2 billion over two years was announced in Budget 2009.

The second item, for Human Resources and Skills Development Canada, HRSDC, is for Canada Student Loans and reflects an increase in demand for loans.

Then there are three budgetary items. Natural Resources Canada, NRCan, shows an increase in payments to Newfoundland and Labrador to offset a reduction in equalization payments related to oil and gas income.

Agriculture and Agri-Food Canada is presenting an increase in the AgriStability Program, which provides income support to agricultural producers due to declining prices.

Finally, HRSDC shows a \$567-million decrease in the forecast for old age security and guaranteed income supplement benefit payments. You will see the changes to these forecasts listed by individual program, a decrease of \$356 million in old age security and a decrease of \$211 million in the guaranteed income supplement. These numbers are updated regularly, based on population and average monthly rate forecasts.

61 791 dettes pour des prêts aux étudiants canadiens irrécouvrables, moins de 1 p. 100 du portefeuille. La radiation tient compte des recommandations du comité national d'examen de la radiation et elle porte sur la période comprise entre décembre 2006 et septembre 2009.

Le cinquième crédit concerne le programme de carte-médicaments électronique, lancé en novembre 2010, qui permet le traitement en temps réel des demandes de remboursement de médicaments sur ordonnance couverts par le Régime de soins de santé de la fonction publique.

Enfin, il y a la taxe de vente harmonisée. L'Agence du revenu du Canada, qui administre cette taxe au nom des provinces participantes, a besoin de ressources pour gérer des programmes en Ontario, en Colombie-Britannique et en Nouvelle-Écosse.

La diapositive 7 donne de l'information sur les postes législatifs. Étant donné que les dépenses législatives sont déjà prévues par les mesures actuelles, elles ne feront pas partie du projet de loi de crédits que le Parlement doit approuver. Les prévisions actualisées ne sont là qu'à titre informatif.

J'ai mis de l'avant les cinq postes qui s'élèvent à plus de 300 millions de dollars.

Des augmentations concernent deux crédits non budgétaires, comme les prêts, les investissements et les avances de fonds. La Société canadienne d'hypothèques et de logement demande un appui financier concernant les prêts à faible coût du Fonds pour stimuler la construction résidentielle, qui soutient les travaux d'amélioration d'infrastructure liés au logement et aux communautés, comme les égouts, les aqueducs et la revitalisation des quartiers. Ce fonds, qui permet de prêter 2 milliards de dollars sur deux ans, a été annoncé dans le budget de 2009.

Ressources humaines et Développement des compétences Canada a besoin de fonds en raison de la hausse des demandes de prêts d'études canadiens.

Ensuite, il est question de trois postes budgétaires. Pour ce qui est de Ressources naturelles Canada, il est question de paiements compensatoires accordés à Terre-Neuve-et-Labrador en raison de la diminution des paiements de péréquation faisant suite à l'augmentation des recettes tirées par cette province des ressources pétrolières et gazières.

Agriculture et Agroalimentaire Canada a besoin de fonds pour le programme Agri-stabilité, qui offre un soutien du revenu aux agriculteurs en raison de la baisse des prix.

Enfin, RHDC s'attend à ce que les versements de prestations de sécurité de la vieillesse et du Supplément de revenu garanti vont diminuer pour atteindre 567 millions de dollars. Les prévisions, classées par programme, indiquent que ces versements vont diminuer de 356 millions de dollars pour la sécurité de la vieillesse et de 211 millions de dollars pour le Supplément de revenu garanti. Les prévisions sont mises à jour de façon régulière, en fonction du nombre de prestataires et du taux mensuel moyen.

[Translation]

Honourable senators, through this overview of the most recent set of supplementary estimates, Supplementary Estimates (C) for 2010-2011, we have been able to cover the items that account for more than 90 per cent of the funds that Parliament will be asked to approve in the upcoming supply bill.

We also provided information on the main changes to forecast statutory expenditures. We would now be happy to answer your questions.

[English]

I would be happy to answer any questions you may have at this point.

The Chair: I have a number of senators who would like to participate.

In recent years, you always have this comment at the end of each of your presentations: In conclusion, the supplementary estimates are within the spending level specified in Budget 2010 for the fiscal year 2010-11.

Could you explain to the honourable senators just what you mean by that?

Mr. Enns: The budget presents a plan for expenditures for the government. Each initiative subsequently will seek cabinet and Treasury Board approval. Then, through the estimates process, we roll those up into the supplementary estimates and submit these to Parliament for approval.

The Chair: The figure of \$267 billion was in the budget at the beginning and you are saying with these Supplementary Estimates (C), that brings us up to the figure of \$267.3 billion that is being spent this year?

Mr. Enns: Yes.

The Chair: That was all predicted in the budget over a year ago?

Mr. Enns: In general, yes. There will be some changes and adjustments, but in principle, yes.

The Chair: Generally, that is what you are saying?

Mr. Enns: Yes.

The Chair: That compares to \$254.6 billion the year previous?

Mr. Enns: I do not know whether I have that figure.

The Chair: If it turns out to be otherwise, those are the figures I have here, but I believe that to be the case. You gave a percentage and I gave an absolute figure. Your percentage is around a 2-per-cent increase.

Mr. Enns: Right.

Senator Finley: Thank you very much for your presentation. The process is extremely easy to follow. The questions I have are mainly context setting, because I know that we will be having representatives of the various departments in front of us.

[Français]

Honorables sénateurs, ce survol du dernier Budget supplémentaire des dépenses (C) 2010-2011 nous a permis de nous pencher sur les crédits qui comptent pour plus de 90 p. 100 des fonds que le Parlement sera appelé à approuver dans le projet de loi de crédits à venir.

Nous vous avons également présenté, à titre d'information, les principaux changements au chapitre des dépenses législatives prévues. Il nous fera maintenant plaisir de répondre à vos questions.

[Traduction]

Je répondrai aux questions avec plaisir.

Le président : Un certain nombre de sénateurs souhaitent participer à la discussion.

Ces dernières années, vous dites toujours à la fin de l'exposé qu'en conclusion, le budget supplémentaire se situe dans le niveau des dépenses indiqué dans le budget de l'exercice en cours.

Pourriez-vous expliquer aux honorables sénateurs ce que cela signifie, au juste?

M. Enns : Le budget présente un plan de dépenses pour le gouvernement. Les mesures demandent tour à tour l'approbation du Cabinet et celle du Conseil du Trésor. Nous soumettons ensuite les Budgets supplémentaires des dépenses au Parlement pour qu'il les approuve.

Le président : Au départ, le budget indiquait 267 milliards de dollars et vous dites qu'avec le Budget supplémentaire des dépenses (C), les dépenses s'élèvent cette année à 267,3 milliards de dollars, n'est-ce pas?

M. Enns : Oui.

Le président : C'était prévu dans le budget il y a plus d'un an?

M. Enns : En général, oui, même s'il peut y avoir des modifications et des rajustements.

Le président : Avez-vous dit que c'était le cas en général?

M. Enns : Oui.

Le président : À l'exercice précédent, les dépenses s'élevaient à 254,6 milliards de dollars, n'est-ce pas?

M. Enns : Je ne sais pas si j'ai l'information sous la main.

Le président : Je peux me tromper, mais c'est ce que je crois et ce qui est indiqué ici. Vous avez donné un pourcentage et moi, des chiffres. Vous avez dit qu'il était question d'une augmentation d'environ 2 p. 100.

M. Enns : En effet.

Le sénateur Finley : Je vous remercie beaucoup de la présentation. Le processus est extrêmement facile à suivre. Mes questions serviront avant tout à situer le contexte, car nous recevrons les représentants de divers ministères.

I would like to start with almost the last item you talked about, which is Human Resources and Skills Development Canada, the decrease in old age security and guaranteed income supplement benefits.

My understanding is that the rates never change. This is just a reduction based on projections and statistics.

Mr. Enns: Exactly.

Senator Finley: We had a similar adjustment back in 2002, if I recall, of about \$550 million as well. We are not actually in any way reducing the rates paid to the recipients of these two programs.

Mr. Enns: That is correct.

Senator Finley: It is just an adjustment.

My second question is on student loans. We had some representatives from the Office of the Superintendent of Bankruptcy about a week ago. They indicated that there was generally strong support to have the period by which student loans could enter bankruptcy proceedings reduced from ten years to six months.

Do you have any idea what impact this may have on the 61,000 that would increase the rate at which we would write off loans? The second part of that question is the following: is the 1 per cent relative to the number of loans outstanding or is it in terms of overall cash, money that is outstanding? You say it represents less than 1 per cent of the portfolio. Is it loans or is it money?

Mr. Enns: I believe that is a dollar value.

Senator Finley: Would you like to comment on the first part of my question?

Mr. Enns: That is a very good question that I am afraid I cannot answer at the moment.

Sally Thornton, Executive Director, Expenditure Operations and Estimates Division, Treasury Board of Canada Secretariat: If I may, senator, right now the government makes many efforts to collect student loans. Prior to write-off, they offer flexible repayment options. They also ensure that all reasonable collections efforts are taken. They will try a hold-back of any other benefits that would go to students. They have to be satisfied that legal proceedings will not work. It does usually take a considerable amount of time before they actually request a formal write-off of a student loan.

Enabling that to go into bankruptcy proceedings after a simple six-month period would definitely accelerate some of those. Whether or not those would be debts that ultimately, over the longer period, would have been uncollectable or not, I cannot speculate, but there would be an initial bump-up in numbers just because you would be accelerating a bunch of those other loans that are in the process. It is the Treasury Board Secretariat who

J'aimerais commencer par ce que vous avez dit en tout dernier ou presque concernant Ressources humaines et Développement des compétences Canada et la diminution des prestations de sécurité de la vieillesse et du Supplément de revenu garanti.

Selon ce que je comprends, les taux ne changent jamais. C'est simplement une réduction fondée sur les prévisions et les statistiques.

M. Enns : C'est exact.

Le sénateur Finley : Si je me souviens bien, on a prévu des rajustements semblables, d'environ 550 millions de dollars, en 2002. Nous ne diminuons d'aucune façon le taux des prestations versées aux bénéficiaires des deux programmes.

M. Enns : C'est exact.

Le sénateur Finley : Ce n'est qu'un rajustement.

Ma deuxième question porte sur les prêts étudiants. Il y a environ une semaine, nous avons reçu les représentants du Bureau du surintendant des faillites. Ces gens ont indiqué qu'en général, on appuyait fermement la réduction du temps nécessaire pour entamer des procédures de faillite, qui passerait de dix ans à six mois.

Avez-vous une idée des conséquences que cette mesure aurait sur les 61 000 dettes qui augmenteraient le taux de radiation des dettes? De plus, le 1 p. 100 concerne-t-il le nombre de prêts ou les fonds à recouvrer? Vous avez dit que le 1 p. 100 était lié au portefeuille.

M. Enns : Je crois qu'il s'agit de la valeur en dollars.

Le sénateur Finley : Voulez-vous répondre à la première partie de la question?

M. Enns : C'est une excellente question, et je crains de ne pas pouvoir y répondre pour l'instant.

Sally Thornton, directrice exécutive, Division des opérations et prévisions de dépenses, Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada : Si vous me le permettez, sénateur, le gouvernement prend à l'heure actuelle de nombreuses mesures pour recouvrer les prêts étudiants et, avant de radier la dette, il offre des options de remboursement flexibles. Il veille à recouvrer les prêts de toutes les façons raisonnables. Par exemple, nous pouvons priver l'étudiant d'autres avantages. Il faut être convaincu que les recours juridiques ne donneraient rien. En général, il se passe beaucoup de temps avant que le gouvernement demande la radiation officielle d'un prêt étudiant.

Il est certain que de permettre les procédures de faillite après seulement six mois accélérerait le traitement de certains dossiers. Je ne peux pas dire si, à long terme, les dettes auraient été recouvrables ou irrécouvrables, mais les chiffres augmenteraient pas mal au début, seulement en raison de l'accélération du processus. C'est le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada qui élabore les règlements sur les prêts étudiants. À RHDCC, on

actually writes the regulations about the question of student loans. HRSDC, I am sure, would be delighted to give you some sense of the impact of that. However, they are expected to exhaust every possible venue before writing it off.

Senator Finley: This is a three-year period. Has it escalated year by year or has it been fairly stable?

Ms. Thornton: It has been stable.

Senator Finley: My third question area is in regard to Elections Canada. If memory serves me right, and I am scrambling here to find my bits of paper among the paper tide, there were no Supplementary Estimates (C) in 2006-07 or 2007-08; is that correct?

Mr. Enns: Yes.

Senator Finley: That means that for five consecutive sets of supplementary estimates — (B) in 2007-08, (B) in 2006-07, and (C) in each of the last three years, excluding 2008-09, which was an election year — Elections Canada has asked for \$100 million in extra money. I am just picking those four out of five supplementary estimates. Probably in itself, \$100 million is not very much money, but in relation to the annual monies budgeted by Elections Canada, the Supplementary Estimates (C) last year represented 20 per cent, and this year it represents 12.5 per cent. That seems to me to be an inordinate amount of money to ask for in terms of your annual budget. This year, they are asking for \$15 million.

First, can you tell me why they want the money? Second, do you have any opinion on why it is that Elections Canada so consistently underestimates their annual budget requirements, especially in non-election years?

Mr. Enns: I will start by answering your first question on what they use the funding for. These are statutory appropriations, and they are statutory to remove any possible implication that there could be political partisanship at play in the operations of Elections Canada. The \$15 million for this year is to prepare for a general election. They do have to be ready at any time. Also, they use the funding for conducting by-elections, and specifically this year there were three — in Manitoba, in Vaughn, Ontario, and in Winnipeg North. That is the purpose of the funding they requested through these supplementary estimates.

Senator Finley: If I recall, half the money they are asking for is for personnel.

Mr. Enns: Their personnel costs are paid not from the statutory appropriations but from their ongoing budget.

Senator Finley: This is what I am referring to.

Mr. Enns: The voted appropriation of the Main Estimates includes their regular salaries for their staff, and it is roughly 400 people.

Senator Finley: Let us talk about by-elections. There were three of them last year. There were several by-elections the year before. In fact, since I have been involved in politics, there have been by-elections pretty well every single year. I know my party budgets accordingly, because I did the budgeting, and I am pretty sure

se ferait sûrement un plaisir de vous parler des conséquences d'un tel état de fait. Cela dit, il faut épuiser tous les recours possibles avant de radier la dette.

Sur les trois ans, les prêts irrécouvrables ont-ils augmenté ou sont-ils restés assez stables?

Mme Thornton : Ils sont restés stables.

Le sénateur Finley : Je veux parler d'Élections Canada. Si je me souviens bien, et j'essaie de retrouver les informations dans ma pile de papiers, il n'y avait pas de Budget supplémentaire des dépenses (C) en 2006-2007 ou en 2007-2008, n'est-ce pas?

M. Enns : Oui.

Le sénateur Finley : Cela veut dire qu'Élections Canada a demandé 100 millions de dollars dans cinq budgets supplémentaires consécutifs, les Budgets supplémentaires (B) de 2007-2008 et de 2006-2007 et les Budgets supplémentaires des dépenses (C) des trois dernières années, sauf en 2008-2009, où des élections ont eu lieu. Je ne regarde que quatre de ces cinq Budgets supplémentaires des dépenses. En soi, 100 millions de dollars ne sont peut-être pas beaucoup, mais par rapport au budget annuel d'Élections Canada, le Budget supplémentaire des dépenses (C) représentait une augmentation de 20 p. 100 l'an dernier et il représente une augmentation de 12,5 p. 100 cette année. Cela me semble beaucoup par rapport au budget annuel. Cette année, Élections Canada demande 15 millions de dollars.

Savez-vous à quoi l'argent va servir? Pourquoi, à Élections Canada, sous-estime-t-on sans cesse les besoins dans le budget annuel, en particulier lorsqu'il n'y a pas d'élections?

M. Enns : Je vais commencer par vous dire à quoi les fonds servent. Il s'agit de crédits législatifs qui ont pour objet d'éviter que la partisanerie influence les activités d'Élections Canada. Les 15 millions de cette année servent à préparer des élections générales; il faut être prêt en tout temps. De plus, les fonds servent à mener des élections partielles et il y en a eues cette année : au Manitoba, à Vaughn, en Ontario, et à Winnipeg-Nord. Voilà à quoi est destiné l'argent demandé dans les Budgets supplémentaires des dépenses.

Le sénateur Finley : Si je ne m'abuse, la moitié des fonds servent à éponger les coûts liés au personnel.

M. Enns : Ces coûts ne sont pas éponnés au moyen des crédits législatifs, mais du budget courant.

Le sénateur Finley : C'est ce dont je parle.

M. Enns : Le crédit voté dans le Budget principal des dépenses comprend le traitement fixe des employés, qui sont environ 400.

Le sénateur Finley : Parlons des partielles; il y en a eu trois l'an dernier et plusieurs l'année précédente. Depuis que je travaille en politique, il y a eu des élections partielles presque chaque année. Je connais bien les budgets de mon parti, car j'ai fait les comptes, et je suis pas mal sûr que mes collègues de l'autre côté de la salle

that my friends on the other side of the table also recognize that there will be by-elections in any given year, anywhere from one to four normally. Why does Elections Canada seem incapable of doing this?

Mr. Enns: That is a good question. Perhaps we can get back to you on that. I am not sure of the circumstances surrounding the request for the statutory funding that is being made available to them this year.

Senator Finley: I would appreciate it if you would do that. Thank you.

Mr. Chair, thank you. I may go on the second round.

The Chair: I have one question that flows from Senator Finley's question in relation to writing off student loans. Mr. Enns, during your presentation, you referred to the national write-off review committee. Who makes up that committee and what is their responsibility?

Ms. Thornton: The minister of each department must assure himself that all the regulations and appropriate processes have been followed, so they establish within their organization a write-off committee. In the instance of HRSDC, it is lead by a director general, and I do forget his title, but he is in the accounting/auditing area. He would be the chair of that committee. They review to ensure that all efforts have been made to recover, and that there is no possibility of recovering the loan in the near future and that it is not collectable pursuant to legal action.

The Chair: This is the procedure you explained earlier to Senator Finley's question.

Ms. Thornton: Yes, and it is done through the committee.

The Chair: Is it all internal people, public servants, on that committee?

Ms. Thornton: The chair is. I am not sure about all the representatives.

The Chair: Could you determine who is on the committee and what their rules are? I think you indicated that the Treasury Board Secretariat wrote the rules for them. If you could provide those to us, that would be helpful in understanding the process.

Ms. Thornton: The regulations are an annex to the Financial Administration Act. We will provide that.

Senator Ringuette: I have three questions. I do not expect you will have the answers right now, but you could forward them to the clerk.

First, what is the cost incurred for the Task Force on Financial Literacy? Second, what is the cost to the federal government, its Crown corporation museums and parks, in regard to credit card acceptance fees, i.e. merchant fees? My third question is in regard to temporary staffing in the Department of Public Works and Government Services, PWGSC. I would like to know the cost to date of the temporary staffing through agencies and contracts

sont d'accord pour dire que, grosso modo, il y a d'une à quatre élections partielles chaque année. Pourquoi, à Élections Canada, semble-t-on incapable de le prévoir?

M. Enns : C'est une bonne question. Nous pourrions vous fournir des précisions à ce sujet. Je ne suis pas certain de ce qui justifie les crédits législatifs de cette année.

Le sénateur Finlay : Je vous serais reconnaissant de nous en reparler. Merci.

Merci, monsieur le président. Je poserai peut-être d'autres questions plus tard.

Le président : Dans la même veine que le sénateur Finlay, j'ai une question sur la radiation des prêts étudiants. Monsieur Enns, vous avez parlé durant l'exposé d'un comité national d'examen de la radiation. Qui fait partie du comité et quelles sont ses responsabilités?

Mme Thornton : Chaque ministre doit s'assurer que tous les règlements et tous les processus appropriés ont été suivis, et chacun établit à cette fin un comité de la radiation dans son organisation. À RHDC, le comité est présidé par un directeur général dont j'oublie le titre exact, mais qui travaille dans le secteur de la comptabilité et de la vérification. Le comité doit s'assurer que toutes les mesures possibles ont été prises, qu'il est impossible de recouvrer le prêt dans un avenir rapproché et qu'un recours juridique ne donnerait aucun résultat.

Le président : C'est la procédure que vous avez expliquée en réponse à la question du sénateur Finlay.

Mme Thornton : Oui, c'est ce que fait le comité.

Le président : Le comité n'est-il composé que de fonctionnaires?

Mme Thornton : Le président est fonctionnaire, mais je ne suis pas certaine concernant les autres membres.

Le président : Pourriez-vous dire qui siège au comité et ce qui régit le travail? Vous avez dit que le Secrétariat du Conseil du Trésor déterminait les règles à suivre. Si vous pouviez nous fournir ces règles, elles faciliteraient notre compréhension du processus.

Mme Thornton : Le règlement se trouve en annexe de la Loi sur la gestion des finances publiques. Nous vous fournirons l'information.

Le sénateur Ringuette : J'ai trois questions à poser. Je ne m'attends pas à ce que vous ayez les réponses tout de suite, mais vous pourriez les fournir au greffier.

Tout d'abord, quelles sont les dépenses engagées pour le Groupe de travail sur la littératie financière? À combien s'élèvent les frais que doivent assumer le gouvernement fédéral et les responsables des musées et des parcs nationaux pour accepter le paiement par carte de crédit, c.-à-d. la commission que paie les commerçants? Concernant Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, j'aimerais connaître les dépenses engagées jusqu'ici pour ce qui est

with Public Works and why your guidelines, i.e. the Treasury Board guidelines, are not being followed by Public Works in assigning those contracts.

Mr. Enns: Okay.

The Chair: You, of course, are not accepting the statement that the rules and guidelines are not being followed.

Senator Ringuette: It has been established by the commissioner of the Public Service Commission through the human resources audit that she did.

The Chair: That is the background.

Senator Ringuette: It is already a public report.

Mr. Enns: We will get that information for you.

Senator Ringuette: I am looking at page 129, Human Resources.

The Chair: Of the estimates?

Senator Ringuette: Yes. I suppose the \$2.9 billion way down at the bottom has to do with the extension of the pilot projects.

Mr. Enns: This is funding that was provided in Supplementary Estimates (B), I understand.

Ms. Thornton: Senator, that page is a summary, and it shows the total estimates to date. That \$2.9 billion did come with detail in Supplementary Estimates (B).

Marcia Santiago, Senior Director, Expenditure Management Sector, Expenditure Operations and Estimates Division, Treasury Board of Canada Secretariat: In supplementary estimates, we showed in the HRSDC presentation an increase of \$2.9 billion of EI, employment insurance, payments. We also showed in the same supplementary estimates an offset in the standard object table of a reduction. It is an in and out to reflect a reporting change, reflecting an adjustment that was made further to Budget 2009. It took effect last summer.

Senator Ringuette: I appreciate your answer, but I was just getting to my question.

Ms. Santiago: Sorry.

Senator Ringuette: There has been an announcement of an extension of the pilot projects for EI, yet I do not see in these estimates any funding for it. I would like to know the extent of the money involved. I would like to have the specifics. Exactly which pilot project has been extended and for what period of time; and why is it not showing in these Supplementary Estimates (C)?

Mr. Enns: I would venture that they are not showing here in the Supplementary Estimates (C) as the department has not yet come forward with the request for funding. Perhaps we will see those in subsequent exercises.

Senator Ringuette: Are you saying that we might see Supplementary Estimates (D)?

Mr. Enns: No. We might see those figures in the Main Estimates or in Supplementary Estimates (A) in the following year.

des agences de recrutement de personnel temporaire et des contrats. Pourquoi les directives du Conseil du Trésor ne sont-elles pas respectées?

M. Enns : D'accord.

Le président : Vous n'êtes, bien sûr, pas d'accord pour dire qu'on n'observe pas les directives.

Le sénateur Ringuette : C'est la commissaire de la fonction publique qui l'a dit à la suite de la vérification des ressources humaines.

Le président : C'est un document préliminaire.

Le sénateur Ringuette : Le rapport a déjà été rendu public.

M. Enns : Nous vous fournirons l'information.

Le sénateur Ringuette : Je le vois à la page 158, qui porte sur les ressources humaines.

Le président : Est-ce le budget?

Le sénateur Ringuette : Oui. J'imagine que les 2,9 milliards de dollars concernent la prolongation des projets pilotes.

M. Enns : Ce seraient les fonds accordés dans le Budget supplémentaire des dépenses (B).

Mme Thornton : Madame le sénateur, la page en question est un résumé et elle montre le budget total jusqu'ici. Les 2,9 milliards sont détaillés dans le Budget supplémentaire des dépenses (B).

Marcia Santiago, directrice principale, Secteur de la gestion des dépenses, Division des opérations et prévisions de dépenses, Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada : Concernant le budget supplémentaire des dépenses, nous avons précisé dans l'exposé sur RHDC que les 2,9 milliards de dollars se rapportaient à des paiements d'assurance-emploi. Nous avons également mis en évidence une baisse dans le tableau des articles courants. C'est une façon brève d'indiquer un rajustement apporté l'été dernier, après le budget de 2009.

Le sénateur Ringuette : Je vous remercie de vos commentaires, mais j'allais poser ma question.

Mme Santiago : Veuillez m'excuser.

Le sénateur Ringuette : On a annoncé la prolongation des projets pilotes de l'assurance-emploi, mais je ne vois pas de fonds prévus à cette fin dans le budget. J'aimerais savoir à combien les dépenses s'élèvent et obtenir des détails. Quel projet pilote a été prolongé et pour combien de temps? Pourquoi cela n'est-il pas indiqué dans le Budget supplémentaire des dépenses (C)?

M. Enns : Je dirais que les dépenses n'apparaissent pas dans le Budget supplémentaire des dépenses (C) parce que le ministère n'a pas encore demandé de fonds. Les crédits se trouveront peut-être dans les prochains budgets.

Le sénateur Ringuette : Dites-vous qu'il pourrait y avoir un Budget supplémentaire des dépenses (D)?

M. Enns : Non. Les fonds figureront peut-être dans le Budget principal des dépenses ou le Budget supplémentaire des dépenses (A) du prochain exercice.

Senator Ringuette: They have agreed to spend money that has not been requested from Parliament.

Mr. Enns: They will not have spent the money.

Senator Ringuette: They have announced the extension of these programs, in general.

Ms. Santiago: If I may, normally the spending for pilot projects is allowable within the existing statutory authorities on the benefits side, and within their existing authority to charge the EI account for administration. It is accommodated within the existing authorities that have been voted for already. That is a possibility. If they need more than that, as Mr. Enns said, we will see them as an adjustment in subsequent estimates.

Senator Ringuette: On page 128, the third item from the bottom is old age security, OAS, which shows a decrease of \$356 million in expenditure. Could you explain that? Every statistic indicates that the number of seniors in Canada is increasing, which would generate an increase in the demand for this program. Yet, we see a decrease in these estimates.

When there is a cost-of-living adjustment, COLA, to the old age security program, there is an automatic reduction in the guaranteed income supplement, GIS. Why is that?

Mr. Enns: On your first question, I believe the figure reflects the most current forecast and information available. These figures are adjusted periodically based on the best demographic and other information at the time. As we have mentioned before, this in no way reflects a change in payments, per se; it provides better information about what the payments will cost in a given period.

Senator Ringuette: Will you supply us with the information on the reduction in the estimates for old age security? If it is simply an adjustment, that is fine — but I want to know why. I would like the same information for the guaranteed income supplement. What triggers a reduction in the estimates for those two programs? In the last two years, I have been given two different answers, and I would like only one answer. I am hopeful that Treasury Board will be able to provide that answer.

The Chair: Perhaps you could give them the last two answers you have received, or you can accept the third one as the final one.

Senator Ringuette: At the next meeting, we will debate all three answers.

Ms. Thornton: If I may, the decrease of \$356 million in the old age security benefit is attributable to three factors: The first is the decrease in the estimated number of beneficiaries. Before these estimates, it was thought there would be 4,789,402 beneficiaries, but now the forecast is 4,783,374 beneficiaries. The forecasted number of beneficiaries has decreased. That's a decrease of \$36 million.

Senator Ringuette: Is that the rationale for the decrease?

Le sénateur Ringuette : On a accepté de dépenser des fonds qui n'ont pas été demandés au Parlement.

M. Enns : Les dépenses n'auront pas été engagées.

Le sénateur Ringuette : En général, la prolongation des programmes a été annoncée.

Mme Santiago : Je dirais qu'en gros, les dépenses liées aux projets pilotes sont permises dans les limites des autorisations législatives visant les prestations et dans les limites de l'autorisation donnée pour absorber les dépenses d'administration au moyen du fonds de l'assurance-emploi. Ces dépenses sont possibles dans les limites des autorisations qui ont déjà été votées. Comme M. Enns l'a dit, si d'autres fonds sont nécessaires, nous apporterons des rajustements dans les budgets suivants.

Le sénateur Ringuette : À la page 157, le crédit qui porte sur la Sécurité de la vieillesse indique une baisse des dépenses de 356 millions de dollars. Pourriez-vous donner des précisions? Toutes les statistiques indiquent que le nombre de personnes âgées augmente au Canada, et la demande concernant le programme devrait augmenter. Pourtant, nous constatons une diminution dans le budget.

Pourquoi le Supplément de revenu garanti diminue-t-il si on augmente les versements de Sécurité de la vieillesse en raison de la vie chère?

M. Enns : Concernant la première question, je pense que le montant correspond aux dernières prévisions et à l'information disponible. Les prévisions sont mises à jour de façon périodique en fonction des meilleures données démographiques et d'autres informations dont nous disposons. Je répète que cela ne se traduit pas par un changement dans les versements en tant que tels, mais qu'il s'agit d'une meilleure information sur ce que les versements vont coûter dans une période donnée.

Le sénateur Ringuette : Nous fournirez-vous de l'information sur la baisse des prévisions concernant la Sécurité de la vieillesse? S'il s'agit d'un simple rajustement, c'est très bien, mais je veux en connaître les raisons. J'aimerais en savoir autant concernant le Supplément de revenu garanti. Qu'est-ce qui explique les réductions prévues dans les deux programmes? Ces deux dernières années, on m'a donné deux réponses différentes et je souhaite obtenir une seule réponse. J'espère que le Conseil du Trésor peut m'informer à ce sujet.

Le président : Vous pourriez peut-être leur donner les deux explications reçues ou accepter la troisième comme étant la réponse finale.

Le sénateur Ringuette : Nous discuterons des trois réponses à la prochaine séance.

Mme Thornton : Je dirais que la diminution de 356 millions liée aux prestations de la Sécurité de la vieillesse est due à trois choses. Tout d'abord, il y aurait moins de prestataires. Avant le budget qui nous occupe, les prévisions donnaient 4 789 402 bénéficiaires, mais ils seraient maintenant 4 783 374. La baisse des prestataires équivaldrait à 36 millions de dollars.

Le sénateur Ringuette : Est-ce ce qui explique la diminution?

Ms. Thornton: One of three factors is the forecasted decrease in the number of recipients.

The second factor is that the average monthly rate forecasted is decreasing from \$504 to \$500, which is an average. It does not mean that individuals are receiving any less, but the forecasted average has decreased \$235 million.

Senator Murray: Are these figures for OAS only?

Ms. Thornton: I will give the numbers for the GIS after, if I may.

There is also an increase of \$85 million in anticipated old age security benefit repayments. There are two decreases and one increase that result in a net decrease in the forecast of \$356 million.

On the guaranteed income supplement benefits, a projected decrease of \$211 million is forecast. This is a combination of two factors: The first is the estimated beneficiaries forecast, which had been 1,684,943 and is revised to 1,632,480. That accounts for a decrease of \$259 million. The second is an increase in the forecast average monthly rate from \$408 to \$410, which totals \$48 million. Netted out, the overall decrease in the forecast is \$211 million.

Senator Ringuette: I accept that. Further to my questions, I want to know the formula used when there is a cost-of-living adjustment to the old age security benefit. Why is there a greater reduction in the guaranteed income supplement, which has happened two years in a row?

Ms. Thornton: We will undertake to get that information from the department.

Senator Callbeck: I have a couple of questions on page 56. At the bottom of the page, we see \$5 million for the Office of Infrastructure of Canada for emergency funding. It says that the office historically has been underfunded in their operating vote. Why has this not been corrected before if it has been underfunded for a while?

Mr. Enns: That is a good question. It is correct that the Office of Infrastructure of Canada has never had operating funding in an A-base. It has always been funded on a temporary basis from year to year in order to provide the programs. I suspect the reason for not providing an A-base permanently is the change in the nature of the suite of programs available. The arrangement has always been such that the money is transferred from the overall envelope provided to the Office of Infrastructure of Canada, to operating funding to allow them to deliver the programs in any given year. It is correct that this is the way funding always has been done for that department, although it is somewhat unusual, and they continue to be funded that way now. This figure reflects their operating needs for the current year.

Senator Callbeck: Is the amount of \$5 million consistent?

Mme Thornton : Un des trois facteurs, c'est la baisse anticipée du nombre de bénéficiaires.

Ensuite, nous prévoyons que le taux mensuel moyen passera de 504 à 500 \$. Cela ne signifie pas que les gens reçoivent moins, mais il est prévu que la moyenne des versements va diminuer de 235 millions de dollars.

Le sénateur Murray : Ces chiffres s'appliquent-ils à la Sécurité de la vieillesse seulement?

Mme Thornton : Si vous me le permettez, je vous donnerai ensuite les chiffres pour le Supplément de revenu garanti.

Les remboursements projetés des prestations de la Sécurité de la vieillesse ont augmenté de 85 millions de dollars. Il y a donc deux diminutions et une augmentation qui donnent une diminution nette de 356 millions de dollars dans les prévisions.

Pour ce qui est du Supplément de revenu garanti, on prévoit une diminution de 211 millions de dollars, attribuable à deux facteurs. D'une part, le nombre estimatif de prestataires est passé de 1 684 943 à 1 632 480, ce qui représente une baisse de 259 millions de dollars. D'autre part, on prévoit que les prestations mensuelles moyennes passeront de 408 \$ à 410 \$, ce qui totalise une augmentation de 48 millions de dollars. Tous comptes faits, on prévoit une diminution globale de 211 millions de dollars.

Le sénateur Ringuette : Très bien. J'aimerais aussi connaître la formule utilisée pour calculer l'indexation de la Sécurité de la vieillesse au coût de la vie. Pourquoi la diminution du Supplément de revenu garanti est-elle plus importante depuis deux ans?

Mme Thornton : Nous allons nous charger d'obtenir l'information auprès du ministère.

Le sénateur Callbeck : J'ai deux ou trois questions à propos de la page 61. Au milieu de la page, on lit que 5 millions de dollars de financement d'urgence ont été demandés pour le Bureau de l'infrastructure du Canada. On y apprend que le crédit de fonctionnement du Bureau de l'infrastructure du Canada a toujours été insuffisant. Si tel est le cas, pourquoi la situation n'a-t-elle pas été rectifiée plus tôt?

M. Enns : C'est une bonne question. Il est vrai que le Bureau de l'infrastructure du Canada n'a jamais obtenu de fonds de fonctionnement sous forme de services votés. D'une année à l'autre, il reçoit toujours du financement temporaire pour mener à bien ses programmes. Je soupçonne que cette situation est attribuable au fait que la nature des programmes offerts change. Depuis toujours, l'argent est transféré de l'enveloppe globale allouée au Bureau de l'infrastructure du Canada aux fonds de fonctionnement pour que le bureau puisse réaliser les programmes pendant l'exercice. C'est ainsi qu'a toujours fonctionné le financement de cet organisme, même si c'est un peu inhabituel. Le montant représente les besoins en fonds de fonctionnement pour l'exercice en cours.

Le sénateur Callbeck : Est-ce que la somme de 5 millions de dollars est constante?

Mr. Enns: That is not their whole operating funding. This amount is required in addition to the previous forecast for delivery of the infrastructure stimulus fund. Late last fall they became aware that they would not have enough operating funding to continue to provide the programming, and that is when we received the request.

Senator Callbeck: What is the total amount for the year?

Mr. Enns: I do not have that figure at hand but their operating funding has been in the neighbourhood of \$45 million per year. Given the huge dollar value of the programs they are delivering, we at Treasury Board think that is a reasonable amount.

Senator Callbeck: On the same page at vote 5, you have the words “authorized” and “allocated.” Why is it necessary to make such distinction with these government contingencies?

Ms. Santiago: We are in the final supplementary estimates of the year; many of the vote 5 requirements have to do with the timing of supply. We changed our presentation of TBS vote 5 allocations in these supplementary estimates to show that there were this many departments and initiatives that received authority to access the contingencies vote. However, as you can see from the allocated column, at this point in time, not all of them have started to act on those allocations.

The reason we show them separately is because this is our last opportunity in the year to present to Parliament the use of the Treasury Board contingencies vote.

These departments asked for these on the expectation that they might have a requirement to make payments, like in the case of Nortel, to close the deal; in the case of Veterans Affairs, to make benefit payments in advance of receiving Supplementary Estimates (C) supply. That is why we have to show them, and that is why they need the authority of the contingencies vote.

Mr. Enns: If I can make a correction, my colleague has pointed out that I mentioned the figure for the operating base for Infrastructure Canada or their operating funding. It is higher over the last two years because of the funding required for the economic action plan. The figure you will see in the blue books for the total to date is \$66 million. I wanted to make that clear.

Senator Callbeck: It is generally around \$45 million?

Mr. Enns: That is what it had been in the past.

Senator Callbeck: I want to turn to the student loans. The default rate is about 1 per cent and it has been pretty stable. You are asking for \$311 million, you say for two reasons: increased

M. Enns : Le montant ne représente pas tout le budget de fonctionnement. Il s'ajoute aux fonds dont on prévoit avoir besoin pour exécuter le programme du Fonds de stimulation de l'infrastructure. Le bureau s'est rendu compte, à la fin de l'automne dernier, qu'il allait manquer de fonds de fonctionnement pour poursuivre le programme, et c'est alors que nous avons reçu cette demande.

Le sénateur Callbeck : Quel est le budget de fonctionnement total pour l'exercice?

M. Enns : Je ne l'ai pas sous la main, mais je sais qu'il avoisine les 45 millions de dollars par année. Étant donné les montants énormes qui sont en cause dans les programmes que l'organisme gère, le Conseil du Trésor juge cette somme raisonnable.

Le sénateur Callbeck : Sous le titre « Crédit 5 » de la page précédente se trouvent les mots « autorisation » et « affectations ». Il s'agit de fonds pour éventualités, pourquoi alors est-il nécessaire de faire cette distinction?

Mme Santiago : C'est le dernier budget supplémentaire des dépenses de l'exercice; les fonds demandés dans le cadre du crédit 5 sont souvent liés à des besoins précis devant être comblés à une étape donnée dans la réalisation d'un programme. Nous avons changé la présentation des affectations du crédit 5 du Conseil du Trésor dans ce budget supplémentaire des dépenses afin de montrer qu'un grand nombre de ministères et de projets ont reçu l'autorisation d'avoir accès à des fonds pour éventualités. Toutefois, si vous regardez la colonne des affectations, vous verrez que les ministères n'ont pas encore tous donné suite à ces affectations.

Nous avons présenté les chiffres en deux colonnes, parce que c'est la dernière possibilité que nous avons au cours de cet exercice de présenter au Parlement l'utilisation que nous faisons du crédit pour éventualités du Conseil du Trésor.

Ces ministères ont demandé d'avoir accès à ces fonds parce qu'ils s'attendent à être obligés d'effectuer des versements, par exemple pour conclure l'entente dans le cas de Nortel, ou bien pour verser des prestations avant de recevoir les crédits demandés dans le Budget supplémentaire des dépenses (C) dans le cas des Anciens Combattants. C'est pour cette raison que nous devons montrer ces sommes, et que les ministères ont besoin d'avoir accès aux fonds pour éventualités.

M. Enns : Permettez-moi d'apporter une correction : ma collègue a dit que le montant dont j'ai parlé s'appliquait au budget de fonctionnement du Bureau de l'Infrastructure du Canada. Or, le montant du budget de fonctionnement est plus élevé depuis deux ans à cause du Plan d'action économique du Canada. Le total à ce jour qui figure au Budget principal des dépenses est de 66 millions de dollars. Je voulais apporter cette précision.

Le sénateur Callbeck : Habituellement, le budget est-il d'environ 45 millions de dollars?

M. Enns : C'était le cas auparavant.

Le sénateur Callbeck : J'aimerais maintenant discuter des prêts aux étudiants. Le taux de défaut de paiement, qui avoisine 1 p. 100, est demeuré plutôt stable. Vous dites que vous

new loan projections and decreased forecast repayments. In the first one, new loan projections, is that because we have more students going or, for example, there is a lack of summer jobs? Students last year had a tough time finding a summer job. What are the reasons for that?

Mr. Enns: The increase in the requirement for Canada Student Loans is based on the current year information they have for both disbursements and repayments, and a forecast of the remainder of the requirements. The uptake will be a key factor in the requirement.

Senator Callbeck: I would like to know why they are projecting that increase. What are the factors they are considering there? If you do not have that, you can get back to us.

Mr. Enns: It is an actuarial projection, but we will check that for you.

Senator Callbeck: In the second part, you say it is because of decreased forecast repayments. What do you mean there? Do you mean fewer students will pay it back? Do you mean lower payments or less consistent payments?

Mr. Enns: That is what I understand, that the original forecast for repayments had to be modified and, therefore, there is an increase in the requirement.

Senator Callbeck: I would like to know why, the same as the number one reason you gave.

I have a question on a different subject, Canada Mortgage and Housing, Corporation. You are asking for \$793 million for low-cost loans for municipalities. How are those loans going to be distributed across the provinces?

Mr. Enns: I am not certain of that. We will verify how those are distributed to the provinces.

Senator Runciman: In the AECL request, it talks about refurbishment. I am curious if you have a breakdown. Does that relate solely to Point Lepreau? How much are we talking about? Do you have specifics on that?

Mr. Enns: Yes, if you will give me a moment. There are four specific refurbishment projects. Point Lepreau is a significant one. There is also a project at Bruce in Ontario. There is the South Korea Wolsong reactor and Gentilly in Quebec.

Senator Runciman: Bruce and Point Lepreau are both very much above the original estimates but the others, we were advised, were pretty much on budget. Are you saying that is not the case?

Mr. Enns: This is the next chunk of funding that is being provided to AECL.

Senator Runciman: We know Point Lepreau is well over.

demandez 311 millions de dollars pour deux raisons : une augmentation anticipée des prêts et une diminution anticipée des remboursements. La première s'explique-t-elle par le plus grand nombre d'étudiants qui fréquentent l'école ou, par exemple, par une pénurie d'emplois d'été? L'année dernière, les étudiants ont eu du mal à trouver des emplois d'été. Pourquoi?

M. Enns : L'augmentation du financement demandé pour le Programme canadien de prêts aux étudiants est fondée sur l'information dont dispose l'organisme concernant les décaissements et les remboursements pour l'exercice courant, de même que sur les dernières demandes de fonds prévues. Le taux d'acceptation des demandes constitue un facteur important dans le financement demandé.

Le sénateur Callbeck : J'aimerais savoir ce qui explique la hausse prévue. Quels facteurs entrent en ligne de compte? Vous pourrez nous envoyer l'information plus tard, si vous ne l'avez pas entre les mains.

M. Enns : Il s'agit de projections actuarielles, mais nous allons vérifier cela pour vous.

Le sénateur Callbeck : La deuxième raison que vous invoquez est la diminution des remboursements prévus. Qu'entendez-vous par là? Voulez-vous dire que moins d'étudiants vont rembourser leur prêt? Est-ce parce que les versements sont moins élevés, ou moins constants?

M. Enns : Si j'ai bien compris, on demande plus de financement parce que des modifications ont dû être apportées aux prévisions originales de remboursement.

Le sénateur Callbeck : Encore ici, j'aimerais savoir pourquoi et pourquoi également vous prévoyez une augmentation des prêts.

J'ai une question à propos de la Société canadienne d'hypothèques et de logement. Vous demandez 793 millions de dollars pour accorder des prêts à faible coût à certaines municipalités. Comment comptez-vous répartir ces prêts entre les provinces?

M. Enns : Je ne sais pas vraiment. Nous allons le vérifier.

Le sénateur Runciman : En ce qui a trait à la demande d'AECL, il est question de remise en état. Savez-vous comment les fonds seront répartis? S'agit-il seulement du projet de Point Lepreau? De combien s'agit-il? Connaissez-vous les détails de cette demande?

M. Enns : Oui, un instant je vous prie. Il y a quatre projets de remise en état : celui de Point Lepreau, qui est considérable, celui de Bruce, en Ontario, celui du réacteur Wolsong, en Corée du Sud, et celui de Gentilly, au Québec.

Le sénateur Runciman : Les projets de Bruce et de Point Lepreau dépassent largement le budget original, mais on nous a dit que les autres respectaient assez bien le budget. Affirmez-vous que c'est faux?

M. Enns : Il s'agit de la prochaine somme d'argent que recevra AECL.

Le sénateur Runciman : Nous savons que le budget du projet de Point Lepreau est largement dépassé.

Mr. Enns: These are the same requirements you saw previously in the year through Supplementary Estimates (A) and (B) for the same ongoing work that is required.

Senator Runciman: On the Nortel campus, when that presentation was made to the Treasury Board, investments such as that, was there also an indicated estimate of payback? I know you are talking about consolidation of offices. Does the ministry give you an indication of what the long-term returns will be on that kind of investment?

Mr. Enns: We do not have information necessarily on a payback, but we do have some information on what the acquisition represents in terms of a good deal for the government. The replacement cost of providing locations for DND employees was estimated at \$800 million, and the cost of the acquisition of the Nortel campus is \$208 million. It is the lowest cost per square metre of any recent Crown acquisition in the national capital area. This is why you are seeing this coming forward. It represents an opportunity for DND to consolidate in one location. A large part of that is the fact that this will be away from the downtown area where costs are less expensive. It also has enhanced security, not being in a downtown location. Given the circumstances around the acquisition, it represented good value for money for the government.

Senator Runciman: Talking about payback again, on the pay-direct card, with reduced paperwork, is there a return on investment there as well that was projected?

Mr. Enns: There are administrative savings associated with introducing the card.

Senator Runciman: Do they quantify that?

Mr. Enns: It is very difficult to be precise about that, but the savings are the result of lower administration costs through electronic processing. Technology obviously introduces cost-containment possibilities. Part of the advantage is that the substitution of generic drugs for brand name drugs becomes automatic, if you will, when it is processed that way and there are savings associated with that.

Senator Runciman: Jumping back to AECL, one of the other justifications for this was managing operational pressures. Is there a dollar value attached to that? Could you give us any specifics on what that means?

Mr. Enns: Yes. We do have some information that I hope will help.

I can provide some rough figures for the categories of work that are being done.

Senator Runciman: It was managing operational pressures that I was curious about, just what that meant.

Mr. Enns: That is estimated at \$21.4 million, and includes ongoing operational costs, expenses relating to the restructuring, workforce adjustments, those kinds of things.

M. Enns : Les besoins sont les mêmes que ceux qui figuraient dans les Budgets supplémentaires des dépenses (A) et (B); et ils visent à permettre la poursuite du travail nécessaire qui a été amorcé.

Le sénateur Runciman : Dans le cas du Campus de Nortel, lorsqu'on a présenté la demande d'un tel investissement au Conseil du Trésor, l'a-t-on accompagnée d'une estimation de la rentabilité? Je sais qu'il est question du regroupement des bureaux. Le ministère vous a-t-il indiqué quel serait, à long terme, le rendement de cet investissement?

M. Enns : Nous n'avons pas d'information sur le rendement en tant que tel, mais nous en avons suffisamment pour savoir que cette acquisition est une bonne affaire pour le gouvernement. On estimait à 800 millions de dollars le coût de remplacement des locaux de la Défense nationale, alors que le coût de l'acquisition du Campus de Nortel s'élève à 208 millions de dollars. De toutes les acquisitions récentes de la Couronne dans la région de la capitale nationale, il s'agit du plus bas coût au mètre carré. C'est pourquoi la Défense nationale a saisi l'occasion. Le ministère a la chance de regrouper des effectifs à un seul endroit. Le campus étant situé à l'extérieur du centre-ville, il est moins cher à acquérir et il y est plus facile également d'y assurer la sécurité. Compte tenu des circonstances, cette acquisition représente un bon rapport qualité-prix pour le gouvernement.

Le sénateur Runciman : En ce qui a trait à la carte-médicaments électronique, qui réduit la paperasserie, le rendement de l'investissement est-il à la hauteur des prévisions?

M. Enns : Depuis son arrivée, la carte a permis de réduire les coûts administratifs.

Le sénateur Runciman : Ces économies ont-elles été quantifiées?

M. Enns : Il est très difficile de le faire avec précision, mais le traitement électronique entraîne une réduction des frais d'administration. Il est évident que la technologie permet de limiter les coûts. Ce qui est avantageux, c'est notamment que la carte-médicaments électronique substitue automatiquement les médicaments génériques aux médicaments de marque déposée, ce qui entraîne une économie.

Le sénateur Runciman : Pour en revenir à EACL, on invoque notamment la gestion des pressions opérationnelles. À combien ce besoin se chiffre-t-il? Pourriez-vous nous donner des détails à ce sujet?

M. Enns : Oui. Nous avons certains renseignements qui pourraient vous être utiles.

Je peux vous donner un aperçu des chiffres pour les diverses activités en cours.

Le sénateur Runciman : Je cherche simplement à savoir ce que signifie la gestion des pressions opérationnelles.

M. Enns : Le montant est évalué à 21,4 millions de dollars, et cela comprend les coûts de fonctionnement continu, les dépenses liées à la restructuration, les réaménagements de l'effectif, et ainsi de suite.

Senator Runciman: I am sure there is a better explanation of that at Treasury Board. Can we get something with more detail attached to it?

Mr. Enns: We can try to get more comprehensive information for you, yes. It might be something you need to talk to AECL about, but we will see what we can do.

Senator Runciman: Is there a possibility this week of getting a breakdown as well on the additional \$22 million that the Canada Border Services Agency, CBSA, is looking for related to the *Sun Sea* human smuggling operation? They are coming Wednesday night, I think. If it is possible, I think it would help us in preparation for that meeting as well if we had a breakdown of what is involved with that, and the additional costs to process the smuggled individuals. I know there are other costs associated with the RCMP and the Immigration and Refugee Board, but the big one is CBSA.

Mr. Enns: Briefly, the \$22 million that you are referring to is associated with incremental costs for pre-arrival, arrival and post-arrival activities associated with those migrants. The incremental costs include legal services, the actual detention costs for the 492 migrants, accommodation, health services and things that have to be provided. These are minimal health services, but they must be provided. It also includes investigations and examination and some vessel maintenance costs as well. That is what the \$22 million refers to.

Senator Runciman: The legal services are provided to the migrants, I assume.

Mr. Enns: That is a good question. It is likely. Certainly, there will be costs to the government as well.

Senator Murray: I would just make a brief comment on one or two issues that have been raised already. On the matter of old age security and the guaranteed income supplement and, in particular, the lower-than-projected numbers of recipients, our friend, Senator Downe, has been hot on the trail of this issue or a related issue for some time now. The number of people who do not realize that they are eligible and are not applying is surprising. I saw it referred to quite recently in another government report somewhere. You may or may not want to comment on what the government is doing to inform people that they are missing out on something.

With regard to student loans, somewhere in the briefing notes we received from our advisers it was suggested that, with interest rates as low as they are, whether the government considered — and I recognize that we are talking about less than 1 per cent of the total portfolio here — instead of writing some of them off, restructuring or renegotiating the loans, or do you just think it is not worth the trouble?

Ms. Thornton: Renegotiating and extending the payment period is the first option, and there is a program available to do that. That is what they go out with to the students.

Senator Murray: It has already been done in the case of the ones we are writing off and it has not worked?

Le sénateur Runciman : Je suis certain que le Conseil du Trésor a une meilleure explication. Pourrions-nous obtenir des renseignements plus détaillés à ce sujet?

M. Enns : Bien sûr, nous pouvons essayer d'obtenir des renseignements plus complets. Il se peut que vous deviez en discuter avec EAAC, mais nous allons voir ce que nous pouvons faire.

Le sénateur Runciman : Aussi, serait-il possible, cette semaine, d'obtenir la ventilation des 22 millions de dollars supplémentaires que demande l'Agence des services frontaliers du Canada pour gérer le problème du passage de clandestins à bord du *Sun Sea*? Nous recevrons des témoins à ce sujet mercredi soir, je crois. Nous pourrions mieux préparer la séance si nous savions ce que comprend la somme, et si nous connaissions les coûts additionnels de la prise en charge des clandestins. Je sais que cette affaire entraîne d'autres coûts pour la GRC et la Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada, mais c'est principalement l'agence qui est touchée.

M. Enns : En résumé, les 22 millions de dollars dont vous parlez représentent les coûts différentiels des activités qui ont cours avant, pendant et après l'arrivée des migrants. Il s'agit notamment des services juridiques, de la détention des 492 migrants, du logement, des soins de santé et d'autres éléments essentiels. Les soins de santé dispensés sont minimaux, mais obligatoires. La somme comprend aussi les enquêtes, les vérifications et certains coûts pour l'entretien du bateau. C'est ce qui compose les 22 millions de dollars.

Le sénateur Runciman : J'imagine que ce sont les migrants qui bénéficient des services juridiques.

M. Enns : C'est une bonne question. Probablement. Certains coûts sont certainement pour le gouvernement aussi.

Le sénateur Murray : J'aimerais parler brièvement d'une ou deux questions déjà soulevées. Depuis un moment, notre ami le sénateur Downe s'intéresse à la Sécurité de la vieillesse et au Supplément de revenu garanti, et surtout au nombre de prestataires, qui est en deçà des prévisions. Il est surprenant de constater le nombre de personnes qui ignorent y être admissibles et qui n'en font pas la demande. Dernièrement, j'ai lu un autre rapport gouvernemental où il en était question. Si vous le voulez, vous pourriez nous dire ce que fait le gouvernement pour que les gens sachent qu'ils ratent cette occasion.

En ce qui a trait aux prêts étudiants, nos conseillers ont posé une question intéressante dans les notes d'information : compte tenu des faibles taux d'intérêt actuels — et je sais qu'il s'agit de moins de 1 p. 100 du portefeuille total —, le gouvernement a-t-il considéré la possibilité de rééchelonner ou de renégocier le remboursement des prêts plutôt que de les radier? Croyez-vous plutôt que le jeu n'en vaut pas la chandelle?

Mme Thornton : La première option consiste à renégocier et à prolonger la période d'amortissement des prêts. Il y a d'ailleurs un programme offert aux étudiants à cet effet.

Le sénateur Murray : Et même avec ces mesures, on a opté pour la radiation?

Ms. Thornton: Yes. First, you try a different payment structure period, and then you try alternative ways of recovering it. It could be, if they are getting money from another federal organization, withholding. Then you see if you have the legal basis to pursue it. If not, you write off.

Senator Murray: That sounds good.

With regard to the purchase of the Nortel campus, \$216 million to acquire it and pay the property taxes, this is just the beginning — is it not? Somewhere there is a projection as to what it will cost to renovate and make those quarters dignified and worthy of all those generals and colonels and their civilian counterparts who will be occupying them.

Mr. Enns: Yes. The total cost projections for PWGSC and DND, including acquisition, fit up and move —

Senator Murray: Sorry, acquisition what?

Mr. Enns: Acquisition, fit up of the facilities, renovation and the move — and for DND, the fit up, security and IT, information technology, the total is \$998 million.

Senator Murray: Over what period of time?

Mr. Enns: I believe that the move will be completed by 2016-17.

Senator Murray: I will ask you to refresh my memory on some matters. Was the assistance to the automobile industry, specifically GM and Chrysler, all under non-budgetary or was some of it under budgetary?

Ms. Santiago: I believe they were almost entirely budgetary, in the form of repayable contributions.

Senator Murray: We lent them money, did we not, in both cases, and we purchased equity. Normally, would that not be under non-budgetary?

Ms. Santiago: As I said, the ones I remember are the repayable contributions, and those would have been budgetary. We will look up if there were any non-budgetary ones.

Senator Murray: That would be what we call the loan. What about the equity position we took? That should be non-budgetary.

Mr. Enns: That would be an investment.

Senator Murray: Thank you. What was the total amount again? Do you have that?

Mr. Enns: I do not know.

Mme Thornton : C'est exact. On essaie d'abord de rééchelonner le remboursement, puis si cela ne fonctionne pas, on essaie de recouvrer les prêts autrement. Par exemple, si on apprend qu'un étudiant reçoit une aide financière d'une autre organisation fédérale, on peut en réclamer la suspension. Ensuite, on détermine si on est légalement fondé à recouvrer la dette. Si ce n'est pas le cas, on doit la radier.

Le sénateur Murray : Cela semble logique.

En ce qui concerne l'achat du campus de Nortel, j'imagine que les 216 millions de dollars ne servent qu'à en faire l'acquisition et à payer l'impôt foncier, n'est-ce pas? Il doit bien y avoir une prévision quelque part qui indique combien cela coûtera pour rénover ce nouveau quartier général et le rendre décent et digne de tous les généraux et colonels, de même que leurs collègues civils qui y seront localisés.

M. Enns : Absolument. Au total, les dépenses projetées pour TPSGC et le MDN, relativement à l'acquisition, l'aménagement et la relocalisation...

Le sénateur Murray : Je suis désolé, l'acquisition et quoi?

M. Enns : L'acquisition, l'aménagement des locaux, la rénovation et la relocalisation — et pour ce qui est du MDN, l'aménagement, la sécurité et la technologie de l'information — se chiffrent à 998 millions de dollars.

Le sénateur Murray : Sur combien d'années?

M. Enns : Si je ne me trompe pas, la relocalisation devrait se faire d'ici 2016-2017.

Le sénateur Murray : J'aimerais que vous me rafraîchissiez la mémoire sur certaines questions. L'aide financière accordée à l'industrie de l'automobile, particulièrement GM et Chrysler, s'inscrivait-elle dans les dépenses budgétaires ou non budgétaires?

Mme Santiago : Je crois que la majeure partie du financement octroyé — sous la forme de contributions remboursables — comptait pour des dépenses budgétaires.

Le sénateur Murray : Dans les deux cas, si je ne m'abuse, nous avons prêté l'argent et nous avons acheté une participation en capital dans l'entreprise. Normalement, cela ne devrait-il pas faire partie des dépenses non budgétaires?

Mme Santiago : Comme je l'ai dit, je me souviens seulement des contributions remboursables, et elles s'inscrivaient dans les dépenses budgétaires. Nous allons vérifier s'il n'y a pas d'autres dépenses non budgétaires.

Le sénateur Murray : À ce moment-là, il s'agirait d'un prêt. Qu'en est-il de la participation en capital que nous avons obtenue? Cela devrait être considéré comme une dépense non budgétaire.

M. Enns : C'est un investissement.

Le sénateur Murray : Merci. Quel était le montant total déjà? Avez-vous cette information?

M. Enns : Non, je l'ignore.

Senator Murray: That is the past; you are just interested in present-day stuff. Someone has to refresh my memory on the amount and what fiscal year this took place in. Surely you remember that. Was it before your time?

Mr. Enns: It was before my time.

Senator Murray: I will get it. Someone will tell me. I just cannot recall. I wanted to take advantage of your presence here to ask you that.

I have a note here from the Library of Parliament telling us that a March 2010 CBC news item quoted AECL officials as stating that the reactor at Point Lepreau will not return to service until April 2011. I think that has long since been overtaken by events. There is no way it will be ready in April 2011.

Another matter here concerned me, and it has to do with the use by AECL of the Treasury Board vote 5, urgent and unforeseen expenditures and all that stuff. I am looking at table 2 on page 4. In Supplementary Estimates (C) that are now before us, the table I have indicates that you are looking for \$175.4 million for AECL. Now, I have another table that indicates that under vote 5, AECL came to the well in the present fiscal year for \$275.4 million. When you take money from vote 5, you are supposed to have it covered in the next set of supplementary estimates, and I do not know where that \$275.4 million that they have received under vote 5 is found in the 2010-11 supplementary estimates. I see \$300 million in Supplementary Estimates (A), \$294 million in Supplementary Estimates (B) and \$175 million in Supplementary Estimates (C). Can you help me on that?

Ms. Santiago: Other than the \$175 million that you see printed in the supplementary estimates, the \$275 million would have been authorized in prior supplementary estimates, as you said. The way the contingencies vote works is that the organization comes to the well and they get an allocation that covers them until supply, so that \$275 million would have been repaid at supply of Supplementary Estimates (B).

Senator Murray: I see. It was repaid in what sense?

Ms. Santiago: It was repaid in the sense that they would not receive the appropriation as well as the allocation from vote 5.

Senator Murray: The total number of total spending authorities for AECL in the fiscal year now drawing to a close was \$871.9 million between the Main Estimates and the three sets of supplementary estimates, including the one before us. Is that correct? That is the figure I have from the Library of Parliament.

The Chair: Did we have that confirmed?

Ms. Santiago: Yes.

Le sénateur Murray : C'est du passé; vous ne vous intéressez qu'à ce qui est d'actualité. Quelqu'un doit me rafraîchir la mémoire pour ce qui est du montant et de l'exercice financier en question. Vous allez sûrement vous en rappeler. Était-ce avant votre arrivée?

M. Enns : Oui.

Le sénateur Murray : Je vais obtenir cette information. Je vais me renseigner auprès de quelqu'un. Je n'arrive pas à me rappeler. Je voulais profiter de votre présence pour vous poser cette question.

J'ai ici une note de la Bibliothèque du Parlement qui me dit qu'en mars 2010, des représentants d'EACL ont affirmé, dans le cadre d'un article de CBC News, que le réacteur de Pointe Lepreau ne serait pas remis en service avant avril 2011. Je pense que cet article a été dépassé par les événements depuis longtemps. Il est inconcevable que le réacteur soit prêt en avril 2011.

J'ai une autre préoccupation concernant l'utilisation du crédit 5 du Conseil du Trésor par EACL. Ce crédit donne au gouvernement la marge de manœuvre nécessaire pour faire face à des dépenses urgentes ou imprévues. Prenez le tableau 2, à la page 4. Les dépenses projetées pour EACL qui figurent dans le Budget supplémentaire des dépenses (C) s'élèvent à 175,4 millions de dollars. Ensuite, il y a un autre tableau qui indique qu'on a affecté 275,4 millions de dollars à EACL pour le présent exercice à même le crédit 5. Toutes les avances imputées à ce crédit doivent être couvertes par des postes inscrits au budget supplémentaire des dépenses suivant, mais je ne vois pas où est inscrite cette somme dans le Budget supplémentaire des dépenses de 2010-2011. Il y a 300 millions de dollars qui figurent dans le Budget supplémentaire des dépenses (A), 294 millions de dollars dans le Budget supplémentaire des dépenses (B) et 175 millions de dollars dans le Budget supplémentaire des dépenses (C). Pourriez-vous m'éclairer?

Outre les 175 millions de dollars qui sont indiqués dans le Budget supplémentaire des dépenses, les 275 millions de dollars auraient été autorisés dans le Budget supplémentaire des dépenses précédent, comme vous l'avez mentionné. Pour puiser dans le crédit pour éventualités, une organisation présente une demande et reçoit de l'argent lui permettant de poursuivre ses activités jusqu'au prochain budget supplémentaire des dépenses. Par conséquent, les 275 millions de dollars lui auraient été versés dans le cadre du Budget supplémentaire des dépenses (B).

Le sénateur Murray : Que voulez-vous dire exactement?

Mme Santiago : Je veux dire qu'EACL ne recevrait pas les crédits en plus des fonds affectés à même le crédit 5.

Le sénateur Murray : Au total, les autorisations de dépenses d'EACL pour l'exercice financier qui s'achève s'élèvent à 871,9 millions de dollars entre le Budget principal des dépenses et les trois Budgets supplémentaires des dépenses, dont celui qui se trouve devant nous. Est-ce exact? C'est le chiffre que j'ai obtenu auprès de la Bibliothèque du Parlement.

Le président : Nous a-t-on confirmé cette information?

Mme Santiago : Oui.

Senator Murray: I will move on to the Parliamentary Budget Officer, PBO, who said on January 20 this year that there is limited evidence that current plans will meet the President of the Treasury Board's public service attrition target, which is 11,000 full-time positions per annum. Can you help us with that? Do you have more evidence?

Mr. Enns: That is not a target but rather a figure based on historic attrition rates in the Government of Canada, which have been roughly 11,000 per year over the past four years. That figure was used to anticipate a similar reduction of people leaving the public service in the current year. It is not a target that we want to reach; it is a figure based on past trends.

Senator Murray: What is the target?

Mr. Enns: There is no target, per se. The cost-containment measures do not specify a reduction in full-time employees across government. They simply freeze operating budgets at 2010-11 levels. That means each department will work within its appropriated funding to absorb the costs of wage increases as opposed to having them funded.

Senator Murray: I understand that, of course.

Mr. Enns: The attrition provides some flexibility to departments in terms of how they might deal with that.

Senator Murray: The Parliamentary Budget Officer had asked various departments and agencies with regard to staffing reductions to identify how each of them would achieve the savings, and whether service standards or operating risks would be affected. He said, as of January 20, that eight organizations had responded to the PBO request and two organizations, Correctional Services Canada, CSC, and the RCMP, had not responded, although that may have changed since. He pointed out that the forecast decreases in most organizations were offset by a substantial forecast increase in Correctional Services Canada. Do you have anything to say about that?

Mr. Enns: As there is no hiring freeze, departments will continue to take on new employees as required to deliver programs. CSC is a good example of that. For those departments without ongoing pressures or initiatives to implement established attrition rates in which we have confidence, it provides a measure of flexibility to deal with it. It is within the accountability of deputy ministers to deliver what they need to deliver within the envelope provided to them.

Senator Murray: A freeze in operating budgets and the government's insistence that departments swallow any wage settlements suggests that the President of the Treasury Board

Le sénateur Murray : J'aimerais maintenant parler du directeur parlementaire du budget, le DPB, qui a affirmé, le 20 janvier dernier, qu'il était peu évident que les plans actuels permettraient d'atteindre le niveau d'attrition anticipé par le président du Conseil du Trésor dans la fonction publique fédérale, soit à peu près 11 000 postes à temps plein par année. Pourriez-vous nous en dire un peu plus à ce sujet? En savons-nous davantage?

M. Enns : Sachez que ce n'est pas un objectif, mais plutôt un chiffre fondé sur les taux d'attrition enregistrés au gouvernement du Canada. D'après la moyenne des quatre dernières années, quelque 11 000 fonctionnaires quittent leur emploi chaque année. On s'est servi de ce chiffre pour anticiper une réduction semblable de gens qui quitteront la fonction publique au cours du présent exercice. Ce n'est pas un objectif que nous devons atteindre; c'est plutôt un chiffre fondé sur des tendances.

Le sénateur Murray : Quel est l'objectif?

M. Enns : Ce n'est pas un objectif en tant que tel. Les mesures de compression des coûts ne précisent pas une réduction des employés à temps plein au sein du gouvernement. Elles visent uniquement à geler les budgets de fonctionnement aux niveaux de 2010-2011. Cela signifie que chaque ministère devra absorber les coûts liés aux augmentations de salaire à même les fonds déjà alloués. On ne va pas leur en affecter d'autres.

Le sénateur Murray : Évidemment.

M. Enns : Les ministères s'en remettent à l'attrition et bénéficient donc d'une certaine souplesse pour réduire leurs dépenses.

Le sénateur Murray : Le directeur parlementaire du budget a demandé aux divers ministères et organismes, compte tenu des réductions de personnel, de décrire les moyens pris pour réaliser des économies et les conséquences de ces mesures sur les normes de service et les risques de fonctionnement. Il a indiqué qu'en date du 20 janvier 2011, huit organisations seulement avaient répondu à la demande. Le Service correctionnel du Canada et la Gendarmerie royale du Canada sont les deux organisations à ne pas avoir répondu, à moins qu'elles l'aient fait depuis. Il a ajouté que les diminutions prévues dans la plupart des organisations étaient annulées en partie par une augmentation considérable du nombre d'employés au Service correctionnel du Canada. Avez-vous quelque chose à dire là-dessus?

M. Enns : Étant donné qu'il n'y a pas de gel de l'embauche, les ministères continueront de recruter de nouveaux employés, au besoin, afin d'assurer la prestation des programmes. Le SCC en est un bon exemple. Comme les ministères ne subissent pas de pressions continues et n'ont pas de projets d'application de taux d'attrition établis qui nous sembleraient raisonnables, ils bénéficient d'une marge de manœuvre pour gérer la situation. Il revient à chaque sous-ministre de prendre les mesures qui s'imposent à l'intérieur de son enveloppe budgétaire.

Le sénateur Murray : Le gel des budgets de fonctionnement et l'insistance du gouvernement pour que les ministères absorbent tous les rajustements salariaux laissent croire que le président du

has been quite open about this and that they will have to decrease the staffing expense through attrition; it will be a fairly tall order, I would think.

I will close on this. The Parliamentary Budget Officer said that parliamentarians may wish to consider inviting the deputy ministers to appear before standing committees to explain the specific staffing impacts of the operating budget freeze on their organizations, as well as the strategies they intend to use to maintain service, quality and business line risks. I do not know what is being done in the House of Commons because I am not following. I would not like to duplicate anything they are doing, but perhaps we should find out whether they plan to hear from certain deputy ministers and we should consider hearing from others.

He also pointed out, apropos Correctional Services Canada and their planned increase by more than 4,000, that the RCMP propose to decrease by over 1,000 at the same time, although there are suggestions that they need many more people in their organization.

The Chair: That is a good suggestion.

Senator Neufeld: I will ask for additional information on student loans. Usually a provincial portion is attached to those loans, I believe. What kind of information is transferred between the federal government and the provincial governments with regard to student loans? Do you inform the provinces that a student has been forgiven their federal portion of the loan? Can that information be passed to the provinces? I might be wrong in assuming this, but I believe there are two portions to a loan.

Ms. Thornton: We will have to get back to the committee with that information. I am not sure whether the Canada Student Loan portion is linked to provincial loans or whether information is shared. We will undertake to talk to HRSDC to find that information.

Senator Neufeld: I believe that the only way they are linked is through the student, who receives a portion from the federal government and a portion from the provincial government. That might be the only link. I understand each has the right to do whatever but I wonder what information is shared between the two levels of government. Do the provinces continue to try to collect some of those loan repayments? If they do so, are they successful? It would be interesting to be able to make the comparison between the two levels of government.

The Chair: That might vary from province to province. Perhaps you could give us an analysis across the country, which would be most helpful.

Senator Neufeld: My second question is about AECL, which Senator Runciman asked about. It went to vote 5 because of extenuating circumstances. In Supplementary Estimates (C), the figure is for refurbishment program shortfalls. That tells me that

Conseil du Trésor a été très ouvert et que c'est grâce à l'attrition que nous parviendrons à ralentir considérablement la croissance des dépenses relatives au personnel. J'aurais tendance à penser que c'est beaucoup demander.

Je vais terminer là-dessus. Le directeur parlementaire du budget a indiqué que les parlementaires voudraient peut-être inviter les sous-ministres à venir expliquer devant les comités permanents compétents les répercussions précises sur le personnel du gel du budget de fonctionnement de leur organisation, de même que les stratégies qu'ils ont l'intention de mettre de l'avant pour maintenir la qualité du service et limiter les risques pour la conduite de leurs activités. Je ne suis pas les travaux de la Chambre des communes, alors j'ignore ce qui se passe. Pour ne pas travailler en double, nous devrions peut-être vérifier auprès des députés s'ils comptent interroger certains sous-ministres, de façon à ce que nous convoquions les autres.

Il a ajouté que le Service correctionnel du Canada prévoyait augmenter de plus de 4 000 le nombre de ses employés, mais que la Gendarmerie royale du Canada proposait de le réduire de plus de 1 000, et ce, même s'il semblerait que l'organisation ait besoin de nouveaux effectifs.

Le président : C'est une bonne proposition.

Le sénateur Neufeld : J'aimerais que vous m'en disiez davantage au sujet des prêts étudiants. Si je ne me trompe pas, habituellement, ces prêts relèvent aussi de la compétence provinciale. Quel type d'information circule entre le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux en ce qui a trait aux prêts étudiants? Est-ce que vous avisez les provinces lorsque vous radiez la portion fédérale d'un prêt étudiant? Corrigez-moi si je me trompe, mais je crois qu'il y a une portion fédérale et une portion provinciale.

Mme Thornton : Nous allons devoir vous revenir là-dessus. J'ignore si les prêts d'études canadiens sont rattachés aux prêts provinciaux et quels sont les renseignements qui sont communiqués. Nous allons nous renseigner auprès de RHDC.

Le sénateur Neufeld : Je crois que le seul lien qui les unit, c'est l'étudiant, qui reçoit une partie du gouvernement fédéral et une autre du gouvernement provincial. C'est le seul lien que je peux voir. Je sais que chaque gouvernement a le droit de faire ce qu'il veut, mais j'aimerais savoir le type d'information qui circule entre les deux ordres de gouvernement. Les provinces continuent-elles de recouvrer ces prêts? Si oui, réussissent-elles? Ce serait intéressant de pouvoir faire la comparaison entre les deux ordres de gouvernement.

Le président : La situation peut varier d'une province à l'autre. Vous pourriez peut-être nous transmettre une analyse de la situation partout au pays; cela nous serait très utile.

Le sénateur Neufeld : Ma deuxième question concerne EACL, comme en a discuté plus tôt le sénateur Runciman. L'organisation a obtenu des fonds en vertu du crédit 5 en raison de circonstances particulières. La somme prévue dans le Budget

someone misestimated the last time around when they came here. There are some significant shortfalls of \$175 million, which is a lot of money. Today we are at \$872 million rounded for AECL.

Since I have been here, not one supplementary estimate has come before us that has not asked for another \$100 million or \$200 million or \$300 million for AECL. It is a substantial amount of money. I would like to know more about where those shortfalls are. You listed refits at four facilities, including Point Lepreau, Bruce Power and in South Korea and Quebec. I was in Quebec recently and talked to Hydro-Québec. Nothing is happening there so they are off the list. We have been told by AECL that South Korea is flowing beautifully and is on time and on budget, so I can cross that one off the list.

I was at Bruce Power a while ago where they said that everything was on time and on budget. That leaves only Point Lepreau. I would like to have a little more information about where the \$175.4 million is going in terms of the shortfalls. If some of the money is going to Bruce Power, I would like to know how much. I assume that most of it is for the national research universal, NRU, reactor and the isotope production, but I am not positive of that. It leaves me wanting more information. I agree with Senator Runciman. I have been to Treasury Board, so I know that you have to go with more information than "I am sorry; we miscalculated" or they will show you the door quickly, at least where I come from.

I would like to know the dollar amount, what this \$175.4 million is going to.

Mr. Enns: I will take a stab at it now and, if you would like more information, we will endeavour to get it for you.

Of the total amount you are seeing in these supplementary estimates, \$16 million is for isotope production. That is the upgrades and repairs required to re-licence the NRU for isotope production until 2016. That is \$16 million.

The shutdown of the dedicated isotope facilities, including the MAPLE reactors, which were terminated in May 2008, is \$7 million. That includes putting them into a safe shutdown state and returning the inventories of the enriched uranium to the United States, as well as to pay for legal costs associated with the action brought against the corporation by MDS Nordion.

There is \$16 million for operational infrastructure upgrades related to health, safety and security at Chalk River — fire safety, sewage facilities, technical equipment, that kind of thing.

supplémentaire des dépenses (C) sert à couvrir les coûts inhérents aux travaux de remise en état. Cela m'indique que quelqu'un a mal calculé les coûts la dernière fois. Il y a un manque à gagner de 175 millions de dollars, ce qui n'est pas négligeable. En date d'aujourd'hui, 872 millions de dollars ont été alloués à EACL.

Depuis que je suis ici, il n'y a pas un Budget supplémentaire des dépenses qui n'a pas fait état d'une demande de 100, 200, voire 300 millions de dollars supplémentaires pour EACL. C'est beaucoup d'argent. J'aimerais en savoir davantage sur ces manques à gagner. Vous avez indiqué que quatre réacteurs, notamment à Point Lepreau, à Bruce Power, en Corée du Sud et au Québec, nécessitaient des travaux de réfection. Je suis allé au Québec récemment et j'ai discuté avec des représentants d'Hydro-Québec. Il semblerait que rien ne se passe de leur côté; ils sont donc rayés de la liste. Des responsables d'EACL nous ont dit que les travaux en Corée du Sud allaient bon train et qu'ils respectaient les échéanciers et les budgets prévus. Je peux donc le rayer de la liste.

Il y a quelque temps, je suis allé à Bruce Power, et on m'a dit que tout était dans les délais et dans les limites du budget prévu. Il ne nous reste plus que le réacteur de Point Lepreau. J'aimerais avoir plus de détails concernant la ventilation des 175,4 millions de dollars. Si on alloue des fonds à Bruce Power, j'aimerais savoir combien exactement. Je présume que la majeure partie des fonds sera allouée pour le réacteur national de recherche universelle, NRU, et la production d'isotopes, mais je n'en suis pas certain. J'aurais besoin de plus de renseignements. Je suis d'accord avec le sénateur Runciman. En ce qui me concerne, pour avoir travaillé au Conseil du Trésor, je sais qu'on doit présenter beaucoup plus d'informations qu'un simple « désolé, nous avons mal calculé », sans quoi on se fait rapidement montrer la porte.

J'aimerais donc savoir où exactement vont ces 175,4 millions de dollars.

M. Enns : Je vais tenter de répondre tout de suite, et si ma réponse ne vous satisfait pas, nous vous transmettrons de plus amples renseignements plus tard.

Du montant total qui est inscrit dans ce Budget supplémentaire des dépenses, 16 millions de dollars sont destinés à la production d'isotopes. On veut effectuer des mises à jour et des réparations afin de renouveler la licence d'exploitation du réacteur NRU et ainsi être en mesure d'assurer la production d'isotopes jusqu'en 2016. Cela représente donc 16 millions de dollars.

La fermeture des installations de production d'isotopes, y compris les réacteurs MAPLE, dont on a abandonné le projet en mai 2008, se chiffre à 7 millions de dollars. Il faut notamment placer les réacteurs dans un état d'arrêt sécuritaire et retourner les stocks d'uranium enrichi aux États-Unis, de même que payer les frais juridiques associés aux poursuites intentées contre l'organisation par MDS Nordion.

On alloue 16 millions de dollars aux mises à jour opérationnelles et structurelles relatives aux priorités en matière de santé, de sécurité et d'environnement dans les laboratoires de Chalk River — sécurité-incendie, égouts, équipement technique, et cetera.

There is \$18 million that will be going for new reactor technology development. This is to support future potential sales of CANDU reactors.

Where you started with the life extension or the refurbishment projects, that is \$97 million of the total. The most challenging, as you have noted, is Point Lepreau. The Ontario and South Korea projects, as you have noted, are further advanced and are expected to be completed in 2011. Again, Hydro-Québec has announced that it will be postponing the active phase of life extension at Gentilly. We have the same information.

Finally, there is what I mentioned earlier on the operational pressures at \$21.4 million.

That is the breakdown that we have been provided by AECL in terms of the requirements for the \$175 million.

Senator Marshall: Most of my questions are about Human Resources and Skills Development, but I do have a follow-up question on Atomic Energy of Canada.

When we were doing Supplementary Estimates (B), we had officials from the corporation in to speak to us about their funding requests. We asked the question about where they were going for the rest of the fiscal year we are in now, trying to get a handle on what was going to be in Supplementary Estimates (C).

What kind of information does treasury board get? The official here from Atomic Energy of Canada could not give us any information as to where they were going until the end of the fiscal year, but Treasury Board must require that information. Do you just take each request as it comes in each quarter and deal with that, or are you focusing on future projections?

Mr. Enns: Given the nature of the problem that we have, there has been active monitoring, by NRCAN primarily, which then sponsors the submissions we will see at the Treasury Board for AECL. There is ongoing progress reporting and monitoring. The reason why you see it so often is that the funding is flowing piece by piece. That is purposeful.

I would say that there is a team of people at NRCAN that is responsible for the department's role in AECL. We then work with them as they provide information to treasury board on which it can make its decisions.

Senator Marshall: The committee here is seeing it piece by piece as well. Is there anyone looking out into the future? When we did Supplementary Estimates (B), I was only looking at the next quarter so I was not looking way down the road. We could not even get any information on what was coming down in the next quarter, and we were already into the next quarter. Does Treasury Board not have that information? I would expect that you would be getting that information. Would you not know where you are going until the end of the fiscal year?

La somme de 18 millions de dollars sera consacrée à la mise au point de technologies pour les nouveaux réacteurs en vue d'appuyer les ventes potentielles des réacteurs CANDU.

Pour ce qui est des projets de prolongation de la vie et de remise en état, le coût s'élève à 97 millions de dollars. Comme vous l'avez remarqué, le réacteur de Point Lepreau est celui qui exige le plus grand investissement. En Ontario et en Corée du Sud, comme vous l'avez indiqué, les projets sont très avancés et devraient être achevés en 2011. Quant à Hydro-Québec, elle a annoncé qu'elle reporterait la phase active de prolongement de la durée de vie du réacteur Gentilly. Nous avons la même information.

Enfin, comme je l'ai mentionné plus tôt, la gestion des pressions opérationnelles nécessite la somme de 21,4 millions de dollars.

C'est la ventilation des 175 millions de dollars que nous a fournie EACL.

Le sénateur Marshall : La plupart de mes questions concernent Ressources humaines et Développement des compétences Canada, mais j'ai une petite question au sujet d'Énergie atomique du Canada limitée.

Quand nous avons examiné le Budget supplémentaire des dépenses (B), des représentants de l'organisation sont venus nous parler de leurs demandes de financement. Nous leur avons demandé quelle était leur situation pour le reste de l'exercice financier afin d'essayer de prévoir ce qui allait se trouver dans le Budget supplémentaire des dépenses (C).

Quel type d'information le Conseil du Trésor reçoit-il? EACL n'était pas en mesure de nous dire ce qu'elle prévoyait faire d'ici la fin de l'exercice financier, et pourtant, le Conseil du Trésor a besoin de cette information. Est-ce que vous vous penchez sur chaque demande en fonction de chaque trimestre ou si vous regardez à plus long terme?

M. Enns : Étant donné l'ampleur du problème, on exerce une surveillance accrue. C'est le ministère des Ressources naturelles qui s'en occupe principalement et qui dépose les demandes de financement auprès du Conseil du Trésor pour le compte d'EACL. On assure un suivi continu et on fait rapport sur l'état d'avancement. La raison pour laquelle EACL apparaît souvent dans les budgets, c'est que le financement est versé au compte-gouttes. C'est voulu.

Je dirais qu'il y a une équipe de personnes à RNCAN qui sont responsables d'EACL. Nous collaborons avec eux à la communication des renseignements qui permettront au Conseil du Trésor de prendre ses décisions.

Le sénateur Marshall : Le comité voit bien que l'argent est versé en fonction de chaque trimestre. Y a-t-il quelqu'un qui fait des prévisions à long terme? Quand nous avons examiné le Budget supplémentaire des dépenses (B), je ne faisais que me questionner sur le prochain trimestre, et on n'était même pas en mesure de me donner de l'information, alors que nous étions rendus là. Le Conseil du Trésor n'a-t-il pas cette information? Je m'attendrais à ce que vous l'ayez. Ne faites-vous pas de prévisions avant la fin de l'exercice financier?

Mr. Enns: As a Crown corporation, the organization submits forward-looking plans. We do see those as well. The government has publicly stated its intention to find a new owner for its commercial arm. They are engaged in a process there. Negotiations are ongoing and I could not comment on them.

The restructuring process is complex. We cannot really comment on what is going on with those portions of the issue. We do our due diligence when we see things coming forward from the corporation as they make these requests for additional funding in the context of the process.

Senator Marshall: My main questions are on Human Resources and Skills Development Canada. I want to talk about some of the programs that additional funding is being provided for. Under the Canada education savings program, there was \$60 million extra. I understand that was for an increased uptake in the program. However, there was an adjustment to appropriations of \$36 million for allowance payments. What would that be? It is on page 129.

I can understand the increased uptake. It is an extra 10 per cent. Authorities to date would be main supply plus the supplementary estimates, would it not?

Mr. Enns: Yes. You were asking first about the Canada education savings grants.

Senator Marshall: Yes, and the extra \$60 million; I understand that is an additional uptake and it is about 10 per cent.

Mr. Enns: Yes, that is correct.

Senator Marshall: What would the \$36 million be on page 129? There is an adjustment, a reduction. It is less than 10 per cent. What allowance program is that?

Mr. Enns: The \$36 million is a decrease in allowance benefit payments for the elderly. This is the allowance for the survivor. This provides payments to low-income surviving spouses or common-law partners age 60 to 64. The decrease is due to, again, updated population and monthly rate forecasts. They would have a model and they would be monitoring the statistics and then adjusting their forecasts accordingly. At this point, this results in a decrease of \$36 million.

Senator Marshall: Under the Canada disability savings program, if you go further down the page, there were some changes made to that program in the last budget. Just to make sure I am interpreting the information correctly, the authorities to date include both main supply and supplementary estimates, but the adjustment to the appropriations for both the grants portion and bonds portion of the disability savings program is significant when you look at the authorities to date. For the grants, it was originally thought to be \$10 million and the adjustment to the appropriations is \$67 million.

M. Enns : À titre de société d'État, l'organisation présente des plans axés sur l'avenir. C'est ce que nous constatons. Le gouvernement a publiquement annoncé son intention de trouver un nouveau propriétaire pour sa branche commerciale. Des négociations sont d'ailleurs en cours, mais je ne peux pas vous en dire plus là-dessus.

Le processus de restructuration est complexe. Nous ne pouvons pas vraiment nous prononcer sur ces aspects de la question. Nous faisons preuve de diligence raisonnable lorsque la société nous présente des demandes de financement additionnel dans le cadre du processus.

Le sénateur Marshall : Mes questions concernent principalement Ressources humaines et Développement des compétences Canada. J'aimerais aborder quelques-uns des programmes auxquels on a affecté des fonds additionnels. Je constate qu'on a alloué 60 millions de dollars de plus au Programme canadien pour l'épargne-études. Si je comprends bien, cela s'explique par une augmentation des demandes. Toutefois, il y a eu un rajustement aux crédits de l'ordre de 36 millions de dollars pour le versement d'allocations. Qu'est-ce que c'est exactement? Cela se trouve à la page 157.

Je peux comprendre l'augmentation des demandes. Il s'agit d'un 10 p. 100 additionnel. Les autorisations de dépenses comprendraient donc le Budget principal et le Budget supplémentaire des dépenses, n'est-ce pas?

M. Enns : Oui. Vous voulez d'abord savoir ce qu'il en est des paiements de subventions canadiennes pour l'épargne-études.

Le sénateur Marshall : C'est exact, et aussi de l'affectation supplémentaire de 60 millions de dollars; je crois savoir qu'il s'agit de demandes additionnelles et que cela représente 10 p. 100.

M. Enns : Tout à fait.

Le sénateur Marshall : À quoi se rapportent les 36 millions de dollars que l'on voit à la page 157? Il y a un rajustement, une réduction. Cela représente moins de 10 p. 100. De quel programme s'agit-il?

M. Enns : Il y a eu une diminution des versements d'allocation aux personnes âgées. On parle ici d'une allocation au survivant qui est versée aux conjoints, veufs et veuves, âgés entre 60 et 64 ans et touchant un faible revenu. Encore une fois, cette diminution est attribuable aux prévisions relatives au nombre de prestataires et au taux mensuel moyen. On a un modèle et on ajuste les prévisions en fonction des statistiques. Cela a donné lieu à une diminution de 36 millions de dollars.

Le sénateur Marshall : En ce qui concerne l'épargne-invalidité, si vous descendez plus bas, vous verrez qu'on a apporté des changements à ce programme dans le dernier budget. Corrigez-moi si je me trompe, mais je crois savoir que les autorisations de dépenses incluent à la fois le Budget principal et les Budgets supplémentaires des dépenses, mais que le rajustement aux crédits, autant pour les subventions que pour les bons pour l'épargne-invalidité, est substantiel quand on regarde les autorisations de dépenses disponibles. Pour ce qui est des subventions, on avait prévu au départ 10 millions de dollars, et le rajustement se chiffre à 67 millions de dollars.

Is that as a result of the changes that were made during the last budget process? It is on page 129, about halfway down the page.

Mr. Enns: The increase in Canada disability savings grants is due, as you have noted, to the revised growth rate estimate. Through this grant, there are matching grants of up to 300 per cent, depending on the amount contributed and the beneficiaries' family income. The increase is a result of higher-than-estimated take-up by Canadians than forecast when the program was established in 2008.

Then there is a related item, funding for the disability savings program. That is a Budget 2010 initiative to allow a deceased individual's RRSP, registered retirement savings plans, or RRIF, registered retirement income fund, proceeds to be transferred to the disability savings plan.

Senator Marshall: Yes, I remember that. This would include the changes in the last budget.

Would those increases have been projected when the changes were contemplated? Would you have expected that the increase would have been that significant?

Ms. Thornton: At the time, there would have been forecasts provided, and this reflects a change based on similar experience. They have modified the forecast.

Senator Marshall: In the front of the document, the major items are mentioned. On page 12, it talks about the Canada Revenue Agency and the \$279 million that looks like a reduction. When you read the explanation, it says that the Canada Revenue Agency is collecting and then reimbursing. It sounds like money in and out. Why would there be a figure of \$279 million? Am I interpreting that program properly? On page 12, it is headed "Modification to original estimate of disbursements to provinces under the *Softwood Lumber Products Export Charge Act* . . ."

Mr. Enns: Through that act, CRA does, in fact, collect and administer charges levied on exports of softwood lumber products to the U.S. and then makes disbursements to provinces of these amounts, and there is some netting of administrative deductions.

In the 2010-11 Main Estimates, there was a statutory softwood lumber export charge estimate of \$479 million. This is being reduced now to \$200 million to account for changing prices and volumes in the lumber market. That is why you see the item there. It is a reduction of the original estimate that appeared in the Main Estimates.

Senator Marshall: Why would there be any difference at all if it was just in and out? It sounds like CRA is collecting and then disbursing. If it is in and out, why would there be a \$200-million expenditure item?

Mr. Enns: I am not sure of that.

Est-ce le résultat des changements apportés dans le cadre du dernier budget? Cela se trouve au bas de la page 157.

M. Enns : L'augmentation des subventions canadiennes pour l'épargne-invalidité est attribuable, comme vous l'avez indiqué, à l'estimation révisée du taux de croissance. Par l'intermédiaire de ce programme, on octroie des subventions de contrepartie pouvant aller jusqu'à 300 p. 100, selon le montant cotisé et le revenu familial des bénéficiaires. Cette augmentation s'explique par une participation plus élevée que ce qu'on avait prévu lorsque le programme a été mis sur pied en 2008.

Il y a aussi un poste connexe, c'est-à-dire le financement du régime d'épargne-invalidité. Il s'agit d'une initiative lancée dans le cadre du budget de 2010 qui permet que le capital accumulé par une personne décédée dans un REER, régime enregistré d'épargne-retraite, ou dans un FERR, fonds enregistré de revenu de retraite, puisse être transféré à un régime d'épargne-invalidité.

Le sénateur Marshall : Oui, je m'en souviens. Cela comprendrait les changements apportés dans le cadre du dernier budget.

Avait-on prévu ces augmentations au moment d'apporter les changements? S'attendait-on à ce que l'augmentation soit aussi importante?

Mme Thornton : À l'époque, on avait fourni des prévisions, et cela reflète un changement en fonction d'une situation semblable. On a modifié les prévisions.

Le sénateur Marshall : Au début du document, les principaux postes y sont décrits. À la page 14, on parle de l'Agence du revenu du Canada et des 279 millions de dollars qui s'apparentent à une réduction. Quand on lit l'explication, on constate que l'Agence du revenu du Canada a le pouvoir de percevoir et de rembourser. Cela m'a tout l'air de rentrées et de sorties d'argent. Pourquoi alors y a-t-on inscrit la somme de 279 millions de dollars? Est-ce que je comprends bien le programme? À la page 14, le titre est « Modification de l'estimation initiale des versements aux provinces en vertu de la *Loi sur les droits d'exportation de produits du bois d'œuvre...* »

M. Enns : En fait, en vertu de cette loi, l'ARC perçoit des droits sur les exportations aux États-Unis des produits de bois d'œuvre et redistribue ces montants aux provinces, et il y a une certaine compensation des déductions administratives.

Dans le Budget principal des dépenses de 2010-2011, on avait prévu un droit d'exportation obligatoire sur les produits de bois d'œuvre de l'ordre de 479 millions de dollars. On a maintenant réduit ce nombre à 200 millions de dollars en fonction des fluctuations des prix et des volumes dans le marché du bois d'œuvre. C'est le chiffre que vous voyez. Cela représente une réduction de l'estimation initiale qui figure dans le Budget principal des dépenses.

Le sénateur Marshall : Pourquoi y aurait-il un aussi grand écart si l'argent qui rentre correspond à l'argent qui sort? Il semble que l'ARC prélève des montants qu'elle redistribue par la suite. Dans ce cas, pourquoi inscrit-on une dépense de l'ordre de 200 millions de dollars?

M. Enns : Je ne suis pas sûr.

Ms. Thornton: It is the forecast of what would be in, and there have been much slower exports to the States with the reduced housing builds. The original estimate was \$400 million.

Senator Marshall: Will there be an expenditure at the end of the year?

Mr. Enns: Of the \$200 million.

Senator Marshall: It is not just in and out. There is a residual amount.

Senator Murray: Supplementary on the softwood lumber item — within the past little while, Mr. Peter Van Loan, the Minister of International Trade, put out a statement commenting on an adverse decision that Canada had suffered in the international tribunal. They were going to have to put a higher tax on the products going into the States, and they were going to turn that revenue over to the provinces. Is that contained in your supplementary estimates there?

Mr. Enns: My understanding is no; that would not be part of the supplementary estimates. That would be reflected later.

Senator Murray: Do you know how much?

Mr. Enns: I do not know.

Senator Murray: We will see it in another supplementary estimate or in the Main Estimates.

Senator Peterson: I do not want to be picking on the students, but what are the major reasons for non-payment? Is it that they do not complete their education or is it because of health? What are the major reasons?

Mr. Enns: I am not sure what the reasons would be. We could request the department to provide information on that.

Senator Peterson: In terms of the bankruptcy changes, it talks about 10 years. Is that too much or too short? What would be a realistic time frame?

Ms. Thornton: My apologies if I indicated I thought a shortening of time was too short. The question was simply would it have an impact on the write-off, and it would simply accelerate some of the time, or could potentially. I have no comment on whether the time frame is appropriate.

Senator Peterson: I will rephrase the question. What do you think would be a realistic time frame to change to, in your experience? Would it be two years or three years?

Ms. Thornton: My experience is that it is not actually the time frame, but at what point you can realistically say it is no longer viable to pursue this debt, or it is costing more to pursue the debt than to carry it on the books.

Senator Peterson: Your experience would indicate that is how long?

Ms. Thornton: Whatever it takes.

Mme Thornton : C'est une prévision du montant perçu, mais il y a eu un ralentissement des exportations vers les États-Unis, compte tenu de la baisse de la construction. On prévoyait au départ la somme de 400 millions de dollars.

Le sénateur Marshall : Y aura-t-il une dépense à la fin de l'année?

M. Enns : De 200 millions de dollars.

Le sénateur Marshall : Ce n'est pas juste de l'argent qui rentre et qui sort. Il y a un montant résiduel.

Le sénateur Murray : En plus de ces droits d'exportation, le ministre du Commerce international, M. Peter Van Loan, a récemment fait une déclaration concernant la réaction du Canada à une décision rendue par la Cour d'arbitrage international. On devra imposer une taxe plus élevée sur les produits acheminés aux États-Unis qu'on remettra ensuite aux provinces. Est-ce que cela fait partie du présent Budget supplémentaire des dépenses?

M. Enns : À ma connaissance, non; cela ne figure pas dans ce budget. On l'inscrira plus tard.

Le sénateur Murray : Savez-vous combien d'argent cela représente?

M. Enns : Non, je l'ignore.

Le sénateur Murray : Le montant figurera dans un autre Budget supplémentaire des dépenses ou dans le Budget principal des dépenses.

Le sénateur Peterson : Je ne voudrais pas m'acharner sur le sort des étudiants, mais qu'est-ce qui fait en sorte qu'ils ne remboursent pas leurs prêts? Est-ce parce qu'ils n'ont pas terminé leurs études ou parce qu'ils éprouvent des problèmes de santé? Quelles sont les principales raisons?

M. Enns : Je ne connais pas les motifs. Nous pourrions demander au ministère de nous transmettre cette information.

Le sénateur Peterson : Pour ce qui est des faillites, on parle d'une période de 10 ans. Est-ce trop long ou trop court? Qu'est-ce qui serait considéré comme un délai raisonnable?

Mme Thornton : Toutes mes excuses si j'ai laissé entendre qu'une période réduite serait trop courte. La question était simplement de savoir si cela aurait une incidence sur la radiation, et cela va possiblement accélérer les choses. Je n'ai rien à dire sur le délai.

Le sénateur Peterson : Je vais reformuler ma question. Selon vous, quel serait un délai réaliste? Deux ans, trois ans?

Mme Thornton : D'après mon expérience, ce n'est pas tant le délai, mais plutôt le moment à partir duquel on décide qu'il n'est plus rentable de recouvrer les dettes, que les prêts sont irrécouvrables.

Le sénateur Peterson : Et selon votre expérience, combien de temps cela représente-t-il?

Mme Thornton : Peu importe le temps qu'il faudra.

Senator Finley: My understanding is that the student loans and the default for the last three years are at least seven years old, all of them. There are none less than seven years.

Ms. Thornton: We would have to confirm that time period. I do not know that the time period is a fixed criteria, although it seems reasonable. They have gone through all the processes possible for recovery and realize they just cannot. If it is no longer legally enforceable and there is indeed a statute of limitations on that, they will write it off. That is worth passing on to HRSDC.

The Chair: I will remind honourable senators we are confusing government writing off a debt and the student going through a personal bankruptcy. If you write it off, presumably you do not have the cost of the bankruptcy being incurred as well.

Senator Peterson: On Atomic Energy of Canada, ensuring isotope production, the \$175.4 million, is that net of any revenue they get?

Senator Ringuette: No. The revenues are never registered.

Senator Peterson: Where do they go? Could we find it somewhere? They have the market cornered on that. They are the only ones who have made it.

Mr. Enns: The isotope production is not the total \$175 million.

Senator Peterson: I know that. I am asking about the revenue. Where would I find that?

Mr. Enns: The revenues would be expressed in the public accounts or in their corporate plans. We can find that for you.

The Chair: Public accounts are after the year is over.

Senator Peterson: It would be nice to see that.

The Chair: You make a good point. It would be nice to balance it. Presumably AECL has some revenue from these projects, even though they are overrun. You are not netting this; you are just showing the costs or expenses.

Mr. Enns: Exactly.

Senator Gerstein: Thank you, witnesses, for appearing before us. I would like to draw your attention to page 9 and to the paragraph on student loans. It seems it is of great interest to a number of people around the table. In particular, I would draw your attention to the third line in the paragraph, which says:

This covers a three-year period and represents less than 1 per cent of the total Canada Student Loan portfolio.

I know what it says, but I must tell you that I have not the slightest idea of what it means. I am assuming that there have to be criteria for write-off. The vast majority of write-off would be done by formula, and the formula would probably be based on the recency of the last payment. Clearly, that is the basis on which you write off. If you have not paid in 90 days or 120 days,

Le sénateur Finley : Je crois savoir que le défaut de paiement au cours des trois dernières années est d'au moins sept ans. Aucun n'est inférieur à cela.

Mme Thornton : Nous devons confirmer cette information auprès du ministère. J'ignore si la période est un critère établi, bien que cela semble raisonnable. On a pris toutes les mesures possibles et on s'est rendu compte que le recouvrement était impossible. Si c'est légalement exécutoire, et qu'il y a un délai de prescription, on va procéder à la radiation. Cela vaudrait la peine d'en parler à RHDC.

Je rappelle aux honorables sénateurs que nous confondons la radiation d'une dette par le gouvernement et la faillite personnelle d'un étudiant. Si l'on radie les dettes, on n'a vraisemblablement pas les coûts de la faillite en plus.

Le sénateur Peterson : En ce qui concerne les fonds de 175,4 millions de dollars à Énergie atomique du Canada limitée pour le maintien de la production d'isotopes, est-ce qu'on tient compte de toutes leurs recettes?

Le sénateur Ringuette : Non. Les recettes ne sont jamais consignées.

Le sénateur Peterson : Où sont-elles? Pouvons-nous les trouver quelque part? Énergie atomique du Canada limitée s'est accaparée cette part du marché. Ils sont les seuls.

M. Enns : Les 175 millions de dollars ne couvrent pas seulement la production d'isotopes.

Le sénateur Peterson : Je le sais. Ma question porte sur les recettes. Où pourrais-je trouver ces renseignements?

M. Enns : Vous trouverez ses recettes dans les Comptes publics ou dans son plan d'affaires. Nous pouvons les trouver pour vous.

Le président : Les Comptes publics sont publiés une fois que l'année est terminée.

Le sénateur Peterson : Ce serait bien de les voir.

Le président : Vous avez raison. Ce serait bien de pouvoir faire une comparaison. Je suppose qu'ÉACL tire des recettes de ces projets, même si elle dépasse son budget. Vous n'en tenez pas compte; vous n'indiquez que les coûts ou les dépenses.

M. Enns : Exactement.

Le sénateur Gerstein : Je remercie les témoins de comparaître devant nous. J'aimerais vous renvoyer au paragraphe sur les dettes liées aux prêts aux étudiants, à la page 10. Il semble que ce passage revêt un intérêt considérable pour plusieurs personnes ici. J'attire votre attention en particulier sur la troisième ligne du paragraphe :

Cette somme couvre une période de trois ans et représente moins de 1 p. 100 du portefeuille total des prêts d'études canadiens.

Je comprends les mots, mais je dois vous dire que je n'ai pas la moindre idée de ce qu'ils signifient. Je présume que la radiation des dettes doit reposer sur des critères. La vaste majorité des radiations sont probablement faites selon une formule, qui se fonde sur le dernier paiement. Il est clair qu'on radie en fonction de cela. Si l'on n'a pas payé après 90 ou 120 jours, peu importe, il

whatever it is, there is a formula. There may be some exceptions. There may be those who are deceased and you write it off, and there is no estate.

What is disturbing to me is the phrase “represents less than 1 per cent of the total Canada Student Loan portfolio.” I do not know if “total portfolio” means current portfolio. My concern is that a less than 1-per-cent write-off is an extremely low number. I cannot think of a retail company that would have bad debts less than 1 per cent.

Having it less than 1 per cent suggests to me that perhaps whoever grants loans is turning too many loans down, because if you start on the premise that you do not want to have a write-off, you do not grant any credit in the first place.

If the criteria are too tight and too many applicants are being turned down, that is what I might be taking out of this. We are, in effect, causing a problem for the future of this country. I would ask the question, we can live with a number that is higher than less than 1 per cent. No one will get the gold medal because they take it from whatever it is and can reduce by 0.10, or whatever the number is. That is why I say, as I read the line, I have absolutely no idea what it means, over what period this has been written off, what is the portfolio. If you read 1 per cent, is the portfolio \$1.5 billion? Is that the portfolio of the student loans presently? I cannot tell from this.

I would be very interested to hear you try to expand on any of the things I am raising because, frankly, it is concerning to me that the number is so low.

Mr. Enns: Perhaps we will need to get back to the department on that and get an answer for you from them on the criteria, how they are applied and what it represents in terms of the total or current portfolio. We will get that for you.

Senator Gerstein: I would have liked to have seen the number higher, to be frank.

The Chair: You have quite a bit of research to do for us on student loans and we look forward to receiving it.

Senator Dickson: The areas I would like to address are atomic energy and questions relating to Veterans Affairs. Our veterans are doing a tremendous job in Afghanistan. Many have come home with disabilities and they are pushing for money to flow out under the New Veterans Charter.

Coming to Point Lepreau first, what was the amount and what were the terms and conditions of the original contract for the refurbishing of Point Lepreau?

Mr. Enns: I do not have that information here. We will have to get that from AECL.

Senator Dickson: I have notes from the Library of Parliament. The original contract was for \$1.4 billion. Does that sound familiar? You cannot answer?

Mr. Enns: No, I cannot.

existe une formule. Il peut y avoir des exceptions, par exemple dans le cas des gens qui sont décédés; on radie la dette, et il n'y a pas de succession.

Ce que je trouve troublant, c'est le passage « représente moins de 1 p. 100 du portefeuille total des prêts d'études canadiens ». Je ne sais pas si le « portefeuille total », c'est le portefeuille actuel. Ce qui me préoccupe, c'est que moins de 1 p. 100, c'est extrêmement peu. Je ne peux m'imaginer aucun commerce de détail qui aurait des créances irrécouvrables représentant moins de 1 p. 100.

Le fait que c'est moins de 1 p. 100 me porte à croire que ceux qui octroient des prêts refusent peut-être trop de demandes, car si l'on part du principe qu'on ne veut pas en arriver à la radiation de dettes, alors on n'accorde pas de prêt.

Si les critères sont trop stricts et que trop de demandes sont refusées, c'est ce que je pourrais en déduire. En effet, nous causons un problème pour l'avenir du pays. Je me demande si nous pouvons vivre avec un montant qui représente plus que moins de 1 p. 100. Personne n'obtiendra la médaille d'or pour avoir réduit le nombre de 0,10 ou autre chose. C'est pourquoi je dis que je ne sais pas du tout ce que le passage signifie, durant quelle période les dettes ont été radiées, et quel est le montant du portefeuille. Si l'on parle de 1 p. 100, le portefeuille est-il de 1,5 milliard? Est-ce le portefeuille des prêts aux étudiants actuel? Ce passage ne permet pas de le savoir.

J'aimerais beaucoup que vous nous en disiez plus long sur les questions que je soulève, car pour être honnête, je suis préoccupé de voir des chiffres aussi bas.

M. Enns : Il nous faudra peut-être demander des renseignements au ministère à propos des critères, de la façon dont on les applique et de ce que cela représente par rapport au portefeuille total ou actuel. Nous obtiendrons ces renseignements pour vous.

Le sénateur Gerstein : En toute honnêteté, j'aurais aimé voir un plus gros montant.

Le président : Vous avez passablement de recherches à faire pour nous sur les prêts aux étudiants, et nous avons hâte d'obtenir ces renseignements.

Le sénateur Dickson : J'aimerais parler de questions qui touchent Énergie atomique du Canada limitée et Anciens Combattants. Nos anciens combattants font un travail remarquable en Afghanistan. Bon nombre d'entre eux sont revenus au pays avec des incapacités et ils demandent des fonds en vertu de la Nouvelle Charte des anciens combattants.

Tout d'abord, en ce qui concerne la remise en état du réacteur de Pointe Lepreau, quels étaient le montant et les modalités prévus dans le contrat original à cet égard?

M. Enns : Je n'ai pas les renseignements avec moi. Nous devons les demander à EAEC.

Le sénateur Dickson : J'ai des notes d'information de la Bibliothèque du Parlement. Dans le contrat original, on parlait de 1,4 milliard de dollars. Cela vous rappelle-t-il quelque chose? Êtes-vous en mesure de répondre?

M. Enns : Non.

Senator Dickson: You said in reply to a senator asking a question that, of the \$175 million, a further \$97 million is going to refurbish Point Lepreau. Is that correct?

Mr. Enns: There are refurbishments projects, one of which is Point Lepreau.

Senator Dickson: How much of the \$97 million is for Point Lepreau?

Mr. Enns: I do not have the breakdown here, but we can ask the department for that.

Senator Dickson: How much over budget is Point Lepreau? Do you know or can you find out?

Mr. Enns: We will check on that.

Senator Dickson: As I understand it, the Government of New Brunswick is making claim against the Government of Canada or against Point Lepreau for the cost of electricity. Their sales into the United States have been lost because the project is behind schedule. Does anyone have any idea? Have lawyers been engaged to determine whether that claim is valid or invalid, and what the estimated cost will be to the Government of Canada?

Mr. Enns: I can only say that the Government of Canada has stated that it will meet its legal and contractual obligations. We are not in a position to comment on that.

Senator Murray: That does not include replacement power.

Senator Dickson: Seeing is believing when you get the legal opinion.

Do you have any concept or ideas as to why there were such significant delays and cost overruns at Point Lepreau?

Mr. Enns: I understand that the work was more complex than they expected. They are still working on it. We were told that the removal of the calandria tubes has now been completed and they are being polished prior to being reinstalled. I obviously do not understand the technology, but they expect the project to be completed in 2012.

Senator Dickson: Did they give any date in 2012? Was it any time in that year?

Mr. Enns: All I have is 2012.

Senator Dickson: That gives them some scope.

I have some questions relating to Veterans Affairs Canada and the New Veterans Charter. When do you think the benefit payment backlog will be fully paid to the veterans?

Mr. Enns: We do have to talk to Veterans Affairs about the backlog. It fluctuates, but I do not have information on what the current expectation is when that would be met.

Le sénateur Dickson : En réponse à la question d'un sénateur, vous avez dit que des 175 millions de dollars, 97 millions couvriraient la remise en état du réacteur de Pointe Lepreau. Est-ce exact?

M. Enns : Il y a différents projets de remise en état, dont celui de Pointe Lepreau.

Le sénateur Dickson : Quelle proportion des 97 millions de dollars est destinée au réacteur de Pointe Lepreau?

M. Enns : Je n'ai pas les données sur la ventilation, mais nous pouvons poser la question au ministère.

Le sénateur Dickson : De combien a-t-on dépassé le budget pour Pointe Lepreau? Le savez-vous, ou pouvez-vous obtenir ce renseignement?

M. Enns : Je vais vérifier ce renseignement.

Le sénateur Dickson : Je crois comprendre que le gouvernement du Nouveau-Brunswick réclame au gouvernement du Canada ou à Pointe Lepreau le coût de l'électricité. Ses ventes ont diminué aux États-Unis parce que le projet est en retard. Est-ce que quelqu'un sait si l'on a eu recours à des avocats pour juger du bien-fondé de cette demande et déterminer ce qu'il en coûterait au gouvernement du Canada?

M. Enns : Tout ce que je peux dire, c'est que le gouvernement du Canada a dit qu'il respecterait ses obligations juridiques et contractuelles. Nous ne sommes pas en mesure de faire des commentaires à cet égard.

Le sénateur Murray : Cela n'inclut pas l'énergie de remplacement.

Le sénateur Dickson : On a l'heure juste lorsqu'on obtient un avis juridique.

Savez-vous ce qui explique les retards importants et les dépassements de coûts à Pointe Lepreau?

M. Enns : Je crois comprendre que le travail est plus compliqué que prévu. Le travail n'est pas encore terminé. Nous avons su que les tubes de cuve avaient été enlevés et qu'on est en train de faire le polissage avant de procéder à la réinstallation. Je ne connais évidemment pas la technologie, mais on s'attend à ce que le projet soit terminé en 2012.

Le sénateur Dickson : A-t-on fixé une date? Est-ce que ce sera à n'importe quel moment cette année-là?

M. Enns : Tout ce que je sais, c'est que ce sera en 2012.

Le sénateur Dickson : Cela leur donne une certaine marge de manœuvre.

J'ai quelques questions au sujet d'Anciens Combattants Canada et de la Nouvelle Charte des anciens combattants. À votre avis, à quel moment l'arriéré sera réglé et toutes les prestations seront versées aux anciens combattants?

M. Enns : Nous devons discuter de l'arriéré avec Anciens Combattants. Cela varie, mais je n'ai pas de renseignements sur le moment où l'on pense que ce sera fait.

Senator Dickson: What caused the backlog? Is it because of insufficient staff or incompetency on the part of the staff they do have? They do not understand.

Mr. Enns: Part of the funding is being provided for administrative costs to deal with the backlog. I would assume that part of the problem was an insufficient number of people to do that. That is the purpose of part of the funding.

Senator Dickson: It would not relate to poor management of the people they do have?

Mr. Enns: I do not believe so.

Senator Dickson: That is interesting. Could you explain to us the procedures a veteran must go through to obtain a disability allowance? How much paperwork, how many interviews are required before he gets his cheque? I understand it is extremely cumbersome. You need about three lawyers to get through the first phase.

Ms. Thornton: Those may be excellent questions to pose to Veterans Affairs. I do know they have just launched a red tape reduction program. They are streamlining their processes. They would be better positioned to talk to you, not just about what historically has been required but also what is now being changed.

The Chair: Honourable senators, we have invited Veterans Affairs for next Tuesday's meeting.

Senator Dickson: Thank you. I will save these questions for Veterans Affairs.

The Chair: I do not think it does any harm to get them on the record because they may be unable to attend in the time limit in which we have asked them to come. It is good to get them on the record.

Senator Dickson: Thank you.

Ms. Thornton: On the question about student loans and the statute of limitations, the cut-off date is six years after the last activity, whether that is an acknowledgment from the student there is a loan outstanding or the last legal activity.

The Chair: Honourable senators, and this would be helpful for the Treasury Board Secretariat to know, we have invited HRSDC to come. There are many questions and much research. If you can liaise with them and let them know many of the questions, maybe they could help, so you will not have to give written answers if they are able to give us those answers.

Mr. Enns: We will do that.

The Chair: That would save us all some time, Veterans Affairs and Human Resources and Skills Development Canada.

Le sénateur Dickson : Qu'est-ce qui a causé l'arriéré? Est-ce le manque de personnel ou l'incompétence de la part du personnel en place? Ils ne comprennent pas.

M. Enns : Une partie des fonds est consacrée aux coûts administratifs pour régler l'arriéré. Je suppose qu'une partie du problème a été le manque de personnel pour le faire. C'est en partie l'objectif du financement.

Le sénateur Dickson : Ce ne serait pas lié à une mauvaise gestion de la part du personnel qui est déjà en place?

M. Enns : Je ne crois pas.

Le sénateur Dickson : C'est intéressant. Pouvez-vous nous expliquer le processus qu'un ancien combattant doit suivre pour obtenir une allocation d'invalidité? Combien de formulaires doit-il remplir, combien d'entrevues doit-il passer avant d'obtenir son chèque? Je crois comprendre que c'est extrêmement complexe. Il faut environ trois avocats pour franchir la première étape.

Mme Thornton : Ce seraient d'excellentes questions pour Anciens Combattants. Je sais que le ministère vient de lancer un programme visant à réduire les formalités administratives. On est en train de rationaliser le processus. Les représentants d'Anciens Combattants sont les mieux placés pour vous parler, non seulement des exigences qui existent depuis longtemps, mais aussi des changements en cours.

Le président : Honorables sénateurs, nous avons invité Anciens Combattants à comparaître à la séance de mardi prochain.

Le sénateur Dickson : Merci. Je vais réserver mes questions pour Anciens Combattants.

Le président : Je crois qu'il n'y a pas de mal à les poser maintenant, car il se peut que les représentants d'Anciens Combattants ne puissent pas comparaître au moment où nous leur avons demandé de le faire. C'est une bonne idée de les poser maintenant.

Le sénateur Dickson : Merci.

Mme Thornton : En ce qui concerne les prêts aux étudiants et la limite, la date butoir correspond à six ans après la dernière mesure, qu'il s'agisse de la reconnaissance par un étudiant qu'il y a un prêt non remboursé ou de la dernière mesure légale.

Le président : Honorables sénateurs, et ce renseignement sera utile aux représentants du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada, nous avons invité RHDC à comparaître. Il y a beaucoup de questions à poser et beaucoup de recherches à faire. Si vous pouviez communiquer avec les représentants de RHDC et leur poser bon nombre de nos questions, cela pourrait être utile, car ainsi, s'ils sont en mesure de répondre aux questions, vous n'aurez pas à nous fournir des réponses écrites.

M. Enns : C'est ce que nous ferons.

Le président : Ainsi, nous économiserons tous du temps, de même qu'Anciens Combattants et Ressources humaines et Développement des compétences Canada.

Honourable senators, we are now down to round two. We have about 20 minutes left. The Treasury Board Secretariat has provoked much good discussion and this is very helpful.

Senator Marshall: Could you give us some general information on the reduction in the interest costs? In each of the supplementaries, I believe, there was a reduction and I notice there is one this year for \$125 million. I think in Supplementary Estimates (B) it was around \$2 billion; it was quite a significant amount of money.

Could you give us a general explanation on that adjustment?

Mr. Enns: We simply provide for information purposes in the main estimates the latest information we receive from Finance based on their forecasting. This will be reflecting what they did in the context of the fall fiscal update. We just take that information. I believe what they are forecasting is for lower, obviously, interest rate charges and that is reflected in the statutory appropriation.

Senator Marshall: You would not have the total reduction there, would you, from all the supplementaries? I do have (C) and (B), but I do not have the figure from Supplementary Estimates (A). I was trying on work backwards to see what the percentage decrease was.

Ms. Thornton: Which page are you on?

Senator Marshall: I am on page 107. The \$125 million for these supplementary estimates are there, but I would think that the \$28.4 billion would be net of reductions in Supplementary Estimates (A) and Supplementary Estimates (B).

Mr. Enns: It is the total estimates to date, yes.

Senator Marshall: You would not have the number there for Supplementary Estimates (A), would you?

Mr. Enns: I do not. I know that, in Supplementary Estimates (B), the projection was for \$28.4 billion.

Senator Marshall: It looks like about a 10-per-cent decrease generally.

Mr. Enns: It is from \$28.432 to \$28.307 in these supplementary estimates.

Senator Marshall: If Supplementary Estimates (B) were \$2.9 billion, would that be netted into that \$28.4 billion? It is, I assume. That is good. I would say it is around 10 per cent.

Senator Callbeck: On page 168, under the Canada Border Service Agency, there are \$9.8 million spending authorities available within the vote and of that, the footnote says \$578,098 was money for Canada's response to the earthquake in Haiti. It has not been spent, and I am wondering why.

Honorable sénateurs, nous passons maintenant à la deuxième série de questions. Il nous reste environ 20 minutes. Les représentants du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada ont suscité beaucoup de bonnes discussions, ce qui est très utile.

Le sénateur Marshall : Pourriez-vous nous donner des renseignements généraux sur la réduction des frais d'intérêts? Je crois que chaque Budget supplémentaire des dépenses comprenait une réduction et j'ai remarqué qu'il y en a une de 125 millions de dollars cette année. Je crois que dans le Budget supplémentaire des dépenses (B) elle était d'environ 2 milliards de dollars; c'était un montant très important.

Pourriez-vous nous dire ce qui explique cet ajustement en général?

M. Enns : Dans le Budget principal des dépenses, nous fournissons seulement à titre d'information les derniers renseignements que nous recevons du ministère des Finances qui se fondent sur ses prévisions. Ils reflètent le contenu de la mise à jour des projections financières de l'automne. Nous ne faisons que reproduire ces renseignements. Je crois que de toute évidence, il prévoit des frais d'intérêts moins élevés, ce qui se reflète dans le crédit législatif.

Le sénateur Marshall : Vous n'auriez pas la réduction totale de tous les Budgets supplémentaires des dépenses par hasard? J'ai les chiffres des Budgets supplémentaires des dépenses (C) et (B), mais pas ceux du Budget (A). J'essayais de procéder à l'envers pour connaître le pourcentage de la réduction.

Mme Thornton : À quelle page êtes-vous?

Le sénateur Marshall : Je suis à la page 132. On y voit les 125 millions de dollars pour les Budgets supplémentaires des dépenses, mais je crois que les 28,4 milliards incluent les réductions dans les Budgets supplémentaires des dépenses (A) et (B).

M. Enns : Oui, ce sont les budgets des dépenses à ce jour.

Le sénateur Marshall : Vous n'auriez pas les chiffres du Budget supplémentaire des dépenses (A), par hasard?

M. Enns : Non. Je sais que dans le Budget supplémentaire des dépenses (B), les prévisions étaient de 28,4 milliards.

Le sénateur Marshall : Il semble qu'en général, c'est une réduction de 10 p. 100.

M. Enns : On passe de 28,432 à 28,307 milliards de dollars dans ce budget.

Le sénateur Marshall : Si le Budget supplémentaire des dépenses (B) était de 2,9 milliards, serait-il inclus dans les 28,4 milliards? Je suppose que oui. C'est bien. Je dirais que c'est environ 10 p. 100.

Le sénateur Callbeck : À la page 178, sous la rubrique « Agence des services frontaliers du Canada », on retrouve des autorisations de dépenser disponibles à même le crédit de 9,8 millions de dollars, dont, selon la note en bas de page, des fonds de 578 098 \$ liés à la réponse du Canada au tremblement de terre en Haïti. Je me demande pourquoi ils n'ont pas été dépensés.

Mr. Enns: We do not have information on why that money was not spent. They are simply funds available from within the vote.

Senator Callbeck: Could you get an explanation for that, please?

Mr. Enns: We could ask CBSA.

The Chair: They are here as witnesses tomorrow.

Senator Callbeck: On page 133, regarding transfer payments, I am interested in two amounts: \$551,000 and \$53,000. In the explanation, this money is payable to government, municipalities, communities, employers and so on. I would like to see a breakdown of those two figures as to exactly where that money is going.

Mr. Enns: I do not believe we have information with us here that breaks that down.

Senator Callbeck: Would you get that information, please, for the committee?

Mr. Enns: Yes, I will.

Senator Callbeck: On page 170, the RCMP requires \$9.4 million for long-term vision and plan of major capital projects and security measures at West Block and the Library of Parliament.

Can you elaborate on this long-term vision? If there are any public documents related to it, how are they accessible?

Mr. Enns: I can tell you that this funding is for pressures and equipment costs to enhance security measures and response times on the Hill. In the current year, 25 FTEs, full-time equivalents, have been deployed for security coverage on the Hill, and this is in response to the security breach by Greenpeace activists in 2009. It is also for the purchase of additional surveillance equipment to provide a higher capacity in the surveillance of construction vehicles and strategic perimeter surveillance.

That is the information we have about what the funding is being used for.

Senator Callbeck: Do you know whether any public documents related to this are available?

Mr. Enns: I am not aware of any, but we can check for you.

Senator Callbeck: I would appreciate that, as well as information on how to access them.

The Chair: Is West Block the correct location there? We know that it is closed.

Mr. Enns: They are West Block and the Library of Parliament.

M. Enns : Nous ne disposons d'aucun renseignement qui explique la raison pour laquelle ces fonds n'ont pas été dépensés. Il s'agit simplement de fonds disponibles à même le crédit.

Le sénateur Callbeck : Pourriez-vous, s'il vous plaît, obtenir une explication à ce sujet?

M. Enns : Nous pourrions poser la question à l'ASF.

Le président : Ses fonctionnaires seront ici demain afin de témoigner.

Le sénateur Callbeck : À la page 162 qui porte sur les paiements de transfert, deux montants m'intéressent : 551 000 \$ et 53 000 \$. Selon l'explication, ces fonds sont payables aux gouvernements, aux municipalités, aux collectivités, aux employeurs, et cetera. J'aimerais obtenir une ventilation de ces deux montants qui indiquerait exactement à qui ces fonds sont destinés.

M. Enns : Je ne crois pas que nous ayons en main des renseignements nous permettant de décomposer ces montants.

Le sénateur Callbeck : Pourriez-vous, s'il vous plaît, obtenir ces renseignements et les remettre au comité?

M. Enns : Oui.

Le sénateur Callbeck : À la page 179, il est indiqué que la GRC a besoin de 9,4 millions de dollars pour la vision et le plan à long terme des grands projets d'immobilisation et des mesures de sécurité à l'édifice de l'Ouest et à la Bibliothèque du Parlement.

Pourriez-vous nous donner des précisions sur cette vision à long terme? S'il existe des documents publics qui traitent de cette vision, comment peut-on y avoir accès?

M. Enns : Je peux vous dire que ces fonds découlent des pressions qui ont été exercées pour que les mesures de sécurité et les délais d'intervention sur la Colline soient améliorés et qu'ils sont destinés à payer le matériel requis pour atteindre cet objectif. Pendant l'exercice en cours, 25 ETP, équivalents temps plein, ont été déployés sur la Colline pour assurer sa sécurité et ce, en raison de l'infraction à la sécurité perpétrée par les militants de Greenpeace en 2009. Cet argent servira également à acheter de l'équipement de surveillance supplémentaire qui accroîtra la capacité de surveiller les véhicules de construction et d'exercer une surveillance périmétrique stratégique.

Voilà l'information dont nous disposons au sujet de l'utilisation de ces fonds.

Le sénateur Callbeck : Savez-vous si des documents publics existent à ce sujet?

M. Enns : Je n'en connais aucun, mais nous pouvons vérifier s'il y en a et vous le faire savoir.

Le sénateur Callbeck : Je vous en serais reconnaissante, et j'apprécierais aussi tout renseignement sur la façon d'accéder à ces documents.

Le président : Le document cite-t-il le bon endroit? Nous savons que l'édifice de l'Ouest est fermé.

M. Enns : On cite l'édifice de l'Ouest et la Bibliothèque du Parlement.

The Chair: My point is whether West Block is properly listed here since West Block is closed.

Mr. Enns: I believe it is correct.

The Chair: Maybe the House of Commons and Senate security do not do any work with West Block now that it is closed, and therefore the RCMP has to get involved. Could that be the explanation?

Mr. Enns: I am not certain, but we will verify that within the context of Senator Callbeck's request.

The Chair: That would be good.

Senator Callbeck: On page 151, the offices of the information and privacy commissioners of Canada are asking for \$355,000 for complex cases. What do you mean by "complex cases"? What are we talking about here?

Mr. Enns: I do not have any information with me in the material I have. I would assume that it has to do with extensive requests for information and any kind of proceedings or investigations that the Office of the Information Commissioner conducts.

Senator Callbeck: Could you ask the office, please, and get an answer for the committee?

Mr. Enns: Yes.

Senator Ringuette: Before asking my question, I want to ensure that I understood you correctly about the Nortel building. You said that DND estimated that their new facility requirements would cost them about \$800 million.

Mr. Enns: That is a combined estimate from PWGSC and DND. That is for the entire costs of fit-up and the move.

Senator Ringuette: Based on that estimate, they bought the Nortel building for \$280 million.

Mr. Enns: Yes.

Senator Ringuette: Did I understand you correctly that, in order to refurbish, move, do the IT and the security, the total cost of that facility would be \$998 million — estimates?

Mr. Enns: That is the total that I referred to.

Senator Ringuette: Where are the savings? From estimates to estimates, from building a brand new building estimated by DND at \$800 million, we have now bought this Nortel building. With the refurbishing costs, the move, the IT, the security, et cetera, et cetera, the estimate is almost \$1 billion. Where are the savings in all of this? How can we justify this? Does Treasury Board or Public Works have a firm policy regarding government offices?

Mr. Enns: Yes, they do, and as I mentioned, this represents the lowest cost of any Crown acquisition recently. There are forecasting annual savings as well that have to be factored when you are calculating what this represents in terms of value for

Le président : Ce que je veux savoir, c'est si l'édifice de l'Ouest a été mentionné par erreur dans ce passage puisqu'il est fermé.

M. Enns : Je pense que la mention est correcte.

Le président : Peut-être que les services de sécurité de la Chambre des communes et du Sénat ne s'occupent plus de l'édifice de l'Ouest maintenant qu'il est fermé, et c'est la raison pour laquelle la GRC doit entrer en jeu. Cela pourrait-il être l'explication que nous cherchons?

M. Enns : Je n'en suis pas sûr mais, en répondant à la demande du sénateur Callbeck, nous vérifierons également cela.

Le président : Ce serait bien.

Le sénateur Callbeck : À la page 147, les Commissariats à l'information et à la protection de la vie privée du Canada demandent 355 000 \$ pour régler des cas complexes. Qu'entendez-vous par « cas complexes »? De quoi parlons-nous ici?

M. Enns : Dans les documents que j'ai apportés, il n'y a aucun renseignement à ce sujet. Je suppose qu'il s'agit de demandes d'accès à l'information détaillées et de tout genre de procès ou d'enquêtes que le Commissariat à l'information doit mener.

Le sénateur Callbeck : Pourriez-vous, s'il vous plaît, poser la question au commissariat et communiquer sa réponse au comité?

M. Enns : Oui.

Le sénateur Ringuette : Avant de poser ma question, je veux m'assurer que j'ai bien compris ce que vous disiez au sujet du campus de Nortel. Vous avez dit que le MDN avait évalué le coût de ses nouvelles installations à environ 800 millions de dollars.

M. Enns : C'est l'estimation à laquelle TPSGC et le MDN sont arrivés ensemble. Cela comprend les coûts d'aménagement et de déménagement.

Le sénateur Ringuette : Ils ont acheté le campus de Nortel en fonction de cette estimation.

M. Enns : Oui.

Le sénateur Ringuette : Ai-je bien compris qu'après avoir réaménagé le campus, déménagé les bureaux et installé la TI et les systèmes de sécurité, le coût total de cette installation s'élèvera à 998 millions de dollars — selon les estimations?

M. Enns : C'est le total auquel j'ai fait allusion.

Le sénateur Ringuette : Où sont les économies? D'estimation en estimation, nous sommes passés de la construction d'un nouvel édifice dont le coût avait été estimé à 800 millions de dollars par le MDN à l'achat actuel du campus de Nortel. Après avoir réaménagé le campus, déménagé, installé la TI et les systèmes de sécurité, et cetera, on estime que les coûts s'élèveront à presque un milliard de dollars. Où sont les économies dans tout cela? Comment pouvons-nous justifier cela? Le Conseil du Trésor et Travaux publics ont-ils une politique rigoureuse en matière de bureaux gouvernementaux?

M. Enns : Oui, ils en ont une et, comme je l'ai mentionné, cette transaction représente le coût d'acquisition le moins élevé que la Couronne ait assumé récemment. Ils prévoient également des économies annuelles dont on doit tenir compte lorsqu'on calcule

money. This funding was provided simply for the cost of the acquisition, and there would be ongoing accommodation costs that DND would have incurred elsewhere to house those individuals. That is why the math is that not simple.

Senator Ringuette: The math is very simple; I beg to differ. I would like to see what the policy is on offices. I would like to know what changes occurred in the policy three years ago when then-Minister Bernier told the public that we needed to sell a government-owned office building to the private sector to run. Suddenly, we have the reverse situation, whereby the government is buying a private facility in which we plan to invest close to \$600 million in addition to the acquisition cost to create a public asset. There is no consistency and I see no cost savings. Perhaps if I knew government policy on this issue and had a copy of the study on this building, I would be able to understand the reasoning. However, I know you do not have that at hand.

Mr. Enns: I am able to give you a bit of the information. The department manages the accommodation requirements and real property holdings as a portfolio. It attempts to determine locations that represent the best value for money for the government to house federal public servants. This case represented for them a unique opportunity to acquire that facility, which is well suited to the needs of DND, which have to be considered as well. They have needed to move the bulk of their staff out of the downtown area for some time. The consolidation serves their operational purposes much better than being scattered across 48 locations. With those factors in play, DND and PWGSC determined that this facility represented the best solution and would provide good value for the government. That is their motivation.

Senator Ringuette: I would like to see the study that truly supports what you have said because the current number does not do so.

Moving on, my second question is about the Vancouver Olympics where security costs were \$850 million. The estimated cost was done initially in 2003 at \$175 million. The actual cost rose to \$850 million, of which the federal government absorbed 72 per cent.

Mr. Enns: I am not sure what you are referring to.

Senator Ringuette: I am looking at December 14, 2010 and the Vancouver Olympic Games. It says that the original estimated cost for security was \$175 million but it rose all the way up to \$854 million. I guess that increase does not differ much from that

ce que cet achat représente sur le plan de l'optimisation des ressources. Ce financement a été accordé simplement pour régler le coût d'acquisition. Le MDN aurait continué de déboursier des frais pour loger ces gens ailleurs. C'est la raison pour laquelle le calcul n'est pas si facile à effectuer.

Le sénateur Ringuette : Je pense, au contraire, que le calcul est très facile à effectuer. J'aimerais voir en quoi consiste la politique en matière de bureaux. J'aimerais savoir quels changements ont été apportés à la politique il y a trois ans de cela, lorsque M. Bernier, le ministre de l'époque, a dit au public que nous devons vendre un immeuble de bureaux appartenant au gouvernement afin que le secteur privé l'exploite. Soudainement, nous sommes dans la situation inverse. Le gouvernement achète une installation privée dans laquelle il planifie d'investir près de 600 millions de dollars, en plus du coût d'acquisition, afin de créer un bien public. Il n'y a aucune cohérence dans les actions du gouvernement, et je ne constate aucune économie. Si je connaissais la politique gouvernementale à cet égard et que je possédais une copie de l'étude dont cet immeuble a fait l'objet, je serais peut-être en mesure de comprendre leur raisonnement. Toutefois, je sais que vous n'avez pas ces renseignements en main.

M. Enns : Je peux vous fournir quelques-uns de ces renseignements. Les besoins en locaux et les avoirs immobiliers sont l'un des portefeuilles que le ministère gère. Pour loger les fonctionnaires fédéraux, il s'efforce de trouver des locaux qui optimisent les ressources du gouvernement. Cette affaire représentait pour eux une occasion unique d'acquiescer cette installation qui est bien adaptée aux besoins du MDN, lesquels doivent aussi être pris en considération. Cela fait un certain temps que le ministère doit déménager la majeure partie de son personnel hors du centre-ville. En réunissant ses employés en un seul endroit, au lieu de les éparpiller dans 48 bureaux, ses activités en seront grandement facilitées. Compte tenu de ces facteurs, le MDN et TPSGC ont déterminé que cette installation représentait la meilleure solution et qu'elle optimiserait les ressources du gouvernement. Voilà ce qui a motivé leur décision.

Le sénateur Ringuette : J'aimerais consulter l'étude qui appuie véritablement ce que vous avez dit, car les chiffres actuels ne le font pas.

Passons au sujet suivant. Ma deuxième question concerne les Jeux olympiques de Vancouver dont les frais de sécurité se sont élevés à 850 millions de dollars. En 2003, les coûts ont d'abord été estimés à 175 millions de dollars. Toutefois, les coûts actuels, dont 72 p. 100 ont été absorbés par le gouvernement fédéral, ont grimpé jusqu'à 850 millions de dollars.

M. Enns : Je ne suis pas certain de comprendre ce à quoi vous faites allusion.

Le sénateur Ringuette : J'examine les renseignements concernant le 14 décembre 2010 et les Jeux olympiques de Vancouver. Ils indiquent qu'à l'origine, les frais de sécurité avaient été évalués à 175 millions de dollars, mais qu'ensuite, ils

of other estimates of major projects where we have a return on the investment. Some government expenditures for the Vancouver Olympics were an investment and some were not.

The Chair: Are you following those figures? You are looking lost.

Mr. Enns: I can tell you what the Department of Finance provided.

Senator Ringuette: These amounts were confirmed by Minister Toews.

Mr. Enns: I could tell you a little more about the supplementary estimates vis-à-vis the Olympic and Paralympic Games. We are seeking approval of an expenditure of \$8 million for winding down and closing the integrated security unit planning office and their operational support centre. As well, there were final payments for dismantling the perimeter intrusion detection system for the RCMP. Those elements are included in these supplementary estimates for the Olympic and Paralympic Games.

Senator Finley: Going back to DND and the Nortel campus, you mentioned in passing that DND has 48 locations. Do you know, or could you supply us with the information, whether the government owns or leases these 48 facilities and in what proportion? What is the net value of any owned buildings in today's market? Does the government have plans to sell or otherwise dispose of the buildings? Obviously, in any such real estate transaction, you will look at which assets you can dispose of as well as which ones you will acquire. I would appreciate having that information.

My main question is related directly to the Treasury Board and the Red Tape Reduction Commission, RTRC, for which you have allocated \$1.7 million. I think it is a wonderful idea. I would like you to confirm, at least en passant, that Canadian businesses are in for \$30.5 billion per year in administration only with the various levels of government; that it takes about 30 million hours per year for these businesses to transact business with the three levels of government; that between 1975 and 1999, which is the latest for which statistics are available, 117,000 federal and provincial regulations were implemented at a rate of almost 13 per day; and that governments published 505,000 pages of regulations during that time.

What do you expect from the Red Tape Reduction Commission? Can you tell me how it will operate? What sort of tranches of accountability and targets are set for it? To what degree will MPs, senators and the general public have a say in it? We have only a few minutes left.

ont grimpé jusqu'à 854 millions de dollars. Je suppose que cette augmentation ne diffère pas tellement de celles des budgets élaborés pour les autres grands projets dans lesquels les capitaux que nous investissons nous permettent de réaliser des bénéfices. Certaines des dépenses que le gouvernement a effectuées dans le cadre des Jeux olympiques de Vancouver étaient des investissements, d'autres ne l'étaient pas.

Le président : Suivez-vous ces chiffres? Vous avez l'air confus.

M. Enns : Je peux seulement vous communiquer les renseignements que le ministère des Finances m'a fournis.

Le sénateur Ringuette : Ces montants ont été confirmés par le ministre Toews.

M. Enns : Je pourrais vous en dire un peu plus sur les aspects du Budget supplémentaire des dépenses liés aux Jeux olympiques et paralympiques. Nous cherchons à faire approuver une dépense de 8 millions de dollars qui vise à réduire les activités du bureau de planification du Groupe intégré de la sécurité et de son centre de soutien opérationnel en vue de leur fermeture éventuelle. De plus, la GRC a dû effectuer des paiements finals liés au démantèlement du système périmétrique de détection des intrusions. Ces éléments font partie des dépenses prévues pour les Jeux olympiques et paralympiques dans le Budget supplémentaire des dépenses.

Le sénateur Finley : Revenons au MDN et au campus de Nortel. Vous avez mentionné en passant que le MDN avait 48 bureaux. Savez-vous si le gouvernement possède ces 48 installations, ou s'il les loue? Et, dans l'affirmative, quels sont le pourcentage des installations louées et celui des installations appartenant au gouvernement? Sinon, pourriez-vous nous fournir ces renseignements? Quelle est la valeur nette sur le marché actuel de tout immeuble appartenant au gouvernement? Le gouvernement planifie-t-il de vendre ces immeubles ou d'en disposer autrement? Dans toute opération immobilière de ce genre, on doit manifestement examiner les biens qu'on peut vendre ainsi que ceux qu'on a l'intention d'acquérir. J'aimerais recevoir ces renseignements.

Ma principale question est directement liée au Conseil du Trésor et à la Commission sur la réduction de la paperasse, la CRP, à laquelle vous avez alloué 1,7 million de dollars. Je pense que c'est une excellente idée. J'aimerais que vous confirmiez, du moins en passant, que les entreprises canadiennes dépensent 30,5 milliards de dollars par année en frais administratifs, qu'elles consacrent 30 millions d'heures par année à effectuer des transactions avec les trois ordres de gouvernement, que, de 1975 à 1999, soit les dernières années pour lesquelles ces statistiques ont été compilées, le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux ont mis en œuvre 117 000 règlements à raison de près de 13 par jour et que ces gouvernements ont publié 505 000 pages de règlements pendant cette période.

Qu'attendez-vous de la Commission sur la réduction de la paperasse? Pouvez-vous me dire comment elle fonctionnera? Quel genre de niveaux de responsabilité et d'objectifs lui a-t-on fixés? Dans quelle mesure les députés, les sénateurs et le grand public auront-ils leur mot à dire dans ses activités? Il nous reste seulement quelques minutes.

Mr. Enns: I will try to be quick. As you noted, the figure of the cost to businesses was estimated by the Canadian Federation of Independent Business at \$30.5 billion. The Red Tape Reduction Commission will be led by two federal ministers, five parliamentarians and five private sector leaders. TBS will be considered home for the work of the supporting secretariat. It will hold a series of regional consultations and round tables at the national level, and it will do online consultations with business. We will support the logistics of the work, including arranging the consultations and doing analytical work. There will be a report at the end. The goal is to provide specific actions and measures to reduce the regulatory compliance burden. It is anticipated that these measures will form part of Budget 2012. That is the overall picture of the Red Tape Reduction Commission.

Senator Finley: Is there a target goal over a period of time for this reduction? Are we talking about \$10 billion per year or \$20 billion per year? Could this possibly lead to a substantial number of revocations of existing regulations? I do not know whether that would have parliamentary impact. Could you give us an idea of the anticipated numbers?

Mr. Enns: We do not have enough information at this time to establish a target.

With respect to regulatory action or the rescinding of regulations, the goal of the RTRC is to reduce the regulatory compliance burden. Likely we will see such measures proposed. It will be up to the commission, supported by Treasury Board Secretariat, to develop an action plan and a way forward. Whether that involves specific targets remains to be seen.

Senator Finley: I have many more questions.

The Chair: Many of us have more questions. Some members of the committee have left. Our meeting time is up. Could you respond in writing to the committee? Honourable senators have other meetings to attend so I always try to keep our meeting within the allotted time.

On behalf of the Standing Senate Committee on National Finance, I thank Ms. Santiago, Ms. Thornton and Mr. Enns. Probably we will see you in a couple of weeks on the Main Estimates. We would like to do our report on the supplementary estimates in the next couple of weeks so we would appreciate these undertakings as quickly as possible.

Mr. Enns: We will endeavour to find the answers to your questions as soon as possible.

The Chair: That would be much appreciated.

This meeting is now concluded.

(The committee adjourned.)

M. Enns : Je vais m'efforcer d'être bref. Comme vous l'avez mentionné, la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante a estimé à 30,5 milliards de dollars les coûts que les entreprises doivent assumer. La Commission sur la réduction de la paperasse sera dirigée par deux ministres fédéraux, cinq parlementaires et cinq chefs de file du secteur privé. Le SCT abritera le travail de son secrétariat. Elle organisera une série de consultations régionales et de tables rondes à l'échelle nationale, et elle consultera les entreprises par voie électronique. Nous allons soutenir les aspects logistiques de son travail, dont l'organisation de ses consultations et le travail d'analyse. Elle publiera un rapport à la fin de son mandat. Cet exercice vise à formuler des mesures précises qui réduiront le fardeau de la conformité réglementaire. On prévoit que ces mesures feront partie du Budget de 2012. Voilà le portrait global de la Commission sur la réduction de la paperasse.

Le sénateur Finley : Cette réduction a-t-elle un objectif précis sur une période prolongée? Parlons-nous de 10 milliards de dollars par année, ou de 20 milliards de dollars par année? Cet exercice pourrait-il entraîner l'abrogation d'un nombre considérable de règlements en vigueur? J'ignore si cela aurait une incidence sur le Parlement. Pouvez-vous nous donner une idée du nombre de règlements qu'on prévoit éliminer?

M. Enns : À l'heure actuelle, nous n'avons pas suffisamment d'information pour établir un objectif.

En ce qui concerne les mesures réglementaires ou l'abrogation de règlements, la CRP a pour objet de réduire le fardeau de la conformité réglementaire. Il est donc probable qu'elle proposera des mesures de ce genre. Il appartiendra à la commission, qui sera appuyée par le Secrétariat du Conseil du Trésor, d'élaborer un plan d'action et de tracer une voie à suivre. Il reste à voir si cela comprendra des objectifs précis.

Le sénateur Finley : J'ai de nombreuses autres questions à poser.

Le président : Bon nombre d'entre nous ont d'autres questions à poser. Certains membres du comité sont partis, et le temps dont nous disposons est écoulé. Pourriez-vous répondre par écrit aux questions du comité? Les sénateurs doivent assister à d'autres séances, alors je m'efforce toujours de respecter la durée de la séance.

Au nom du Comité sénatorial permanent des finances nationales, je remercie Mme Santiago, Mme Thornton et M. Enns. Il est probable que nous vous reverrons dans quelques semaines au sujet du Budget principal des dépenses. Nous aimerions rédiger notre rapport sur le Budget supplémentaire des dépenses au cours des deux ou trois prochaines semaines, alors nous vous saurions gré de remplir vos engagements aussitôt que possible.

M. Enns : Nous allons nous efforcer de trouver des réponses à vos questions aussitôt que possible.

Le président : Nous vous en serions très reconnaissants.

La séance est maintenant terminée.

(La séance est levée.)

OTTAWA, Wednesday, February 16, 2011

The Standing Senate Committee on National Finance met this day at 6:46 p.m. to examine the expenditures set out in Supplementary Estimates (C) for the fiscal year ending March 31, 2011.

Senator Joseph A. Day (*Chair*) in the chair.

[*English*]

The Chair: I call this meeting of the Standing Senate Committee on National Finance to order.

[*Translation*]

Honourable senators, we resume this evening our examination of Supplementary Estimates (C) for the fiscal year ending March 31, 2011, which have been referred to our committee.

[*English*]

This is the third and final set of supplementary estimates this fiscal year. We have been assured of that by Treasury Board in our meeting yesterday. Yesterday morning we began our consideration of these estimates hearing from those Treasury Board officials, who provided us with an overview of the estimates and answered a number of questions and undertook to answer a good number more.

In our next two meetings, we will be hearing from specific departments and agencies, certain ones that we have selected for various reasons, to discuss their estimates and programs in more detail.

Honourable senators, this evening we have two sessions over a period of two hours, the first with Canada Border Services Agency and the second with Infrastructure Canada.

For the first hour, we are pleased to welcome, from the Canada Border Services Agency, Mr. Sylvain St-Laurent, Vice-President, Comptrollership Branch, and Mr. Peter Hill, Director General, Post-Border Programs.

Colleagues, we only have one hour, so try to keep your questions to a minimum.

[*Translation*]

Mr. St-Laurent, you have the floor.

[*English*]

Sylvain St-Laurent, Vice-President, Comptrollership Branch, Canada Border Services Agency: Good evening Mr. Chair and honourable senators.

OTTAWA, le mercredi 16 février 2011

Le Comité sénatorial permanent des finances nationales se réunit aujourd'hui, à 18 h 46, pour examiner les dépenses prévues dans le Budget supplémentaire des dépenses (C) pour l'exercice se terminant le 31 mars 2011.

Le sénateur Joseph A. Day (*président*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

Le président : La séance du Comité sénatorial permanent des finances nationales est ouverte.

[*Français*]

Honorables sénateurs, ce soir nous poursuivons notre étude du Budget supplémentaire des dépenses (C) pour l'année financière 2010-2011 dont notre comité a été saisi.

[*Traduction*]

C'est le troisième et dernier budget supplémentaire de cet exercice financier. Des représentants du Conseil du Trésor nous l'ont confirmé à notre réunion d'hier matin, quand nous avons commencé à examiner le budget supplémentaire et qu'ils nous en ont présenté les grandes lignes. Ils ont ensuite répondu à un certain nombre de questions et se sont engagés à nous faire parvenir ultérieurement bien des réponses qu'ils ne pouvaient pas fournir immédiatement.

Au cours de nos deux prochaines réunions, nous allons accueillir des représentants de certains ministères et organismes que nous avons sélectionnés pour différentes raisons, afin d'examiner plus en détail avec eux le contenu de leur budget et de leurs programmes.

Chers sénateurs, nous accueillons ce soir deux groupes de témoins, qui vont se partager les deux heures qui nous sont attribuées. Nous allons d'abord entendre des représentants de l'Agence des services frontaliers du Canada, et ce sera ensuite le tour d'Infrastructure Canada.

Pour la première heure, nous sommes heureux d'accueillir les représentants de l'Agence des services frontaliers du Canada : M. Sylvain St-Laurent, vice-président de la Direction générale du contrôle; et M. Peter Hill, directeur général des Programmes après le passage à la frontière.

Chers collègues, comme nous n'avons qu'une heure, je vous invite à poser des questions aussi brèves que possible.

[*Français*]

Monsieur St-Laurent, vous avez la parole.

[*Traduction*]

Sylvain St-Laurent, vice-président, Direction générale du contrôle, Agence des services frontaliers du Canada : Bonsoir, monsieur le président, honorables sénateurs.

[Translation]

I am pleased to be here on behalf of the Canada Border Services Agency to discuss the increases being sought to the Agency's funding for the current fiscal year as outlined in the Supplementary Estimates (C).

[English]

When the former president of CBSA, Mr. Stephen Rigby, appeared before you last March, spending for the security costs related to the 2010 Vancouver Olympic and Paralympic Games was of concern to the agency and of interest to this committee.

Our work during the games is but one example of a large-scale operation undertaken by the agency in addition to its daily business. This past year the agency was also engaged in providing training to Afghanistan customs department officials, working on the ground in Haiti and at Canadian airports to speed the way of evacuees following the earthquake in January 2010, and more recently processing hundreds of ship-borne migrants arriving on our West Coast from Sri Lanka.

In the submissions that you have before you, the CBSA has sought access to funds under the Treasury Board management reserve in the amount of \$22 million for fiscal year 2010-11 for costs related to the increased workload created by the arrival of nearly 500 migrants aboard the *MV Sun Sea* vessel last August.

In accordance with our obligations under the Immigration and Refugee Protection Act, the CBSA processed each arrival, an undertaking which included performing admissibility examinations, the taking of fingerprints and photographs, and performing security and criminal checks. Once we knew the vessel was heading for Canadian waters, the agency redeployed staff to the British Columbia region, set up a task force and engaged our federal and provincial partners to respond to the emerging operational, legal and health issues associated with the arrival of the *MV Sun Sea*. We set up a temporary processing facility on the dock and made arrangements with B.C. Corrections for transportation and detention services. The cost of detention alone is \$190 per day per person.

[Translation]

Honourables senators, the arrival of 500 illegal migrants was a difficult and challenging event, and put a strain on resources. The responsibilities of the CBSA under the law are clear and specific, and we acted diligently to discharge those responsibilities in a fair, humane and fiscally responsible manner.

At a press briefing on August 17 in Geneva, the United Nations High Commission for Refugees praised the manner in which the Agency handled the arrival of the migrants, saying that

[Français]

Je suis heureux de comparaître au nom de l'Agence des services frontaliers du Canada afin de discuter des augmentations demandées pour le financement de l'agence durant l'exercice en cours, tel qu'annoncé dans le Budget supplémentaire des dépenses (C).

[Traduction]

Lorsque l'ancien président de l'ASFC, M. Stephen Rigby, a comparu devant vous en mars dernier, les dépenses liées aux frais de sécurité pour les Jeux olympiques et paralympiques de 2010 à Vancouver étaient pour nous un sujet de préoccupation, et votre comité désirait en être informé.

Les efforts déployés pendant les jeux ne sont qu'un exemple d'une opération à grande échelle menée par l'agence en plus de ses activités quotidiennes. Au cours de la dernière année, l'agence a également offert une formation à des fonctionnaires du ministère des Douanes de l'Afghanistan, elle a œuvré sur le terrain à Haïti et dans des aéroports canadiens pour accélérer le traitement des personnes évacuées après le séisme de janvier 2010 et, plus récemment, elle a traité le dossier de centaines de migrants arrivés par bateau sur la côte Ouest en provenance du Sri Lanka.

Dans le document qui vous est présenté, l'ASFC demande un financement de la réserve de gestion du Conseil du Trésor pour la somme de 22 millions de dollars au cours de l'exercice 2010-2011, en raison de coûts liés à l'augmentation de la charge de travail, une conséquence de l'arrivée d'environ 500 migrants à bord du navire *MV Sun Sea* en août dernier.

Conformément à ses obligations prévues dans la Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés, l'ASFC a traité le dossier de chaque arrivant, exercice qui exigeait, entre autres, des examens de l'admissibilité, la prise d'empreintes digitales et de photos, ainsi que des vérifications judiciaires et de sécurité. Dès qu'elle a su que le navire se dirigeait vers les eaux canadiennes, l'agence a redéployé du personnel dans la région de la Colombie-Britannique, elle a créé un groupe de travail et elle a consulté ses partenaires fédéraux et provinciaux afin d'être en mesure de relever les défis que laissait présager l'arrivée du *MV Sun Sea*. Nous avons mis sur pied une installation de traitement temporaire sur le quai, et nous avons pris des dispositions en matière de transport et d'installations de détention, en collaboration avec le service correctionnel de la Colombie-Britannique. À lui seul, le coût de la détention s'élève à 190 \$ par jour, par personne.

[Français]

Honorables sénateurs, l'arrivée de 500 migrants illégaux a constitué un événement difficile et exigeant en ressources. Les responsabilités de l'agence en vertu de la loi sont claires et précises, et nous avons agi avec vigilance pour nous acquitter de ces responsabilités d'une façon qui soit à la fois équitable, humaine et responsable sur le plan financier.

À une conférence de presse, le 17 août à Genève, le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés a loué la façon dont l'Agence des services frontaliers du Canada a composé

they “commend the exemplary work of the Canada Border Services Agency in coordinating the arrival and reception of the *MV Sun Sea* passengers.”

We could not have provided for the processing, examinations and other operational requirements without incurring additional expenses, which is the reason an increase to our reference levels is being sought.

[English]

We have also identified a funding request in the amount of \$2.8 million for the detention services provided by British Columbia for those migrants from the *MV Sun Sea* remaining in detention. The committee will note that these funds are to be frozen pending Royal Assent of Bill C-49, the human smuggling legislation currently before the House of Commons.

An additional \$1.5 million is being sought for dedicated resources for the investigation of human smuggling networks. It will be used to support operations designed to prevent other migrant vessels from departing for Canadian waters.

The final line I would like to highlight is the \$4.7 million being requested for the ongoing implementation of the harmonized sales tax, the HST, in Ontario and British Columbia. As part of our customs mandate, the CBSA has the responsibility for the collection and remission of duties and taxes at the border. With the implementation of the HST, amendments have been made to provincial legislation in provinces with which CBSA has agreements that provide the CBSA with the legal authority to collect and remit the provincial sales tax, provincial tobacco tax and the alcohol mark up and fees and to detain goods should an individual refuse to pay the applicable taxes.

[Translation]

I will conclude my remarks here, Mr. Chair, and would be happy to take questions from honourable senators.

The Chair: Thank you very much for your presentation. I will start with Senator Gerstein, from Toronto, who is also the deputy chair of our committee.

[English]

Senator Gerstein: Thank you, witnesses, for appearing before us. If you total the three expenditures that you have indicated on page 168 for the *MV Sun Sea* situation, it comes to \$26.3 million. I assume through various intelligence services, and so on, that we have learned that there perhaps are other ships on their way either during the winter or later in the year.

My first question is, do you expect that the investments you are making in these new regulations will have an impact on the ability to slow down the possibilities of these coming? My second

avec l'arrivée des migrants, soulignant le travail exemplaire de l'agence en ce qui a trait à la coordination concernant l'arrivée et l'accueil des passagers du *Sun Sea*.

Nous n'aurions pas pu répondre aux besoins en matière de traitement et d'examen, entre autres, sans engager des dépenses supplémentaires. C'est pourquoi une augmentation des niveaux de financement est demandée.

[Traduction]

Nous avons aussi déterminé un besoin en financement de 2,8 millions de dollars afin de payer les services de détention fournis par la Colombie-Britannique pour les migrants du *MV Sun Sea* qui demeurent en détention. Vous n'êtes pas sans savoir que ces fonds sont bloqués tant que le projet de loi C-49 — loi visant à empêcher le passage de clandestins —, qui est actuellement étudié à la Chambre des communes, n'a pas reçu la sanction royale.

Une somme supplémentaire de 1,5 million de dollars est demandée pour des ressources spécialisées qui enquêteront sur les réseaux de passeurs. Les fonds serviront à appuyer des opérations visant à empêcher d'autres navires de migrants de pénétrer dans les eaux canadiennes.

Le dernier élément que j'aimerais souligner concerne les 4,7 millions de dollars demandés en vue de la mise en œuvre de la taxe de vente harmonisée (TVH) en Ontario et en Colombie-Britannique. Dans le cadre de son mandat douanier, l'ASFC est responsable de la perception et de la remise de droits et de taxes à la frontière. En prévision de la mise en œuvre de la TVH, des modifications ont été apportées à la législation des provinces avec lesquelles l'ASFC a conclu des ententes. Ces ententes lui confèrent l'autorisation de percevoir et de remettre la taxe de vente provinciale, la taxe provinciale sur le tabac et la majoration et les droits sur l'alcool, ainsi que de retenir les marchandises de toute personne qui refuse de payer les taxes provinciales ou la majoration et les droits sur l'alcool qui s'appliquent.

[Français]

Ainsi se termine mon exposé. Je serai maintenant très heureux de répondre aux questions des honorables sénateurs.

Le président : Merci beaucoup pour votre présentation. Je commencerai par le sénateur Gerstein, de Toronto, qui est aussi le vice-président de notre comité.

[Traduction]

Le sénateur Gerstein : Je remercie les témoins de comparaître devant notre comité. Si on fait le total des trois postes de dépenses qui sont indiqués à la page 178 du budget supplémentaire au sujet du *MV Sun Sea*, cela donne 26,3 millions de dollars. Je suppose que nos services du renseignement, entre autres, s'attendent à voir arriver d'autres bateaux pendant l'hiver ou même plus tard cette année.

Pensez-vous, et c'est ma première question, que les investissements que vous allez faire pour la mise en œuvre de ces nouveaux règlements vont réduire les risques de voir arriver

question is, what kind of activities can CBSA take with their security partners to stop ships before they even depart in the first place in?

Mr. St-Laurent: With the \$26 million that we are seeking, we are deploying immigration intelligence officers in specific areas, which will definitely help us prevent the departure or the organization of future vessels. The \$1.5 million has already been paying off from that perspective. The \$26 million covers activities for this year only. All the changes we have to make on a long-term basis are part of Bill C-49, in which we describe what will happen if there were a vessel coming and how we would treat the migrants from that vessel, as well as all of the efforts, again with our international partners, to be put in place to be able to prevent such a vessel.

Peter Hill, Director General, Post-Border Programs, Canada Border Services Agency: As my colleague mentioned, the CBSA cooperates closely with its international partners. Much of the activity is focused on information sharing, and that can be information with respect to the suspected arrival of future ventures and it also may be information that is exchanged through mutual legal assistance treaties to support ongoing investigations of cases that have already arrived in Canada. That is the nature of the activity abroad in order to prevent an arrival in which CBSA is quite significantly involved. It is much more cost effective, if I can say it from that perspective, to prevent an arrival as compared to dealing with an arrival here on our shores or in Canada.

Senator Gerstein: You talked about your international connections in dealing with foreign situations. Is there a lot of cooperation with CSIS and the RCMP? Are there other facilities within Canada that work together to help you deal with these situations?

Mr. Hill: CSIS and the RCMP are critical partners. We also work closely with our colleagues at Citizenship and Immigration. We work with our colleagues in Defence as well. It is a whole-of-government approach. We believe that is required in order to deal with an issue that is quite complex.

Senator Gerstein: Thank you very much.

The Chair: I am looking page 168 in Supplementary Estimates (C), and Senator Gerstein pointed out the \$26 million for this initiative. I note that some of that is coming from funds you already had within your department. Can we assume there are some things you will not be able to do as a result of the funds that you are now transferring to that activity that you had already appropriated? What is not getting done that should be getting done?

Mr. St-Laurent: I am assuming that you are referring the \$9.8 million within the existing vote.

The Chair: That is correct.

Mr. St-Laurent: There are three elements basically related to the funds available within the vote. The biggest amount, which is described as the employee benefit costs, is a technical process by

d'autres bateaux? Deuxièmement, quelles mesures l'ASFC pourrait-elle prendre avec ses partenaires de la sécurité pour empêcher carrément ces bateaux de lever l'ancre?

M. St-Laurent : Avec les 26 millions de dollars que nous demandons, nous comptons déployer des agents du renseignement de l'immigration dans certains secteurs précis, ce qui nous aidera à empêcher le départ et l'affrètement d'autres bateaux. Sur ce plan-là, l'investissement de 1,5 million de dollars est déjà payant. La somme de 26 millions de dollars couvre les activités de cette année seulement. Tous les changements que nous devons apporter sont inscrits dans le projet de loi C-49, à savoir les mesures que nous devons prendre à l'arrivée d'un bateau, comment nous devons traiter les migrants arrivés sur ce bateau, et les efforts que nous devons déployer, de concert avec nos partenaires internationaux, pour empêcher l'arrivée d'un tel bateau.

Peter Hill, directeur général, Programmes après le passage à la frontière, Agence des services frontaliers du Canada : Comme l'a dit mon collègue, l'ASFC collabore étroitement avec ses partenaires internationaux, notamment en ce qui concerne l'échange de renseignements. Il peut s'agir d'informations sur l'arrivée anticipée de nouveaux bateaux, ou bien de renseignements échangés dans le cadre de traités d'assistance juridique mutuelle pour instruire les dossiers de migrants déjà arrivés au Canada. Voilà le genre d'activité internationale à laquelle participe activement notre agence dans le but d'empêcher l'arrivée d'autres bateaux. Il revient moins cher de financer ce genre d'activité que de payer les frais d'accueil et de traitement des migrants, une fois qu'ils ont débarqué sur nos côtes.

Le sénateur Gerstein : Vous avez parlé des relations que vous entretenez avec vos partenaires internationaux pour certaines enquêtes à l'étranger. Travaillez-vous beaucoup avec le SCRS et la GRC? Y a-t-il d'autres organismes au Canada qui collaborent avec vous dans ce genre de situation?

M. Hill : Le SCRS et la GRC sont des partenaires clés. Nous collaborons également avec nos collègues de Citoyenneté et Immigration et de la Défense nationale. Nous avons donc une approche pangouvernementale, ce qui est absolument nécessaire dans ce genre de situation fort complexe.

Le sénateur Gerstein : Merci beaucoup.

Le président : J'ai devant moi la page 178 du Budget supplémentaire des dépenses (C). Le sénateur Gerstein a parlé d'un montant de 26 millions de dollars pour cette initiative. Je constate qu'une partie de cette somme provient d'autres crédits que vous avez déjà reçus. Dois-je en conclure que vous ne pourrez pas financer certaines activités, étant donné que vous devez transférer à cette initiative des fonds que vous aviez alloués ailleurs? Autrement dit, quelles sont les activités qui ne seront plus financées, mais qui devraient pourtant être menées à bien?

M. St-Laurent : Je suppose que vous voulez parler de la somme de 9,8 millions de dollars qui est disponible à même le crédit.

Le président : C'est exact.

M. St-Laurent : Les fonds disponibles à même le crédit comportent trois éléments principaux. Le montant le plus élevé représente le coût des avantages sociaux des employés, étant

which a department that needs to spend more money in salary must set aside resources to cover the employee benefits for these employees. To answer your question, Mr. Chair, this is strictly and only a transfer of a type of resource, and it will not in any way, shape or form limit the services that are covered with these things. It is simply a different way of delivering the services from what we did previously. Instead of using a consultant to do the work, we are using an employee to do it, and we have to set aside the money for that purpose.

Senator Callbeck: Thank you for coming here this evening.

On page 168 in the estimates, there is a figure of \$4.7 million for “Implementation of the Harmonized Sales Tax in Ontario and British Columbia.” You mentioned that in your presentation. However, in the estimates it also says here that it is to cover affordable living tax credit for Nova Scotia. That would be a provincial program. Why is there money in here for that?

Mr. St-Laurent: — I apologize; I do not have that reference in my book. The \$4.7 million is money being provided to CBSA to make system changes to the financial systems that we have right now.

The Chair: That is page 168.

Mr. St-Laurent: I can describe the \$4.7 million in terms of the Ontario and the British Columbia changes, but I will have to come back to this in writing to explain the relationship that we have with Nova Scotia.

The Chair: That would be fine, if you could do that.

Mr. St-Laurent: We will, yes.

Senator Callbeck: On the note that has already been referred to, the \$9.7 million; you talked about \$9.2 dollars of that. There is also an amount in there that was in relation to Canada’s response to the earthquake in Haiti. What was that appropriated for? Why has it not been spent?

Mr. St-Laurent: The resources that we received for Haiti were to deploy officers on the ground to do verification and to essentially ascertain that the people that were going to Canada had the right documentation and were not posing any risk to the country. We had people on the ground. We also had people here at the airport to welcome these people coming in.

The money was not spent with Haiti. There was no direct assistance provided to the country. The money that was not spent was because we took advantage of using DND flights from Canada to Haiti. We saved a significant amount of money from a travel perspective. We also had built in our cost estimate a contingency of about \$200,000. That money was not spent because we were able to save on the flight and to save also on the personnel that we had here in CBSA for Haiti. There was no money that should have been given to the country that was not

donné que tout ministère qui doit consentir des augmentations de salaire doit mettre de côté des provisions suffisantes pour financer les avantages sociaux des employés concernés. Pour répondre à votre question, monsieur le président, je dirai qu’il s’agit uniquement d’un transfert de ressources, et que cela ne se fera en aucun cas aux dépens des autres services financés par ce crédit. C’est simplement une façon un peu différente d’assurer la prestation de nos services. Au lieu de faire appel à un consultant, nous affectons un employé à cette tâche, et nous mettons de côté l’argent nécessaire.

Le sénateur Callbeck : Je vous remercie d’être ici ce soir.

À la page 178 du budget supplémentaire, on indique une somme de 4,7 millions de dollars pour la « mise en œuvre de la taxe de vente harmonisée en Ontario et en Colombie-Britannique ». Vous y avez fait allusion dans votre déclaration liminaire. On indique toutefois dans le budget que cette somme sert également à financer la mise en œuvre du « crédit de taxe de la Nouvelle-Écosse pour la vie abordable ». Je suppose qu’il s’agit d’un programme provincial, alors pourquoi cette somme apparaît-elle ici?

M. St-Laurent : ... Je vous prie de m’excuser, mais je n’ai pas cette référence dans mon livre. Cette somme de 4,7 millions de dollars doit permettre à l’ASFC d’apporter des changements à ses systèmes financiers actuels.

Le président : C’est à la page 178 en français.

M. St-Laurent : Je peux vous dire que cette somme va servir à la mise en œuvre de la taxe en Ontario et en Colombie-Britannique, mais pour ce qui est de son utilisation en Nouvelle-Écosse, je vous ferai parvenir une réponse écrite plus tard.

Le président : Parfait, je vous en remercie d’avance.

M. St-Laurent : Je vous en prie.

Le sénateur Callbeck : J’aimerais revenir sur la somme de 9,7 millions de dollars. Vous avez expliqué la provenance de 9,2 millions; et le reste consiste notamment en des fonds non dépensés relativement à la réponse du Canada au tremblement de terre à Haïti. À quoi devaient servir ces fonds, et pourquoi n’ont-ils pas été dépensés?

M. St-Laurent : Les crédits que nous avons reçus pour Haïti devaient servir à déployer des agents sur le terrain pour faire certaines vérifications et pour s’assurer que les gens en partance pour le Canada avaient les papiers d’identité adéquats et ne représentaient aucun risque pour le pays. Ces agents ont été déployés sur le terrain, là-bas, ainsi qu’à l’aéroport, ici, pour accueillir les nouveaux arrivants.

Les fonds n’ont pas été dépensés pour Haïti. En fait, aucune aide directe n’a été fournie à ce pays. Si nous n’avons pas dépensé cet argent, c’est parce que nous avons profité des avions de la Défense nationale pour nous rendre à Haïti. Nous avons donc fait des économies importantes en frais de déplacement. Notre budget prévoyait également une somme de 200 000 \$ pour dépenses imprévues. Cette somme n’a pas été dépensée non plus, étant donné que nous avons économisé de l’argent à la fois sur les déplacements en avion et sur le personnel que nous avions ici pour

spent. Those are essentially savings that we have from a travel perspective and direct costs for the agency, as well as our capacity to absorb other personal costs.

Senator Callbeck: That money then is really from savings because you used the DND flight.

Mr. St-Laurent: Yes.

Senator Callbeck: In other words, there were no amounts of money that were allocated for services to the people of Haiti that were not delivered?

Mr. St-Laurent: That is right.

Senator Callbeck: I want to ask a question about the 2010-11 report on “plans and priorities,” which indicated that the CBSA plans to increase spending by \$164 million, of which \$130 million stems from cash flow adjustment consistent with the 2008 economic and fiscal statement actions to improve spending projections.

This is a strange statement to me. It is suggesting that you will spend \$130 million of that \$164 million to learn to do better forecasts for spending.

Mr. St-Laurent: We are funded over a number of years to deliver on big projects from a system perspective. In 2006, CBSA received about \$400 million to build a totally new system to accelerate information sharing between business and government. There has been some slippage because of procurement, and because of the sheer size of it, in delivering these systems and these projects.

When we were asked by Treasury Board what could we do to help to provide cash so that the government would not have to borrow as much for the implementation of *Canada's Economic Action Plan*, we loaned \$130 million because of these delays in systems to the centre so that they would limit the overall pressure on the fiscal framework.

It is money that was not spent. It is not a forecast problem but it is essentially money not spent because of the procurement systems that we have in place and the staffing process that we have in place that takes time to put that together.

Senator Callbeck: Did you loan the \$130 million?

Mr. St-Laurent: That money is coming back next year and the year after in our reference level to deliver the programs, the systems and everything.

Senator Callbeck: As I said, that is a strange statement. I could not understand it exactly. However, if you have lent the money that is very different from how I interpreted that sentence.

Haïti. Autrement dit, de cet argent non dépensé, il n'y a rien qui aurait dû être versé directement à Haïti, puisqu'il s'agit essentiellement d'économies en frais de déplacement et en coûts directs pour l'agence, et de notre capacité à absorber d'autres coûts en personnel.

Le sénateur Callbeck : Si j'ai bien compris, cet argent provient d'économies que vous avez réalisées en empruntant des avions de la Défense nationale.

M. St-Laurent : Oui.

Le sénateur Callbeck : Autrement dit, il ne s'agit aucunement de fonds destinés à des services que le peuple haïtien n'a jamais reçus.

M. St-Laurent : C'est exact.

Le sénateur Callbeck : J'aimerais poser une question au sujet du rapport de 2010-2011 sur les plans et les priorités, qui indique que l'ASFC prévoit augmenter ses dépenses de 164 millions de dollars, dont 130 millions découleront d'un rajustement du flux de trésorerie, conformément aux mesures de l'Énoncé économique et financier de 2008 visant à améliorer la projection des dépenses.

Ça me paraît bizarre, car cela signifie que vous allez dépenser 130 millions de dollars de cette somme de 164 millions rien que pour apprendre à faire de meilleures projections de dépenses.

M. St-Laurent : Nous recevons un financement sur plusieurs années pour mettre en œuvre des projets importants, notamment de nouveaux systèmes. En 2006, l'ASFC a reçu environ 400 millions de dollars pour mettre en place un tout nouveau système visant à accélérer les échanges d'informations entre les entreprises et le gouvernement. Il y a eu des retards de mise en œuvre en raison de l'importance de ce marché public et de la nature des projets.

Quand le Conseil du Trésor nous a demandé des liquidités pour que le gouvernement n'ait pas à emprunter trop d'argent pour la mise en œuvre du *Plan d'action économique du Canada*, nous lui avons avancé 130 millions de dollars puisque la mise en œuvre de nos systèmes était retardée, ce qui a permis au gouvernement d'atténuer les répercussions de ce plan sur le dispositif fiscal.

C'est donc de l'argent qui n'a pas été dépensé, non pas parce que nos prévisions étaient inexactes, mais parce qu'avec les procédures d'appel d'offres et de dotation en ressources humaines que nous avons, il a fallu du temps pour mettre tout cela en place.

Le sénateur Callbeck : Vous lui avez prêté les 130 millions de dollars?

M. St-Laurent : Cet argent nous sera remboursé l'an prochain et l'année suivante, et sera pris en compte dans le calcul des budgets qui nous seront alloués pour mettre en œuvre les programmes, les systèmes et le reste.

Le sénateur Callbeck : Je le répète, cette phrase me paraît bizarre. Quand je l'ai lue, je n'arrivais pas à comprendre ce qu'elle signifiait. Maintenant que vous me dites que vous avez prêté cet argent au gouvernement, je peux vous dire que ce n'est pas du tout cela que j'avais compris.

[Translation]

Senator Eaton: Thank you, Mr. Chair. Mr. St-Laurent, I have two questions.

[English]

When the *MV Sun Sea* landed, we obviously looked at people's health, did we not? Were you able to determine whether there would be ongoing health costs? In other words, did people get off the boat with chronic diseases like tuberculosis, HIV and other maladies that will incur ongoing costs to the Canadian health system?

Mr. St-Laurent: When the people arrived there was a complete assessment done. This was covered by B.C. Corrections. There was an assessment made of the health status of these individuals. Health services are being paid for those in need as part of the costs that we pay on a daily basis.

For all of the people still in custody, CBSA is covering the cost of providing health services. The cost of health services is small compared to the overall costs that we are paying.

Senator Eaton: You are saying that there were not a lot of people who have ongoing diseases to look after?

Mr. St-Laurent: I would venture to say that, yes.

Senator Eaton: You raised the issue of Bill C-49. We have been able to see in the last week or so the difficulty that countries like Italy are having with boatloads of fleeing Tunisians and Moroccans. Will this bill help you in what you have to do?

Mr. Hill: I believe the bill itself is designed to primarily address the problem of human smuggling.

Senator Eaton: Yes.

Mr. Hill: What is occurring with respect to the migration from Tunisia is different.

Senator Eaton: They feel that a lot of people coming from Tunisia were the wealthy class of Tunisians that could get themselves on boats. In effect, it was a form of human smuggling.

Mr. Hill: Bill C-49 will address human smuggling in a number of different ways. It will allow the Minister of Public Safety to designate an arrival as an event that relates to human smuggling under conditions where the arrival overwhelms CBSA's resources to conduct the verifications that are appropriate, or where there is suspicion that it is a venture that has been organized by human smugglers. That sets in play a series of other measures, including detention up to 12 months, in order to allow for time to conduct investigations into identity, to address any concerns with respect to admissibility relating to security or criminality.

[Français]

Le sénateur Eaton : Merci, monsieur le président. Monsieur St-Laurent, j'ai deux questions.

[Traduction]

Lorsque le *MV Sun Sea* a accosté, vous avez dû vous soucier de la santé de ces gens-là, n'est-ce pas? Avez-vous été en mesure de déterminer s'ils allaient avoir besoin de traitements sanitaires de longue durée? Autrement dit, y avait-il parmi ces migrants des gens atteints de la tuberculose, de VIH-sida et d'autres maladies chroniques dont le traitement est coûteux pour le système de santé canadien?

M. St-Laurent : Dès qu'ils sont arrivés, le service correctionnel de la Colombie-Britannique a procédé à une évaluation complète de tous les migrants, y compris de leur état de santé. Les services de santé reçoivent des fonds pour les migrants qu'ils doivent soigner, et ça fait partie de ce que nous leur versons quotidiennement.

Pour tous ceux qui sont encore en détention, l'ASFC assume le coût des soins de santé qui leur sont dispensés. C'est une somme peu élevée par rapport à l'ensemble des coûts que nous devons assumer.

Le sénateur Eaton : Vous avez dit qu'ils n'étaient pas nombreux à souffrir de maladies nécessitant des soins prolongés?

M. St-Laurent : C'est ce que je crois.

Le sénateur Eaton : Vous avez parlé du projet de loi C-49. Nous avons pu constater, au cours des derniers jours, l'ampleur des difficultés auxquelles un pays comme l'Italie doit faire face lorsque des bateaux remplis de réfugiés tunisiens et marocains accostent sur ses côtes. Ce projet de loi va-t-il vous faciliter la tâche?

M. Hill : Le projet de loi vise avant tout à empêcher le passage de clandestins.

Le sénateur Eaton : Oui.

M. Hill : La situation des migrants tunisiens est tout à fait différente.

Le sénateur Eaton : Les gens disent qu'un grand nombre de ces migrants sont des Tunisiens fortunés qui ont pu payer leur passage à bord de bateaux. Cela revient à une entrée illégale dans un autre pays.

M. Hill : Le projet de loi C-49 s'attaque à ce problème de plusieurs façons différentes. Il permet au ministre de la Sécurité publique de désigner l'arrivée d'un groupe de personnes au Canada comme une arrivée d'immigrants clandestins s'il estime que la vérification de l'identité de toutes ces personnes représente une tâche excessive pour les ressources de l'ASFC, ou s'il soupçonne que l'entrée de ces personnes a été organisée par des passeurs. Dans l'un ou l'autre cas, toute une série d'autres mesures est mise en branle, y compris la détention jusqu'à 12 mois au maximum, afin qu'on ait le temps de faire les vérifications d'identité et de s'assurer que les migrants ne sont ni des terroristes ni des criminels.

It also makes amendments to laws that we believe will facilitate charges against those who are involved in smuggling. It will impose mandatory minimum sentences for smuggling and it will make the owners of these vessels liable. There are a series of measures that Bill C-49 addresses specifically.

Senator Eaton: You are asking for another \$25 million now, and if another boat arrives, this will incur more costs, will it not? With each boat load the costs will be approximately the same?

Mr. St-Laurent: Yes, the \$22 million for the *MV Sun Sea* was based on what we experienced with the *Ocean Lady*, which was a smaller boat. If we were to keep passengers from a boat that was the same size, it would generate the same cost.

The costs that we have in British Columbia are essentially the same as what we pay for detention in Laval or in the GTA. The ballpark figure is about \$190 to \$200. We have also looked at what is being spent by the Australians right now on Christian Island. It is pretty much the same as they are spending on detention. Their unique issue is the cost for transportation between Christian Island and Australia, which is not a cost that we have to incur. That raises the costs from their perspective.

It all depends on the size of the boat. If the boat held only 50 people, we would be more in a position to absorb some of the costs. We have a capacity of about 400 to 500 across the country. Anything that goes beyond 20 per cent of our capacity needs to have this kind of reaction.

Senator Ringuette: Of the 500 persons from the *MV Sun Sea*, how many were accepted in Canada and are still on Canadian soil?

Mr. Hill: They are all on Canadian soil. Of the migrants that were aboard the *MV Sun Sea*, as of Monday of this week, we still have 107 in detention.

Senator Ringuette: Why?

Mr. Hill: For a number of reasons: either their identity has not been established or there are concerns with respect to their posing a threat to the safety or security of Canada. Those investigations are continuing. On a regular basis CBSA makes a representation before the Immigration and Refugee Board, which determines whether or not to maintain detention.

Senator Ringuette: In your statement, you said that the cost of detention is \$190 per day per person.

Mr. St-Laurent: Yes.

Senator Ringuette: You estimate \$2.8 million will be paid to the Government of British Columbia.

Mr. St-Laurent: No, it is much more than that. Out of the \$22 million, the total spending to date, just for the *MV Sun Sea*, was \$16 million.

Senator Ringuette: But that is not on detention fees alone?

Le projet de loi modifie également d'autres lois, ce qui nous facilitera la tâche pour inculper les passeurs. Des peines minimales obligatoires seront imposées aux passeurs, et les propriétaires des bateaux seront tenus pour responsables. Le projet de loi C-49 prévoit toute une série de mesures précises.

Le sénateur Eaton : Vous demandez aujourd'hui une rallonge de 25 millions de dollars, mais si un autre bateau arrive, vos coûts vont augmenter, n'est-ce pas? Sont-ils les mêmes, grosso modo, pour chaque bateau de réfugiés?

M. St-Laurent : Oui, nous avons calculé une somme de 22 millions de dollars pour le *MV Sun Sea* en fonction de notre expérience avec l'*Ocean Lady*, qui était un bateau plus petit. Si un autre bateau d'à peu près la même taille arrive, cela nous coûtera à peu près la même chose.

La détention de migrants nous coûte à peu près la même chose en Colombie-Britannique, à Laval ou dans le Grand Toronto. C'est toujours de 190 à 200 \$. Nous avons comparé ce chiffre à ce que dépensent les Australiens en ce moment à Christian Island, et, pour la détention des migrants, c'est à peu près la même chose. La seule différence vient des frais de transport qu'ils doivent assumer entre Christian Island et l'Australie, et que nous n'avons pas, nous. Cela leur coûte donc plus cher.

Mais tout dépend de la taille du bateau. Si le bateau ne transporte que 50 personnes, nous sommes mieux à même d'absorber une partie des coûts. Notre capacité est de 400 à 500 dans l'ensemble du pays. Tout événement qui nécessite plus de 20 p. 100 de nos ressources est un problème.

Le sénateur Ringuette : Sur les 500 personnes qui se trouvaient à bord du *MV Sun Sea*, combien ont été acceptées au Canada et sont encore en territoire canadien?

M. Hill : Elles sont encore toutes en territoire canadien. Et en date de lundi dernier, il y en avait encore 107 en détention.

Le sénateur Ringuette : Pourquoi?

M. Hill : Pour plusieurs raisons, que ce soit parce que leur identité n'a pas été établie ou qu'elles présentent des risques pour la sécurité du Canada. Les enquêtes sont en cours. L'ASFC rencontre régulièrement la Commission de l'immigration et du statut de réfugié, qui décide s'il faut maintenir la détention.

Le sénateur Ringuette : Dans votre déclaration, vous avez dit que le coût de la détention était de 190 \$ par jour par personne.

M. St-Laurent : Oui.

Le sénateur Ringuette : Vous prévoyez payer 2,8 millions de dollars au gouvernement de la Colombie-Britannique.

M. St-Laurent : Non, beaucoup plus que ça. Sur la somme de 22 millions de dollars, nous en avons dépensé à ce jour 16 millions rien que pour le *MV Sun Sea*.

Le sénateur Ringuette : Mais ça ne représente pas uniquement les coûts liés à la détention?

Mr. St-Laurent: No, but the majority is on detention fees. If I look at my numbers here, we have paid B.C. for detention approximately \$9 million out of the \$16 million. The rest of it is overtime spent on staff.

Senator Ringuette: You have paid that amount to the Government of British Columbia?

Mr. St-Laurent: Yes.

Senator Ringuette: What kind of detention centre are they in?

Mr. St-Laurent: The men are located at the Fraser Correctional Centre, a minimum security institution for men. We also must put additional trailers on the premises to accommodate their numbers. The women were detained in the Alouette, a women's correction facility in British Columbia. It is essentially a provincial correctional centre.

Senator Ringuette: I find that to be pretty expensive. You say that Bill C-49, which is in front of the House of Commons, will allow you up to 12 months detention. If you look at a cost of \$200 a day per person, for one year that is \$72,000 per person.

Mr. St-Laurent: Yes. Perhaps I can provide some clarification on the \$2.8 million.

Senator Ringuette: Yes.

Mr. St-Laurent: Should Bill C-49 get approved, the \$2.8 million would cover the remaining migrants of the *MV Sun Sea* that have not been released. It would cover the remaining persons from the *MV Sun Sea* for this fiscal year only. That is why it is a small amount.

Bill C-49 is more for what will happen down the road. The amount related to the detention costs in Bill C-49, when approved, is much more than that. However, the \$2.8 million is strictly for this fiscal year. It would not cover anything for the following year.

Senator Ringuette: Of the 320 that were released, I suppose they are no longer under your responsibility?

Mr. St-Laurent: No.

Senator Ringuette: Under whose responsibility are they?

Mr. Hill: They are under various terms and conditions. They are released by the Immigration and Refugee Board and they are subject to terms and conditions. For example, a surety could post a bond maybe in the order of \$5,000. They would be required to report to the CBSA every week or two. They would have to report to the CBSA if they were to change their address. All of this is because they are still in the process of having their application for refugee determination. They are released into the community, but they have not been determined to be either inadmissible to Canada or a refugee.

Senator Ringuette: During that in-between time since the event occurred, do you see any defaults of refugees that have been released and are not reporting weekly?

M. St-Laurent : Non, mais c'est la majeure partie. Selon les chiffres, nous avons versé à la Colombie-Britannique environ 9 millions de dollars en frais de détention, sur la somme de 16 millions. Le reste, ce sont les heures supplémentaires effectuées par le personnel.

Le sénateur Ringuette : Vous avez versé une somme pareille au gouvernement de la Colombie-Britannique?

M. St-Laurent : Oui.

Le sénateur Ringuette : Dans quel centre de détention sont-ils logés?

M. St-Laurent : Les hommes sont détenus au Fraser Correctional Centre, qui est un établissement à sécurité minimale pour les hommes. Nous y avons même installé des caravanes pour pouvoir les loger tous. Les femmes sont hébergées à l'Alouette, un centre correctionnel pour femmes de la Colombie-Britannique. C'est essentiellement un centre correctionnel provincial.

Le sénateur Ringuette : Je trouve que ça coûte cher. Vous avez dit que le projet de loi C-49, dont a été saisie la Chambre des communes, vous permettra de garder ces gens-là en détention pour un maximum de 12 mois. Mais s'il en coûte 200 \$ par jour par personne, ça fait 72 000 \$ par an par personne.

M. St-Laurent : Oui. Je peux vous donner des précisions au sujet de la somme de 2,8 millions de dollars.

Le sénateur Ringuette : Je vous en prie.

M. St-Laurent : Si le projet de loi C-49 est approuvé, cette somme de 2,8 millions de dollars servira à payer les frais de détention des migrants du *MV Sun Sea* qui n'ont pas encore été libérés, pendant cet exercice financier seulement. C'est pour cela que la somme est relativement modeste.

Le projet de loi C-49 est davantage axé sur ce qui risque de se produire. Les sommes qui y sont prévues pour la détention de migrants sont bien supérieures à cela. Cela dit, les 2,8 millions de dollars ne s'appliquent qu'à cet exercice financier et ne couvriront rien pour l'exercice suivant.

Le sénateur Ringuette : Je suppose que les 320 personnes qui ont été libérées ne sont plus du tout sous votre responsabilité?

M. St-Laurent : Non.

Le sénateur Ringuette : De qui relèvent-elles, alors?

M. Hill : Elles ont été libérées par la Commission de l'immigration et du statut de réfugié et sont assujetties à des conditions diverses. Par exemple, elles ont pu être libérées en échange d'une caution de l'ordre de 5 000 \$. Elles peuvent être tenues de se présenter à l'ASFC toutes les semaines ou toutes les deux semaines. Elles doivent aviser à l'ASFC si elles changent d'adresse. Tout ça parce qu'elles sont en attente d'une décision à la suite de leur demande de statut de réfugié. Elles sont donc libres de circuler, mais elles attendent de savoir si leur demande sera rejetée ou si elles obtiendront le statut de réfugié.

Le sénateur Ringuette : Depuis leur arrivée au Canada, est-il arrivé que des réfugiés ainsi libérés négligent de se présenter chaque semaine à votre agence?

Mr. Hill: No. We track them closely, and all of them are abiding by their terms and conditions.

Senator Ringuette: How do you track them?

Mr. Hill: We track them in accordance with the terms and conditions. They have to report regularly, and that is the primary means by which we keep track of them. We actually physically do that.

Senator Ringuette: Your tracking system must be more than them reporting weekly.

Mr. Hill: No.

Senator Ringuette: That brings me to my —

The Chair: Final question?

Senator Ringuette: No, it is not a final question. It deals with the entire situation between Citizenship and Immigration Canada and Canada Border Services Agency and the flow of information between those two organizations.

A year ago, I called Citizenship and Immigration Canada to ask them who was responsible for people coming into Canada with a working visa. They told me it was you. I asked, “What kind of information do you provide to them? Oh, they know.” I said “No. You agree to these working visas; therefore, you must know where these people are, their address and their employer.”

Do they provide you with that information?

Mr. Hill: CBSA is responsible for the enforcement of IRPA.

Senator Ringuette: No. My specific question is this: Does Citizenship and Immigration Canada provide you with the data that you need in order to fulfil your responsibility of tracking?

Mr. Hill: Yes. There is an effective information exchange between the agency and Citizenship and Immigration Canada.

Senator Ringuette: Like what?

Mr. Hill: I would speak specifically with regard to the *MV Sun Sea* cases.

Senator Ringuette: No, no. I will tell you that I asked the same question to Citizenship and Immigration Canada, and they told me they do not provide you with that data and, actually, they hardly have it themselves.

Therefore, how can you fulfil your basic responsibility in tracking people that are no longer legal in Canada or, from the beginning are illegal in Canada, if you do not get the information from Citizenship and Immigration Canada? They told me that you do not get that information.

Mr. Hill: I am afraid I am not sure what cases the department is referring to.

M. Hill : Non. Nous les surveillons de près, et ils respectent toutes les modalités de leur mise en liberté.

Le sénateur Ringuette : Comment les surveillez-vous?

M. Hill : Nous vérifions qu'ils respectent les modalités de leur mise en liberté. Comme ils doivent se présenter chez nous à intervalles réguliers, nous sommes en mesure de vérifier concrètement s'ils respectent ces modalités.

Le sénateur Ringuette : Mais vous ne vous contentez pas d'attendre qu'ils se présentent chaque semaine.

M. Hill : Non.

Le sénateur Ringuette : Cela m'amène à ma...

Le président : Dernière question?

Le sénateur Ringuette : Non, ce n'est pas la dernière. J'aimerais parler des échanges de renseignements entre Citoyenneté et Immigration Canada, d'une part, et l'Agence des services frontaliers du Canada, d'autre part.

Il y a un an, j'ai appelé des représentants de Citoyenneté et Immigration Canada pour savoir quel organisme était responsable des personnes qui venaient au Canada avec un visa de travail. Ils m'ont dit que c'était le vôtre. Je leur ai ensuite demandé quelles informations ils vous communiquaient. Ils m'ont dit que vous aviez tout ça. J'ai répondu que non, que c'étaient eux qui approuvaient les visas de travail et que, par conséquent, c'étaient eux qui devaient avoir tous les renseignements concernant ces gens-là, leur adresse et leur employeur.

Vous communiquent-ils tous ces renseignements?

M. Hill : C'est l'ASFC qui est responsable de l'application de la LIPR.

Le sénateur Ringuette : Non, ce que je veux savoir, c'est si Citoyenneté et Immigration Canada vous communique les renseignements dont vous avez besoin pour assurer la surveillance dont vous avez la responsabilité?

M. Hill : Oui. Le système d'échange d'informations qui existe entre l'agence et Citoyenneté et Immigration Canada fonctionne bien.

Le sénateur Ringuette : Pouvez-vous me donner des précisions?

M. Hill : Je pourrais vous en donner au sujet des passagers du *MV Sun Sea*.

Le sénateur Ringuette : Non, non. J'ai posé la même question aux représentants de Citoyenneté et Immigration Canada, et ils m'ont dit qu'ils ne vous fournissent pas ce genre de renseignements et que, en fait, ils ne les ont même pas en leur possession.

Par conséquent, comment pouvez-vous exercer une surveillance sur des gens qui ne sont plus en situation régulière au Canada, ou qui ne l'ont peut-être jamais été d'ailleurs, si vous n'obtenez pas ces renseignements auprès de Citoyenneté et Immigration Canada? Ils m'ont dit qu'ils ne vous donnaient pas ces renseignements.

M. Hill : Je ne comprends pas bien à quels cas le ministère fait allusion.

Senator Ringuette: Sir, we get 250,000 foreigners a year coming to Canada with working visas. How do you track them?

Mr. Hill: I guess I would have to undertake to provide you with a written response in terms of tracking of working visas because I am not aware that there is an issue in that area. I would be happy to respond in writing to your question.

Senator Ringuette: In other words, is it not a fact that once these people have come into Canada with working visas, no one knows where they are?

Senator Gerstein: No one said that.

The Chair: Mr. Hill undertook to provide us with a written answer. I think that is the fair thing to do. We thank you for that.

Senator Marshall: Thank you for being here this evening. You were telling us earlier that 107 immigrants are still in detention. Where would the ones that are not in detention be? Would they be on some provincial program? I am assuming that these people are not working, so who funds their living expenses?

Mr. Hill: A great many of those who have been released from detention by the IRB have moved to Toronto, and they have a sponsor according to their terms and conditions. They may be living with a relative or an associate. As far as I am aware, they are not on any particular program, provincial or federal. They are under the supervision of a person who has agreed to do so as a condition of their release from detention.

Senator Marshall: For the 107 immigrants that are still in detention, what would be the time frame? How long will they be in detention? I would think that at some point in time, the remaining ones would be moved to another facility. Could you give us details as to what the future holds for the remaining 107 immigrants?

Mr. Hill: According to the Immigration and Refugee Protection Act, there is a set schedule for detention reviews. The first detention review takes place after 48 hours, the second after seven days and then there are detention reviews every 30 days thereafter.

Basically, for each of these 107 cases, the CBSA must make a representation to the IRB every 30 days in order to argue for detention if that is the objective. We would argue for detention basically for three reasons: To confirm identity, if the person is assessed as posing a threat to the safety or security of Canada, and if they are determined to be a flight risk; that is, if they were released, they would be unlikely to show up for a subsequent proceeding. Under those conditions, which are in accordance with the law, the agency argues for detention. It is up to the Immigration and Refugee Board member hearing the case to make the determination whether or not to maintain detention.

Senator Marshall: Would that be the ongoing detention centre? When you eventually work down to 30 individuals, do you move them into another facility, or do they continue on?

Le sénateur Ringuette : Monsieur, nous accueillons 250 000 étrangers chaque année avec un visa de travail. J'aimerais donc savoir comment vous exercez votre surveillance.

M. Hill : Je pense qu'il vaut mieux que je vous fasse parvenir une réponse écrite sur la façon dont nous exerçons une surveillance sur les personnes qui détiennent un visa de travail, car je ne suis pas au courant des problèmes qu'il pourrait y avoir à cet égard. Je suis prêt à vous faire parvenir une réponse écrite.

Le sénateur Ringuette : Autrement dit, on peut raisonnablement affirmer qu'une fois que ces gens ont débarqué au Canada avec un visa de travail, personne ne sait exactement où ils se trouvent?

Le sénateur Gerstein : Personne n'a dit ça.

Le président : M. Hill s'est engagé à nous faire parvenir une réponse écrite. Je pense que c'est raisonnable. Nous vous en remercions d'avance.

Le sénateur Marshall : Je vous remercie d'être ici ce soir. Vous nous avez dit que 107 migrants étaient toujours en détention. Où sont les autres? Sont-ils pris en charge par un programme provincial, car je suppose qu'ils ne travaillent pas et qu'il faut bien que quelqu'un subviennent à leurs besoins?

M. Hill : Un grand nombre de ceux qui ont été libérés par la CISR sont allés s'installer à Toronto, avec l'aide d'un répondant, conformément aux modalités de leur mise en liberté. Ils vivent peut-être avec un parent ou un associé. À ma connaissance, ils ne sont pas pris en charge par un programme provincial ou fédéral. Ils sont tout simplement sous la surveillance de la personne qui a accepté d'assumer cette responsabilité, comme condition à leur mise en liberté.

Le sénateur Marshall : Pour ce qui est des 107 immigrants qui sont toujours en détention, dans combien de temps à peu près vont-ils être libérés? Je suppose que, tôt ou tard, ils seront transférés dans un autre établissement. Pourriez-vous nous dire ce qui les attend?

M. Hill : La Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés fixe les dates d'examen des motifs de la détention. Le premier examen a lieu après 48 heures, le deuxième après sept jours, et les suivants, tous les 30 jours.

Pour chacun des 107 cas, l'ASFC doit intervenir tous les 30 jours auprès de la CISR pour plaider le maintien de la détention, si c'est son objectif. Nous demandons le maintien de la détention pour trois raisons : pour confirmer l'identité de la personne; s'il est établi qu'elle présente un risque pour la sécurité du Canada, et pour déterminer si elle risque de prendre la poudre d'escampette, c'est-à-dire de ne pas se représenter à une audience ultérieure. Dans ces conditions, qui sont prévues par la loi, l'agence plaide le maintien de la détention, et c'est au tribunal de la Commission de l'immigration et du statut de réfugié qui a été chargé du dossier de rendre une décision.

Le sénateur Marshall : Restent-ils dans le même centre de détention? Quand il ne vous en reste qu'une trentaine en détention, les transférez-vous dans un autre centre?

Mr. Hill: They would continue on in the same detention facility. That is right.

Senator Marshall: The \$190 a day that you were speaking about, what does that represent? Is it food and clothing?

Mr. St-Laurent: It covers the cost of food, clothing and the building itself.

Senator Marshall: It factors in the building, does it?

Mr. St-Laurent: Yes, as well as the security, the guards around the building. It is the basic care as well as the protection of these individuals.

Senator Marshall: You are saying that \$16 million of the \$22 million has been spent?

Mr. St-Laurent: Yes.

Senator Marshall: Then \$9 million of the \$16 million is for detention. What is that \$9 million? Is that the cost of the facility or the cost of the facility plus the food plus the people?

Mr. St-Laurent: On a monthly basis, we are getting an invoice from the B.C. government that details how many male days and women days have been experienced by the facility times \$190 plus the GST and HST.

Senator Marshall: You have told us about the \$22 million. What about the \$9 million that was already available within the vote? What was that spent on?

Mr. St-Laurent: As I said earlier, the \$9 million involves a decision that was made by the agency to deliver services with employees as opposed to using consultants. Every time you make a decision to use existing resources for consultants you have to set aside resources to cover the costs of employee benefits.

At the end of the fiscal year, that money is frozen by the agency to cover the costs of employee benefits. However, employee benefits are paid by the centre, not being paid by the agency, but the centre charges us. Instead of giving that money back to the centre to pay for employee benefits, the Treasury Board says to use the money set aside to cover some of the costs incurred for the *MV Sun Sea*.

Senator Marshall: Has the \$9 million been spent?

Mr. St-Laurent: The \$9 million has been used to offset the costs related to the *MV Sun Sea*. The money set aside is reducing the overall cost of the *MV Sun Sea*.

Senator Marshall: Those are my questions.

Senator Murray: It is a small matter in terms of the overall budget, but I still find it peculiar that we are being asked to vote \$2.8 million to pay for detention services provided by British Columbia for those migrants from the *MV Sun Sea* remaining in detention. We are being asked to vote \$2.8 million on the basis of an undertaking from the government that the money will be frozen, pending passage of a bill that has not yet passed Parliament. I cannot recall requests of that kind coming here

M. Hill : Non, ils restent dans le même centre.

Le sénateur Marshall : Les 190 \$ dont vous parliez tout à l'heure servent-ils à payer la nourriture et les vêtements?

M. St-Laurent : La somme couvre la nourriture, les vêtements et le logement.

Le sénateur Marshall : Le logement aussi?

M. St-Laurent : Oui, ainsi que la sécurité, les gardiens qui surveillent le bâtiment. Bref, cette somme sert à couvrir les besoins essentiels de ces gens-là, ainsi que leur sécurité.

Le sénateur Marshall : Vous avez dit que, sur la somme de 22 millions de dollars, 16 millions avaient été dépensés, c'est bien cela?

M. St-Laurent : Oui.

Le sénateur Marshall : Le coût de la détention représente donc 9 millions de dollars, sur les 16 millions qui ont été dépensés. La somme de 9 millions englobe-t-elle le coût du logement, la nourriture et les vêtements, ou est-ce simplement le logement?

M. St-Laurent : Chaque mois, nous recevons une facture du gouvernement de la Colombie-Britannique indiquant le nombre d'hommes et de femmes détenus dans l'établissement, multipliés par 190 \$, TPS et TVH en sus.

Le sénateur Marshall : Vous nous avez dit que cela représentait 22 millions de dollars. Mais à quoi ont servi les 9 millions qui étaient déjà alloués et qui ont été dépensés?

M. St-Laurent : Comme je l'ai dit tout à l'heure, les 9 millions ont été dépensés à la suite de la décision de l'agence de faire appel à des employés plutôt qu'à des consultants. Chaque fois que vous prenez ce genre de décision, il faut avoir les provisions nécessaires pour couvrir le coût des avantages sociaux des employés.

À la fin de l'exercice financier, l'agence bloque cet argent pour couvrir le coût des avantages sociaux des employés. Les avantages sociaux sont payés par le centre de détention, pas par l'agence, mais le centre nous envoie la facture. Au lieu de rembourser le centre de ce qu'il a payé en avantages sociaux, le Conseil du Trésor nous demande d'utiliser l'argent mis de côté pour financer une partie des coûts liés au *MV Sun Sea*.

Le sénateur Marshall : Les 9 millions de dollars ont-ils été dépensés?

M. St-Laurent : Les 9 millions ont servi à financer une partie des coûts liés au *MV Sun Sea*. Autrement dit, l'argent mis de côté a contribué à faire diminuer la facture globale du *MV Sun Sea*.

Le sénateur Marshall : Je n'ai pas d'autres questions.

Le sénateur Murray : Ce n'est peut-être pas grand-chose par rapport au budget total, mais je trouve quand même curieux qu'on nous demande d'approuver un crédit de 2,8 millions de dollars pour les migrants du *MV Sun Sea* qui sont détenus dans un centre de la Colombie-Britannique. On nous demande d'approuver un crédit de 2,8 millions de dollars au motif que le gouvernement s'est engagé à bloquer cet argent jusqu'à l'adoption d'un projet de loi. À ma connaissance, c'est la première fois qu'on

before. I suppose we can check with Treasury Board officials. It is not the kind of thing, frankly, that I would to see made a habit. Potentially there could be problems if we get into this very often.

On the same subject, I am puzzled. We have these people in detention under some colour of governmental power to do so — some legislation somewhere. You want \$2.8 million more to pay for them pending this proposed legislation that is still before Parliament. Why did you not ask for the money under the legislation that has put them in detention in the first place?

Mr. Hill: The linkage between the funding request and the proposed legislation is that it is a completely different detention regime under the latter. If the proposed legislation comes into effect, then those individuals who remain in detention are then captured by it. It is retrospective to those who remain in detention. For example, if the proposed legislation came into effect today, there would be 107 migrants from the *MV Sun Sea* in detention. They would be subject to a new detention regime, which would be detention up to 12 months without a review by the Immigration and Refugee Board of Canada.

Senator Murray: Refresh my memory: what are the terms of their present detention?

Mr. Hill: As I referenced, it is on a much more short-term cycle of 48 hours, 7 days, 30 days, and every 30 days thereafter.

The change is proposed because when 500 migrants arrive in this irregular way as a result of suspected smuggling, the resources to conduct the various required verifications of identity to know who is coming to Canada and whether they pose a threat cannot be done on a timely basis; so time is needed. That is why the detention regime is different.

Senator Murray: There are a couple of lawyers here who might tell us whether it does not raise some interesting problems if you put them in the slammer under one piece of legislation and you keep them there under a new piece of legislation. I think some of the Charter people will have some fun with it, but I do not know.

Mr. Hill: We have carefully assessed the proposed legislation, and it has been determined to be Charter compliant.

Senator Murray: Everything they do is deemed by somebody to be Charter compliant. Far be it from me to argue about that.

Apart from that aspect of it, we are talking about people who are in detention. The idea of voting funds on the basis that the government will freeze them until we pass a piece of legislation is not something we would like to make a habit. Was either of you in Treasury Board before you came to your present positions?

The Chair: Could you contact Treasury Board to ask them if they could explain under what protocol this is done?

nous fait une telle demande, et je suppose que nous devrions nous renseigner auprès du Conseil du Trésor. Franchement, il ne faudrait pas que cela devienne une habitude, car on risquerait d'avoir des problèmes.

Toujours sur le même sujet, il y a autre chose qui me préoccupe. Ces gens sont en détention en vertu d'un pouvoir gouvernemental quelconque, prévu par la loi. Vous réclamez une rallonge de 2,8 millions de dollars pour payer leur détention, en attendant l'adoption du projet de loi dont a été saisi le Parlement. Pourquoi n'avez-vous pas demandé cet argent au titre de la loi même qui place ces personnes en détention?

M. Hill : Nous demandons cet argent au titre du projet de loi parce que le régime de détention qu'il prévoit est complètement différent. S'il est adopté, ceux qui seront toujours en détention à ce moment-là tomberont sous le coup de la nouvelle loi. Par exemple, si le projet de loi était adopté aujourd'hui, les 107 migrants du *MV Sun Sea* qui sont toujours en détention seraient assujettis à un nouveau régime de détention, soit une détention maximale de 12 mois sans examen par la Commission de l'immigration et du statut de réfugié.

Le sénateur Murray : Pouvez-vous me rappeler les conditions actuelles de leur détention?

M. Hill : Comme je l'ai dit, les examens sont beaucoup plus fréquents : 48 heures, 7 jours et tous les 30 jours ensuite.

On propose de modifier ce régime parce que, lorsque 500 migrants présumés victimes de passeurs débarquent sur nos côtes, nous avons besoin de plus de temps pour faire les vérifications d'identité et pour déterminer s'ils présentent un risque pour la sécurité du Canada. C'est la raison pour laquelle le régime a été modifié.

Le sénateur Murray : Les avocats qui sont parmi nous doivent certainement trouver curieux et dangereux qu'on emprisonne des gens au titre d'une loi et qu'on prolonge leur détention au titre d'une autre loi. J'ai l'impression que les défenseurs de la Charte vont s'en donner à cœur joie.

M. Hill : Nous avons examiné le projet de loi avec attention, et nous sommes convaincus qu'il est conforme aux dispositions de la Charte.

Le sénateur Murray : Quoi qu'ils fassent, il y a toujours quelqu'un pour affirmer que c'est conforme à la Charte. Mais ce n'est pas moi qui vais lancer le débat.

Laissons cette question de côté et revenons aux gens qui sont en détention. Il ne faudrait pas que le gouvernement prenne l'habitude de nous faire approuver des crédits qu'il entend bloquer jusqu'à l'adoption d'un projet de loi. L'un d'entre vous a-t-il travaillé au Conseil du Trésor avant d'occuper son poste actuel?

Le président : Pourriez-vous vous renseigner auprès du Conseil du Trésor pour savoir en vertu de quel protocole ils procèdent de cette façon?

Senator Murray: I am not as well informed as I should be about the organization. I remember when it was set up. You are the money man as Vice-President, Comptrollership Branch. Who is the head of the agency?

Mr. St-Laurent: It is Mr. Luc Portelance. He was appointed deputy on November 15. Previously it was Mr. Stephen Rigby.

Senator Murray: He is in PCO now.

Mr. St-Laurent: Exactly.

Senator Murray: You called him “deputy.” Is he president?

Mr. St-Laurent: He is president.

Senator Murray: Is he a deputy head?

Mr. St-Laurent: Yes.

Senator Murray: He reports directly to the Minister of Public Safety, not to the deputy minister.

Mr. St-Laurent: He reports to the minister.

Senator Murray: Why do they call you an agency? You are not one of those special operating agencies are you?

Mr. St-Laurent: We are just a department. We are an agency in name only. We are not like the RCMP or CSIS.

Senator Murray: You are an agency, and you report directly to the minister. Are you set apart from the department?

Mr. St-Laurent: We are independent.

Senator Murray: You have your own services and comptrollership and so on.

The Chair: Do you have access to Treasury Board vote 5 emergency funding?

Mr. St-Laurent: Yes.

The Chair: What is this Treasury Board Management Reserve referred to in your submission?

Mr. St-Laurent: The TB vote 5 covers our costs for certain types of expenses such as severance pay and maternity leave. The management reserve is created by the centre and is in two parts: an investment reserve and an emergency reserve. They fall under the umbrella of the emergency reserve which we accessed. Accessing the reserve requires the preparation of a Treasury Board submission.

Senator Murray: Where do we find the Treasury Board Management Reserve?

Mr. St-Laurent: My colleagues from Treasury Board would be in a better position to answer that.

The Chair: Regarding the other point, could you ask him to explain that as well? It is new to us. We understand vote 5 well because we have done a lot of work on Treasury Board vote 5

Le sénateur Murray : Je ne connais pas très bien cet organisme, même si je me souviens quand il a été créé. Vous êtes le financier de l'agence, en qualité de vice-président, Direction générale du contrôle, mais qui en est le patron?

M. St-Laurent : C'est M. Luc Portelance. Il a été nommé administrateur général de l'Agence le 15 novembre dernier. Il a succédé à M. Stephen Rigby.

Le sénateur Murray : Ce dernier est au BCP, maintenant.

M. St-Laurent : Exactement.

Le sénateur Murray : Vous avez dit « administrateur général », est-il président ou non?

M. St-Laurent : Il est président.

Le sénateur Murray : Il est au rang d'administrateur général?

M. St-Laurent : C'est ça.

Le sénateur Murray : Il relève directement du ministre de la Sécurité publique, et non du sous-ministre.

M. St-Laurent : C'est ça.

Le sénateur Murray : Pourquoi avez-vous le statut d'agence? Vous n'êtes pourtant pas un organisme de service spécial?

M. St-Laurent : Nous faisons partie d'un ministère. Nous n'avons d'agence que le nom, car nous ne fonctionnons pas comme la GRC ou le SCRS.

Le sénateur Murray : Vous êtes donc une agence, qui relève directement du ministre. Êtes-vous à l'extérieur du ministère?

M. St-Laurent : Nous sommes indépendants.

Le sénateur Murray : Vous avez vos propres services, vos propres contrôleurs, et cetera.

Le président : Avez-vous accès au crédit 5 du Conseil du Trésor, qui prévoit un financement d'urgence?

M. St-Laurent : Oui.

Le président : Quelle est cette réserve de gestion du Conseil du Trésor dont vous avez parlé dans votre déclaration?

M. St-Laurent : Le crédit 5 du CT couvre certaines de nos dépenses, comme les indemnités de départ et les congés de maternité. La réserve de gestion est établie par le centre et comporte deux éléments : une réserve d'investissement et une réserve d'urgence. Les deux sont chapeautés par la réserve d'urgence à laquelle nous avons accès. Pour y avoir accès, il faut présenter une soumission au Conseil du Trésor.

Le sénateur Murray : Où figure cette réserve de gestion du Conseil du Trésor?

M. St-Laurent : Mes collègues du Conseil du Trésor seraient mieux placés que moi pour répondre à votre question.

Le président : Pourriez-vous lui demander de nous donner des explications sur l'autre question également? C'est nouveau pour nous. Nous savons bien comment fonctionne le crédit 5, car nous

emergency funding, about when it can be accessed and so on. We may want to look into this, but we better find out what it is first.

Senator Murray: Do you happen to know how much money is in it?

Mr. St-Laurent: It is at the centre.

The Chair: There is \$22 million less than there was before.

Senator Murray: Who runs it?

Mr. St-Laurent: Treasury Board.

Senator Dickson: My first question is about your remarks on \$1.5 million for dedicated resources for the investigation of human smuggling networks. Are these dedicated resources new?

Mr. St-Laurent: It is an additional effort undertaken by the agency. When we found out about the vessel coming to Canada, we deployed additional people in the field in Thailand and Sri Lanka, to put additional effort into prevention, trying to find information as to whether there were other vessels planning to come in.

Those four people were deployed overseas to work with other governments over there and with the RCMP, to ensure that we could prevent other vessels from coming, as much as possible.

Senator Dickson: Is it your intention that there will be similar dedicated resources on an annual basis?

Mr. St-Laurent: We would like that. Depending on the environment, those resources would move from place to place to deal with the problem. If Sri Lanka was the problem last year but the problem moved to another country, we would move these resources there.

Senator Dickson: Do you anticipate the cost will be far in excess of the \$1.5 million?

Mr. St-Laurent: It would be more than \$1.5 million, but it would not be in the order of tens of millions of dollars.

Senator Dickson: You administer 90 pieces of legislation and you will have another, so that is 91, together with all the regulations thereunder. Is there any hope of reducing that or simplifying the processes?

Mr. Hill: It reflects the breadth of the agency's mandate with respect to the Immigration and Refugee Protection Act, the Customs Act and a range of legislation pertaining to food, plant and animal. There are many pieces of legislation at the border that the CBSA has a hand in administering.

Senator Dickson: When was the last time anyone reviewed those 90 pieces of legislation — three years ago, five years ago or never? I am trying to get a handle. Sometimes legislation says "shall be reviewed every five years"; I am just curious.

avons eu l'occasion d'étudier les mécanismes de ce financement d'urgence, comment on peut y accéder, et cetera. Nous voudrions peut-être en faire autant pour cette réserve de gestion, mais nous voulons d'abord savoir ce que c'est.

Le sénateur Murray : Savez-vous combien d'argent il y a dans cette réserve?

M. St-Laurent : Elle est au centre.

Le président : En tout cas, il y a déjà 22 millions de dollars de moins qu'avant.

Le sénateur Murray : Qui la gère?

M. St-Laurent : Le Conseil du Trésor.

Le sénateur Dickson : Je vais commencer par vous poser une question sur le crédit de 1,5 million de dollars pour des ressources dédiées aux enquêtes sur les réseaux de passeurs. S'agit-il de nouvelles ressources?

M. St-Laurent : Ce sont des efforts supplémentaires que l'agence a décidé de déployer. Lorsque nous avons appris qu'un bateau se dirigeait vers le Canada, nous avons déployé des agents de terrain en Thaïlande et au Sri Lanka, pour renforcer la prévention et essayer de savoir si d'autres bateaux étaient en préparation.

Ces agents ont été déployés à l'étranger, pour travailler avec les gouvernements de ces pays et avec la GRC, afin d'empêcher dans toute la mesure du possible que d'autres bateaux n'arrivent chez nous.

Le sénateur Dickson : Avez-vous l'intention d'avoir ce genre de ressources dédiées chaque année?

M. St-Laurent : Nous aimerions bien. Il faudrait les déployer en fonction de l'évolution de la situation internationale. C'est le Sri Lanka qui posait un problème l'an dernier, mais le problème peut se déplacer vers un autre pays, et il faut pouvoir redéployer nos ressources en conséquence.

Le sénateur Dickson : Pensez-vous que les coûts vont être largement supérieurs à 1,5 million de dollars?

M. St-Laurent : Ils vont sans doute être supérieurs à cette somme, mais le dépassement ne se situera pas dans les dizaines de millions de dollars.

Le sénateur Dickson : Vous administrez 90 textes de loi et vous allez en avoir un de plus, ce qui fera 91, sans compter tous les règlements afférents. Serait-il possible de simplifier toutes ces procédures?

M. Hill : Cela témoigne de l'ampleur du mandat de l'agence, qui doit administrer la Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés, la Loi sur les douanes, et toute une gamme de textes de loi relatifs aux aliments, aux plantes et aux animaux. L'agence a un grand nombre de lois à administrer aux frontières.

Le sénateur Dickson : À quand remonte le dernier examen de ces 90 textes de loi? Trois ans, cinq ans, jamais? J'essaie de me faire une idée. Certaines lois comportent la mention « fera l'objet d'un examen quinquennal », et je suis curieux de savoir.

Mr. Hill: I am not aware of the last time that a wholesale review was done. At the time of the creation of CBSA, just over five or six years ago, there would have been a fairly substantial review of the legislation for the creation of the agency. That is probably the most recent wholesale review of legislation.

Senator Dickson: When was the last time the Auditor General did a report on the agency?

Mr. St-Laurent: We had a report from the Auditor General on the commercial examination, I believe, last year. On an annual basis, we have a report from the Auditor General on specific functions that we have as an agency. On the question of an audit on a number of pieces of legislation we are administering, it is important to remember that many of these pieces of legislation are owned by other departments. We are simply administering the legislation.

As for us trying to change them, the direction has to come from the department — for example, Citizenship and Immigration. They hold the legislation on this; we are just executing.

Senator Dickson: Did the Auditor General make recommendations in her last report?

Mr. St-Laurent: Yes.

Senator Dickson: Were those recommendations implemented?

Mr. St-Laurent: They are in the course of being implemented. I can provide you with the specifics of the Auditor General's report. We are in the process of implementing these recommendations, but I can certainly provide you with more details on it.

The Chair: We would be interested in knowing how you are coming along with implementing the recommendations, and if this was purely a financial audit or a performance audit.

Mr. St-Laurent: It is more a performance audit.

The Chair: Do you get a performance audit once a year?

Mr. St-Laurent: At least.

Senator Cordy: I am also on the Social Affairs Committee and we are doing a project on social inclusion. Last week, we heard people talking about the temporary workers permit, I think it is called. They sign a document to say that they do not want to stay in Canada full time, that they are temporary; but this person suggested that some of them do stay and we have no way of tracking where they are. I am wondering if your agency is responsible for that tracking or who is responsible?

Second, regarding the request for \$22 million related to *MV Sun Sea*, \$9 million of that is for detention. If Bill C-49 passes, how much increase will you estimate in budgeting for the agency and would you foresee increases in staffing?

M. Hill : Je ne me souviens pas de la date du dernier examen. Lorsque l'agence a été mise sur pied, il y a cinq ou six ans, je suppose qu'on a procédé à l'époque à un examen approfondi de la loi. C'était sans doute le dernier.

Le sénateur Dickson : À quand remonte le dernier rapport de la vérificatrice générale sur votre agence?

M. St-Laurent : L'an dernier, la vérificatrice générale a fait un rapport sur l'aspect commercial de nos activités, si je me souviens bien. Chaque année, elle fait un rapport sur des fonctions particulières de l'agence. Pour ce qui est d'une vérification de l'application des nombreuses lois que nous administrons, il ne faut pas oublier que bon nombre de ces lois sont celles d'autres ministères. Nous n'en sommes que les administrateurs.

Pour les modifier, il faut que l'initiative vienne du ministère concerné, par exemple Citoyenneté et Immigration. Chaque ministère est maître de sa propre loi, nous n'en sommes que les administrateurs.

Le sénateur Dickson : La vérificatrice générale a-t-elle fait des recommandations dans son dernier rapport sur votre agence?

M. St-Laurent : Oui.

Le sénateur Dickson : Ont-elles été mises en œuvre?

M. St-Laurent : C'est en cours. Je pourrais vous faire parvenir plus de détails sur le rapport de la vérificatrice générale. Mais en tout cas, nous sommes en train de mettre en œuvre ses recommandations, et je peux vous fournir plus de détails là-dessus.

Le président : Nous aimerions bien savoir à quel rythme cette mise en œuvre progresse, et s'il s'agissait d'une vérification purement financière ou d'une vérification de gestion.

M. St-Laurent : C'était plutôt une vérification de gestion.

Le président : En avez-vous une chaque année?

M. St-Laurent : Au moins.

Le sénateur Cordy : Je siège aussi au Comité des affaires sociales, et nous sommes en train de faire une étude sur l'inclusion sociale. La semaine dernière, des témoins nous ont parlé du système de permis pour les travailleurs temporaires, si c'est bien le terme exact. Ces travailleurs doivent signer un document indiquant qu'ils ne veulent pas rester au Canada en permanence, qu'ils sont là à titre temporaire. L'un des témoins a laissé entendre que certains de ces travailleurs restaient quand même au Canada mais qu'on n'avait aucun moyen de retrouver leur trace. J'aimerais savoir si c'est votre agence qui exerce cette surveillance, et, sinon, qui en a la responsabilité?

Deuxièmement, je voudrais parler de cette somme de 22 millions de dollars que vous demandez pour le *MV Sun Sea*, dont 9 millions pour la détention des migrants. Si le projet de loi C-49 est adopté, pensez-vous que cela fera augmenter votre budget, et peut-être aussi le nombre de vos employés?

We heard earlier from Senator Dickson about the number of bills that you oversee as an agency. Will you be looking at increases in staffing over the next few years as a result of Bill C-49 if it passes, but also as a result of the increases in types of things that you are doing?

Mr. Hill: Temporary worker permits are not my area of responsibility. My understanding is that Citizenship and Immigration is responsible for tracking temporary foreign worker permits. However, I will undertake to provide a response in writing because I am not entirely sure.

Senator Cordy: We heard there is no tracking or way to find anybody who decides to stay in Canada. So you will submit a written report?

Mr. Hill: Yes.

Mr. St-Laurent: With regard to Bill C-49, I can give you a brief overview of the financial impact.

It deals with the new legislation that would be used for detention. The premise of Bill C-49 is, should we have boats coming in with loads of people on them, there would be significant pressure put on the agency to cover the cost of detention.

What Bill C-49 is about is detention; having these people for 12 months, at about \$200 a day, would be the essence of it. It is driven by the number of people that we have.

One point I would like to make in relation to that is that on the \$22 million for the *MV Sun Sea*, we have a condition with Treasury Board that any money we do not spend of the \$22 million would be returned to the centre. We are not to keep any amount that will not be spent.

Senator Murray: Do you happen to know how many are coming?

Mr. St-Laurent: I wish I did; it would facilitate my planning.

Senator Murray: There is nothing that would indicate there is a vessel coming in on the high seas at the moment. Bill C-49 is future oriented. I do not want to beat this horse to death, but the reason you want a couple million of dollars, which will be frozen until the bill is passed, is that you want to apply it to people who are already in detention.

Mr. St-Laurent: Yes.

Senator Cordy: I will go back to Haiti — the \$578,000. I think you said that money was because you took military transport back and forth. What else? That would be a lot of transport money you would be saving.

Mr. St-Laurent: When we forecast the cost to provide services, there was a certain level of activity that was to be deployed on the ground over there. We put people in Haiti. We also had employees left in the country to get these people coming in.

Le sénateur Dickson a parlé tout à l'heure du grand nombre de textes de loi que vous administrez. Envisagez-vous des augmentations de personnel dans les années qui suivront l'entrée en vigueur du projet de loi C-49, si celui-ci est adopté, vu le plus grand nombre d'activités que vous devrez entreprendre?

M. Hill : Je ne m'occupe pas des permis de travail temporaires. Ce n'est pas ma responsabilité, et c'est à Citoyenneté et Immigration, me semble-t-il, d'exercer ce type de surveillance. Mais je vais vous faire parvenir une réponse par écrit, car je ne suis pas tout à fait sûr.

Le sénateur Cordy : On nous a dit qu'il était pratiquement impossible de retrouver la trace d'une personne qui décide de rester au Canada. Vous allez donc m'envoyer une réponse par écrit?

M. Hill : Oui.

M. St-Laurent : S'agissant du projet de loi C-49, je peux vous dire quelques mots sur ses répercussions financières.

Le projet de loi porte sur le nouveau régime de détention. L'hypothèse de départ était la suivante : si d'autres bateaux de réfugiés arrivent au Canada, l'agence aura beaucoup de difficultés à financer le coût de leur détention.

Le projet de loi C-49 définit donc un nouveau régime de détention. Si ces gens sont en détention pendant 12 mois, à raison de 200 \$ par jour, cela fait tant, multiplié par le nombre de réfugiés.

J'aimerais préciser, à propos de cette somme de 22 millions de dollars pour le *MV Sun Sea*, qu'il est entendu avec le Conseil du Trésor que les fonds qui n'auront pas été dépensés seront retournés au centre. Nous ne sommes pas censés garder l'argent qui n'aura pas été dépensé.

Le sénateur Murray : Avez-vous une idée du nombre de bateaux qui vont arriver?

M. St-Laurent : Aucune, mais j'aimerais bien, ça m'aiderait à planifier.

Le sénateur Murray : Rien ne semble indiquer l'arrivée prochaine d'un bateau. Le projet de loi est avant tout prospectif. Je ne voudrais pas insister trop lourdement, mais si vous demandez une rallonge de quelques millions de dollars, qui seront bloqués jusqu'à l'adoption du projet de loi, c'est que vous voulez vous en servir pour payer les coûts des migrants déjà en détention.

M. St-Laurent : En effet.

Le sénateur Cordy : J'aimerais revenir sur le crédit pour Haïti — la somme de 578 000 \$. Vous avez dit, je crois, que cet argent n'avait pas été dépensé parce que vous aviez utilisé des avions militaires à l'aller et au retour. Mais il doit bien y avoir autre chose que vous n'avez pas dépensé, car sinon, ça représente beaucoup d'économies rien qu'en transport.

M. St-Laurent : Lorsque nous avons fait des projections du coût des services à mettre en place, nous avons prévu de déployer un certain nombre d'agents sur le terrain. Nous avons déjà du personnel à Haïti, pour accueillir ces agents.

We were expecting many more people to come in. We were at a point, with the flow of people that came from Haiti, where we were able to use regular staff and forces at our airport to cover the work that we had to do with them, instead of having people on overtime. The savings were in the area of transportation, because it was much cheaper for us, though not to the extent of half a million dollars. The largest portion of the savings was from being able to use the regular work force because of the workload instead of using additional people on overtime

Senator Cordy: You are right that the numbers were much lower than we had expected. Certainly, Minister Kenney had put forward a quick access program, yet we took in far smaller numbers than anticipated and far smaller numbers than many European countries and, I think, the United States as well.

What happened that we did not bring in as many as we had thought?

Mr. St-Laurent: I cannot answer that question.

Senator Cordy: They would have to be approved before you start the verification.

Mr. St-Laurent: I do not have an answer to that.

Senator Cordy: The numbers were certainly lower than we were led to believe.

Senator Stratton: I am sitting here listening to the questions. I am not a regular member of the committee. I am interested, and I am sure Canadians are wondering about how we protect the country from more of these ships coming in. You have described in general terms what we are doing, and we should be putting money into preventing them from leaving the other side in the first place.

Will you be able to tell us that a firm agenda will be in place to prevent this and minimize the number of these ships that embark, so that Canadians will not have to face 500 people landing on their shores with the cost of \$200 a day? What level of confidence can you give us that that will be minimized? I know you cannot guarantee it, but I think the folks would like to know what you are doing to minimize that event.

Mr. Hill: There is a serious effort to address exactly that question and a serious effort to try to prevent any future arrivals, such as we have experienced in the last two years or so.

The intent is to have a robust, whole-of-government approach. The government has appointed a special envoy, Ward Elcock, to head up a task force on human smuggling, and it is specifically mandated to address and try to prevent future arrivals. He is taking the lead on an international approach to work with Australians and other partners to do everything that Canada can to prevent this country from being targeted by human smugglers. This involves the CBSA, our portfolio partners, the RCMP, CSIS and our colleagues in other departments.

The priority focus is on prevention.

Nous pensons accueillir ici beaucoup plus de personnes. En fait, le flux de réfugiés a été tel que nos employés réguliers ont pu s'occuper de toutes les formalités à l'aéroport, sans avoir à faire des heures supplémentaires. Nous avons donc fait des économies au chapitre des transports, parce que la solution retenue nous a coûté beaucoup moins cher, mais ces économies ne représentaient pas un demi-million de dollars. Les économies, nous les avons faites surtout au chapitre des heures supplémentaires que nos employés n'ont pas eu besoin de faire.

Le sénateur Cordy : Vous avez raison de dire que le nombre de réfugiés a été bien inférieur à ce qu'on avait prévu. Le ministre Kenney avait mis en place des formalités accélérées, mais nous avons accueilli beaucoup moins de gens que prévu, et beaucoup moins que bon nombre de pays européens et même les États-Unis.

Pourquoi n'avons-nous pas accueilli autant de réfugiés que prévu?

M. St-Laurent : Je ne saurais vous dire.

Le sénateur Cordy : Il faut sans doute qu'ils soient approuvés avant que vous puissiez commencer les vérifications.

M. St-Laurent : Je ne sais pas.

Le sénateur Cordy : En tout cas, le nombre de réfugiés a été bien inférieur à ce qu'on nous avait laissé entendre.

Le sénateur Stratton : Je suis ici à écouter cette discussion, mais je ne suis pas membre de ce comité. Ce qui m'intéresse, et qui intéresse certainement les Canadiens, c'est de savoir quelles mesures ont été prises pour empêcher l'arrivée au Canada d'autres bateaux de réfugiés. Vous nous avez expliqué dans les grandes lignes ce que vous faites, en insistant sur la nécessité d'empêcher au départ que ces bateaux ne prennent la mer.

Pouvez-vous nous affirmer qu'un système est en place, qui permettra de prévenir ce genre de situation et de minimiser le nombre de bateaux de réfugiés qui accostent chez nous? Il ne faut plus que les Canadiens soient obligés d'accueillir 500 personnes d'un coup, et de payer 200 \$ par personne par jour. Dans quelle mesure pouvez-vous affirmer que ce genre de situation restera exceptionnel? Je sais bien que vous ne pouvez pas le garantir, mais je pense que les Canadiens aimeraient savoir ce que vous faites pour que ce genre de situation reste exceptionnel.

M. Hill : Nous nous employons très sérieusement à essayer de prévenir l'arrivée d'autres bateaux de réfugiés, comme cela s'est produit au cours des deux dernières années.

L'objectif est de mettre en œuvre une approche pangouvernementale. Le gouvernement a nommé un envoyé spécial, Ward Elcock, à la tête d'un groupe de travail sur le passage de migrants clandestins, dont la tâche consiste justement à essayer de prévenir l'arrivée d'autres bateaux. Il a d'ailleurs fait des démarches auprès des Australiens et d'autres pays partenaires pour essayer de définir une approche internationale et prendre toutes les mesures nécessaires pour que le Canada ne devienne pas la cible des passeurs. Cette initiative mobilise l'agence, nos partenaires du ministère, la GRC, le SCRS et nos collègues des autres ministères.

La priorité est avant tout la prévention.

The Chair: Colleagues, that concludes round one. I have two names on round two. I will ask Senator Ringuette and Senator Marshall to state their questions and if you could make a note, Mr. St-Laurent and Mr. Hill, and give us the answer in writing, that would be appreciated.

Senator Marshall: What is the capacity of the Fraser Correctional Institution and that of the Alouette Correctional Institution? I want to know how many migrants they could accommodate in the future.

Senator Ringuette: I would like to stress that my earlier question about the flow of information from Citizenship and Immigration Canada to you and your responsibility in tracking is because I find it unfair to your agency, because of the lack of information.

You mentioned \$9 million of consultants' fees that you are not using this year. What kind of consulting fees and work would you have?

The Chair: Could you give us a detailed answer in writing to that? Thank you.

Mr. St-Laurent: Yes, I can.

The Chair: I will call this session to a close and thank you both for appearing on behalf of the Canada Border Services Agency. Mr. St-Laurent and Mr. Hill, thank you very much for being here. I am sorry we gave you so much homework to take back, but if you could liaise with the Treasury Board Secretariat, two or three of those major ones could be dealt with quickly.

We will now turn our attention to Infrastructure Canada. We are still dealing with our primary focus on Supplementary Estimates (C), but sometimes we wander from that and deal with other aspects of estimates as well. We are pleased to welcome a panel from the department, including a number of familiar faces: John Forster, Associate Deputy Minister, Infrastructure Canada; Taki Sarantakis, Assistant Deputy Minister, Policy and Communications Branch; David Miller, Assistant Deputy Minister, Corporate Services; and Nathan Gorall, Director General, Programs Operations Branch.

We have Mr. Forster to open things up with comments.

John Forster, Associate Deputy Minister, Infrastructure Canada: Thank you Mr. Chair and honourable senators. It is always a pleasure for us to appear before the committee to provide an update on our infrastructure programs.

As I outlined when I was last here before this committee, Infrastructure Canada is playing a major role in the delivery of stimulus measures under *Canada's Economic Action Plan*. Through

Le président : Chers collègues, nous arrivons au terme du premier tour de questions. J'ai deux noms pour le tour suivant. Je vais inviter le sénateur Ringuette et le sénateur Marshall à formuler leurs questions, et ensuite, je demanderai à M. St-Laurent et à M. Hill de nous faire parvenir leurs réponses par écrit.

Le sénateur Marshall : Quelle est la capacité d'accueil des établissements correctionnels Fraser et Alouette? Combien de migrants ces deux établissements peuvent-ils accueillir?

Le sénateur Ringuette : Je voudrais simplement dire, suite à ma question précédente sur les échanges de renseignements entre Citoyenneté et Immigration Canada et votre agence, que je trouve tout à fait injuste qu'on ne vous communique pas les informations nécessaires étant donné que c'est vous qui devez exercer une surveillance sur ces gens-là.

Vous avez dit que vous n'alliez pas utiliser le crédit de 9 millions de dollars qui était prévu pour des services de consultants. Quel genre de travail confiez-vous à des consultants, et quels sont leurs honoraires?

Le président : Pourriez-vous nous faire parvenir des réponses écrites détaillées? Je vous en remercie.

M. St-Laurent : Bien sûr.

Le président : Je vais mettre un terme à cette première partie de notre réunion en remerciant les représentants de l'Agence des services frontaliers du Canada. Monsieur St-Laurent et monsieur Hill, merci d'être venus. Je suis désolé de vous donner tant de travail à faire, mais je crois qu'il suffirait que vous contactiez quelqu'un au Secrétariat du Conseil du Trésor pour avoir rapidement les réponses aux deux ou trois questions principales.

Nous allons maintenant accueillir les représentants d'Infrastructure Canada. Notre principal sujet à l'étude est le Budget supplémentaire des dépenses (C), mais il nous arrive de nous en écarter un peu pour aborder d'autres aspects du budget. Nous avons le plaisir d'accueillir plusieurs représentants du ministère, notamment un certain nombre de visages familiers : John Forster, sous-ministre délégué, Infrastructure Canada; Taki Sarantakis, sous-ministre adjoint, Direction générale des Politiques et des communications; David Miller, sous-ministre adjoint, Direction générale des Services ministériels; et Nathan Gorall, directeur général, Direction générale des Opérations des programmes.

Je vais laisser à M. Forster le soin de faire une déclaration liminaire.

John Forster, sous-ministre délégué, Infrastructure Canada : Monsieur le président, honorables sénateurs, je vous remercie. C'est toujours un plaisir pour moi de présenter au comité une mise à jour sur nos programmes d'infrastructure.

Comme je l'ai indiqué lors de ma dernière présentation au comité, Infrastructure Canada joue un rôle important dans la mise en œuvre de mesures de stimulation aux termes du *Plan*

that plan, Infrastructure Canada was asked to do two things. The first was to accelerate investments under the seven-year \$33 billion Building Canada plan.

[Translation]

Second, to deliver more than \$5.5 billion in new funding for infrastructure, through the \$4 billion Infrastructure Stimulus Fund, the \$500 million top-up to the Communities Component of the Building Canada Fund, the \$1 billion Green Infrastructure Fund and the \$25 million for the National Trails Coalition.

[English]

Since the launch of *Canada's Economic Action Plan* in January 2009, we have committed over \$10.75 billion towards more than 6,300 infrastructure projects across Canada. Together with the contributions from our partners, this investment in public infrastructure now totals approximately \$31 billion.

Following the launch of the plan, we working closely with provinces, territories and municipalities to identify and approve projects quickly so that construction could begin as soon as possible and provide stimulus to the economy.

[Translation]

We focused on delivering these funds with the necessary speed, while at the same time ensuring accountability to taxpayers. The Auditor General's report last fall showed that we took appropriate steps for the approval and launch of these programs. We believe we struck the right balance between the need for speed and the management of risks.

[English]

I mentioned that, as part of the plan, there are more than 6,300 projects. While most projects were on track to be completed by the original deadline of March 31, 2011, there were some provincial, territorial, municipal and not-for-profit projects that faced scheduling challenges. They indicated they would benefit from some additional construction time for projects to be completed. To respond to these challenges, the Prime Minister announced on December 2 a seven-month extension for completing infrastructure projects, to October 31. This was for four programs in *Canada's Economic Action Plan*, including two managed by us.

Applications for extensions were due from proponents at the end of January. We are now going through those. We do not have figures yet on how many projects will be getting an extension. We know that some proponents that could have completed their projects by March 31 are taking advantage of the extra time and sometimes saving costs as a result.

d'action économique du Canada. Dans le cadre du plan, on a demandé à Infrastructure Canada de jouer deux rôles. Le premier consiste à accélérer les investissements aux termes du plan Chantiers Canada, d'une durée de sept ans et d'une valeur de 33 milliards de dollars.

[Français]

Ensuite, verser de nouveaux fonds d'infrastructure de plus de 5,5 milliards de dollars aux termes du Fonds de stimulation de l'infrastructure et le complément du volet Collectivités du Fonds Chantiers Canada et le Fonds de l'infrastructure verte et la Coalition nationale sur les sentiers.

[Traduction]

Depuis le lancement du *Plan d'action économique du Canada*, Infrastructure Canada s'est engagé à verser plus de 10,75 milliards de dollars dans le cadre de plus de 6 300 projets partout au Canada. Avec les contributions de nos partenaires, cet investissement dans l'infrastructure s'élève désormais à environ 31 milliards de dollars.

À la suite du lancement du plan, nous avons travaillé en étroite collaboration avec les provinces, les territoires et les municipalités pour choisir et approuver rapidement les projets, pour que la construction puisse commencer le plus tôt possible et donner de l'impulsion à notre économie.

[Français]

Nous avons mis l'accent sur le versement de ces fonds à la vitesse nécessaire, tout en veillant à rendre des comptes aux contribuables. L'automne dernier, le rapport de la vérificatrice générale a indiqué que nous avons pris les mesures appropriées en ce qui concerne l'approbation et le lancement de ces programmes. Nous sommes d'avis que nous avons trouvé un juste équilibre entre le besoin de vitesse et la gestion des risques.

[Traduction]

J'ai déjà mentionné que, dans le cadre du Plan d'action économique du Canada, plus de 6 300 projets sont financés par Infrastructure Canada. Même si la plupart des projets devraient être terminés à temps pour respecter la date limite initiale du 31 mars 2011, on sait que certains projets provinciaux, territoriaux, municipaux et à but non lucratif ont été confrontés à des difficultés sur le plan du calendrier d'exécution. En réaction à ces difficultés, le premier ministre Harper a annoncé, le 2 décembre dernier, une prorogation unique de sept mois de la date d'échéance pour permettre de terminer les projets d'infrastructure aux termes du *Plan d'action économique du Canada* d'ici le 31 octobre 2011. Cette prolongation s'applique à quatre programmes d'infrastructure, dont deux qui sont gérés par Infrastructure Canada.

Les promoteurs avaient jusqu'au 31 janvier pour envoyer leur demande de prorogation. Par conséquent, nous ne disposons pas actuellement de données nous permettant de connaître le nombre de projets qui bénéficieront d'une prorogation, mais nous savons que certains promoteurs, qui auraient pu terminer leurs projets avant le 31 mars, ont décidé de profiter de ce délai supplémentaire qui se traduira peut-être par une réduction des coûts.

As the recent report on *Canada's Economic Action Plan* indicated, in the short term infrastructure funding has contributed to job creation throughout Canada. The recovery in employment has been particularly strong, with Canada emerging as the strongest of the G8 countries. Since July 2009, according to labour force survey results, more than 460,000 new jobs have been created, offsetting the job losses during the recession. However, in the longer term, the infrastructure funding will benefit Canadians by ensuring that the economy recovers from recession with more modern public infrastructure.

[Translation]

Before I conclude my remarks, I would like to address the line items that appear in this year's Supplementary Estimates (C).

[English]

You will note there are two information items for reductions in spending that have been reflected for the Provincial-Territorial Infrastructure Base Fund and the Green Infrastructure Fund. These reductions are simply to match the cash flow requirements of our partners and the projects they are constructing. The monies are not lost. They are reprofiled for future years to better match the flow and pace of construction.

I also want to state that with the extension of the March 31 deadline, we will flow some stimulus funding into next year. The amount to be carried over will be determined as we receive claims from our partners for costs incurred to the end of March.

Finally, to meet the resource requirements for the plan, Infrastructure Canada undertook some significant staffing to increase the size of the department and, as a result, our operating costs increased. In the medium term, our operating costs will decline once the EAP programs are completed next year. However, significant effort must still be devoted to monitoring payment processes and close-out of several thousand projects.

[Translation]

I would like to conclude my remarks by noting that Infrastructure Canada's contribution to the Economic Action Plan, and to improving Canada's infrastructure, is due to its successful partnership with provinces, territories and municipalities.

[English]

As the stimulus funding winds down, the government will continue to play a significant role in delivering infrastructure funding through longer-term programs such as the Building Canada Plan. Included in the seven-year plan is the Gas Tax Fund, which has been doubled to \$2 billion a year and which the government has committed to making permanent. This represents a stable, reliable funding commitment to cities and communities across Canada.

Comme on l'indique dans le récent *Plan d'action économique du Canada*, le financement de l'infrastructure a contribué, à court terme, à créer des emplois partout au Canada. En fait, la situation de l'emploi s'est considérablement redressée, la reprise étant la plus forte parmi tous les pays du G-8. Depuis juillet 2009, selon les résultats de l'Enquête sur la population active, plus de 460 000 nouveaux emplois ont été créés au Canada, ce qui a compensé les disparitions d'emploi qui se sont produites pendant la récession. À long terme, le financement de l'infrastructure profitera aux Canadiens car la reprise économique sera d'autant plus solide qu'elle s'appuiera sur des infrastructures modernes.

[Français]

Avant de conclure, j'aimerais parler des éléments du Budget supplémentaire des dépenses (C) de cette année.

[Traduction]

Dans le Budget supplémentaire des dépenses (C), on retrouve deux éléments d'information concernant des réductions des dépenses du Financement de base pour les provinces et les territoires, et du Fonds pour l'infrastructure verte. Ces réductions ont été effectuées pour tenir compte des besoins de trésorerie de nos partenaires et des projets qu'ils exécutent. Ces fonds ne sont pas perdus et seront reportés à des exercices ultérieurs, pour mieux suivre le rythme des travaux de construction.

Je souhaite également indiquer qu'avec la prorogation de la date d'échéance du 31 mars, nous allons reporter une partie du financement de stimulation à l'an prochain. Les montants à reporter seront déterminés à mesure que nous recevrons des demandes de remboursement de nos partenaires pour les coûts engagés jusqu'à la fin mars.

Enfin, afin de répondre aux besoins du plan, Infrastructure Canada a pris des mesures de dotation qui ont fait augmenter la taille de l'organisation et, partant, nos coûts de fonctionnement. À moyen terme, ces coûts de fonctionnement diminueront lorsque les programmes du PAE arriveront à terme l'an prochain. En attendant, il importe de consentir les efforts nécessaires pour assurer le contrôle des paiements et mettre un terme à des milliers de projets.

[Français]

J'aimerais conclure en soulignant que la contribution d'Infrastructure Canada au Plan d'action économique et l'amélioration des infrastructures du Canada est attribuable à son partenariat avec les provinces, les territoires et les municipalités.

[Traduction]

Alors que le financement de stimulation tire à sa fin, le gouvernement fédéral continuera de jouer un rôle important dans le versement des fonds d'infrastructure dans le cadre de programmes à long terme, comme le plan Chantiers Canada. Ce plan d'une durée de sept ans comprend le Fonds de la taxe sur l'essence, dont la valeur a doublé pour passer à 2 milliards de dollars par année, et que le gouvernement s'est engagé à rendre permanent. Le Fonds de la taxe sur l'essence représente un engagement stable et fiable envers les villes et les collectivités du Canada.

Thank you very much for your time.

[*Translation*]

We will be pleased to answer any questions the honourable senators may have.

[*English*]

The Chair: Mr. Forster, thank you very much. Refresh my memory on these programs where you go to the municipality. You flow through the province and the province decides which municipality should get the funds?

Mr. Forster: Each program is a little different. The Gas Tax Fund, for example, by and large flows through provinces, and there is an allocation formula to cities; they chose their projects. In a couple of provinces, such as Ontario, the province did not wish to flow the money so our agreement is with the Association and with the City of Toronto, but by and large, in most cases it is through the province.

The Chair: Is it the Association of Municipalities?

Mr. Forster: Yes, in Ontario.

Senator Gerstein: Mr. Forster, in your opening remarks, you refer to the \$4 billion infrastructure fund, the stimulus fund. This is a lot of money, needless to say. I look back to the fall, when the Auditor General presented her report. She acknowledged that the scale and the urgency of Canada's economic plan created considerable risks dealing with that sum of money because of the urgency; yet her findings were, quite frankly, overwhelmingly positive. As I recall, the heading on her press release was "launch of programs well managed."

As I look back to her report I see, for example, on page 14 she says: "All of the projects that we tested for the infrastructure stimulus fund met the eligibility criteria." On page 20 she wrote: "We found that internal auditors provided management with timely information and adequate advisory services." To pick one more, on page 25, it says: "From our audit of selected Economic Action Plan programs, we found that the government had adequately managed these selected programs by putting in place appropriate management practices and providing programs to eligible recipients in a timely manner."

You get the feeling of what developed from this. My first comment would be congratulations to your department in the manner in which Infrastructure Canada was able to deal with the dispensing of all of these funds.

I suspect that you might have introduced new practices into how you were dealing with pressures and risks of the economic plan such as enhanced audit practices, and streamlined processes

Je vous remercie d'avoir pris le temps de m'écouter.

[*Français*]

Nous sommes prêts à répondre aux questions des membres de ce comité.

[*Traduction*]

Le président : Monsieur Forster, je vous remercie infiniment. Pouvez-vous me rappeler, en ce qui concerne les programmes qui s'adressent aux municipalités, si vous envoyez d'abord l'argent à la province qui décide ensuite quelles municipalités recevront les fonds?

M. Forster : Chaque programme est un peu différent. Pour le Fonds de la taxe sur l'essence, par exemple, les fonds sont en grande majorité acheminés à la province, qui les répartit ensuite entre les villes, selon une formule établie; elles choisissent leurs projets. Comme certaines provinces, notamment l'Ontario, ne souhaitaient pas assurer la répartition de ces fonds, nous nous sommes entendus avec l'association et avec la Ville de Toronto, mais dans la grande majorité des cas, nous passons par la province.

Le président : Voulez-vous parler de l'Association des municipalités?

M. Forster : Oui, en Ontario.

Le sénateur Gerstein : Monsieur Forster, dans votre déclaration liminaire, vous avez parlé du fonds de stimulation de l'infrastructure qui s'élève à 4 milliards de dollars. C'est beaucoup d'argent, cela va sans dire. Lorsque la vérificatrice générale a présenté son rapport à l'automne dernier, elle a reconnu que de par son ampleur et son urgence, le plan de stimulation économique comportait des risques considérables, vu qu'il fallait débloquer rapidement des sommes très importantes. Malgré cela, ses conclusions étaient franchement très positives. Si je me souviens bien, l'en-tête de son communiqué de presse disait : « Le lancement des programmes a été bien géré. »

Au début de son rapport, à la rubrique des Points saillants, elle dit ceci : « Tous les projets que nous avons vérifiés respectaient les critères d'admissibilité précisés dans les modalités des programmes. » Plus loin, au paragraphe 1.57, elle ajoute que : « Nous avons constaté que les vérificateurs internes avaient fourni à la direction, en temps opportun, des renseignements et des services-conseils adéquats. » Pour vous donner un dernier exemple, elle dit, au paragraphe 1.76 : « Notre vérification de certains programmes du Plan d'action économique nous a permis de constater que le gouvernement les avait gérés adéquatement en mettant en œuvre des méthodes de gestion appropriées et en exécutant, en temps opportun, les programmes au profit des bénéficiaires admissibles. »

Je pense que cela donne une bonne idée de ce qu'il en est. Je tiens tout d'abord à féliciter votre ministère d'avoir si bien géré l'allocation de ces fonds.

Cette expérience vous a peut-être donné l'occasion de mettre en place de nouvelles pratiques pour faire face à des situations aussi urgentes, notamment des pratiques de vérification et des procédures

for funding applications. In your opinion, should some of these processes be preserved and perhaps incorporated into the way that Infrastructure Canada does business in the future?

Mr. Forster: Thank you for that question. We were pleased by the results of the Auditor General's work. She is not finished yet. She is doing a second round of the audit. She looked at the launch and the set-up of the program. We are working with her office now as she does another review of the program, which will be published in the fall.

This program was a truly national partnership. It was very much also due to the credit of provinces, territories and municipal governments, who really stepped up. It was a remarkable thing in the sense that people recognized that we were under considerable time pressures for everyone to move forward quickly and everyone cooperated, which was quite something.

We did put in place a lot of risk management practices that I think we will be keeping. Every project went through a risk rating so we were able to focus our attention on projects that were riskier and less time on those that were straightforward and posed small risk.

Our internal audit shop also was very much involved in working with our program people like Mr. Gorall in setting up frameworks and control frameworks; our ADM of corporate, Mr. Miller, and our finance people the same. There was a lot of team effort there. The entire department was focused on delivering EAP. We still have a lot of work to do between now and October, and at the end of that, we will sit down and do a more formal lessons learned process and see what we can apply going forward.

Senator Gerstein: They will be included in your going forward program?

Mr. Forster: Yes.

Senator Gerstein: Thank you very much for that answer, and again, Mr. Forster, to you and your associates, my compliments, on behalf of Canadian taxpayers.

The Chair: Is there any indication that the environmental impact assessments that were foregone in order to get these projects going will continue with federal infrastructure programs after this economic downturn stimulus has concluded?

Mr. Forster: The regulations were passed, and they were focused on exempting projects where we could demonstrate there was limited environmental impact. When you are looking, for example, at repaving Steeles Avenue in Toronto, doing a long environmental assessment is probably not a good use of our time and money because Steeles Avenue is Steeles Avenue. We will be looking at continuing to try to streamline those kinds of things so that we are focusing on projects where the environmental issues are more of a concern.

plus simples pour soumettre les demandes de financement. À votre avis, devrait-on conserver certaines de ces pratiques et les incorporer aux pratiques habituelles d'Infrastructure Canada?

M. Forster : Je vous remercie de votre question. Les conclusions de la vérificatrice générale nous ont fait très plaisir. Mais ce n'est pas fini : elle vient d'entreprendre une autre vérification. La première portait sur le lancement et le montage de ces programmes. La deuxième sera publiée à l'automne, et nous y travaillons avec ses collaborateurs.

Le programme en question était vraiment un programme de partenariat national, et son succès est dû en grande partie à la participation active des provinces, des territoires et des municipalités. C'était une ambiance extraordinaire en ce sens que tout le monde reconnaissait que le temps pressait terriblement, et qu'il fallait donc la collaboration de tous pour que les choses avançaient vite.

Nous avons en effet mis en œuvre un grand nombre de pratiques de gestion du risque que, je pense, nous conserverons. Chaque projet a fait l'objet d'une évaluation du risque, de sorte que nous avons pu concentrer notre attention sur ceux qui présentaient le plus de risque, par rapport à ceux qui étaient plus simples et moins risqués.

Nos vérificateurs internes ont eux aussi participé activement à la mise en œuvre du programme, et des gens comme M. Gorall ont su mettre en place des dispositifs de contrôle adéquats, sans oublier notre sous-ministre adjoint des Services ministériels, M. Miller, et nos collègues des services financiers. C'est donc essentiellement un travail d'équipe. Tous les employés du ministère ont canalisé leurs efforts vers ce programme, et ce n'est pas fini car il reste encore beaucoup à faire d'ici au mois d'octobre. Ensuite, nous nous prêterons à un exercice plus formel de retour d'expérience, pour voir quelles pratiques méritent d'être conservées.

Le sénateur Gerstein : Vous les conserverez pour vos programmes futurs?

M. Forster : Oui.

Le sénateur Gerstein : Je vous remercie beaucoup de votre réponse. Encore une fois, je vous félicite, monsieur Foster et vos collaborateurs, et je vous fais mes compliments au nom de tous les contribuables.

Le président : Savez-vous si les études d'impact sur l'environnement dont on a fait l'économie pour pouvoir faire démarrer ces projets le plus rapidement possible seront réintégrées à vos futurs programmes d'infrastructure, une fois que le plan de stimulation économique sera achevé?

M. Forster : Des règlements ont été adoptés, qui visaient à exempter les projets dont nous avons démontré le faible impact sur l'environnement. Prenons l'exemple de la réfection de l'avenue Steeles, à Toronto. Une longue étude d'impact environnemental aurait sans doute été une perte de temps et d'argent car après tout, l'avenue Steeles c'est l'avenue Steeles. Nous allons voir comment nous pouvons simplifier ce genre de choses afin de concentrer nos efforts sur les projets qui suscitent vraiment des préoccupations environnementales.

With the stimulus fund, in particular, there were not many projects that required an environmental assessment because whether we would accept them without an assessment tended to be one of the criteria we used in screening projects. If you were to need an eight-month environmental assessment, the stimulus program was not the right program for that project.

Senator Marshall: You talked about the projects that were not finished by the deadline. You talked about the seven-month extension. You did not have any figures but you are looking at the application extension submissions now. I would have thought that those projects not finished by March 31 would automatically roll over into the next fiscal year to meet the new deadline. Could you speak about that briefly?

Mr. Forster: There were some conditions around the extension when we announced it in December. The first was that by the end of January provinces had to come in with a submission with which projects they wanted extended, how much money they would spend by the end of this fiscal year and how much needed to be moved into next year. We also asked for a commitment from the proponent to finish the project and to accept responsibility for any costs after October 31. If it was a municipal project, they needed a council resolution. For the provincial one, the provincial minister had to sign it. Non-profits required a board resolution. That is the material we are going through now to ensure they have met those.

The other key condition will be that they must have started work before the end of March. Therefore, if you have not begun your project by then, there is no point in us extending the deadline for you. They will have to get a claim in for costs incurred up to March 31. That will be the last thing for them to do.

Senator Marshall: You would have no idea at this point in time how much money will be re-profiled, do you? The money will just shift from the current fiscal year into the next fiscal year, is that right?

Mr. Forster: Exactly, yes.

Senator Marshall: Are you anticipating many projects will fall off because they will not meet the October 31 deadline?

Mr. Forster: If you will not meet the October 31 deadline, we will still allow you the extension to October 31. However, you are passing a resolution and committing to us that, one, you will finish it — you cannot leave it three-quarters built — and, two, you have to pay all costs after that date.

Senator Marshall: Therefore the money will shift from this year to the next. However, when you spoke about the Provincial-Territorial Base Fund and Green Infrastructure Fund for 2010-11, you were talking about monies moving forward not just to next

S'agissant du fonds de stimulation, il n'y avait pas beaucoup de projets qui nécessitaient une étude d'impact environnemental, car l'un de nos critères de sélection était souvent que le projet ne devait pas nécessiter une telle étude.

Le sénateur Marshall : Vous avez parlé des projets qui n'allaient pas être achevés à l'échéance fixée, et du report de cette échéance. Vous avez dit que vous n'aviez pas encore de chiffres, mais que vous examiniez actuellement les demandes de prorogation. Je croyais que les projets qui n'étaient pas achevés le 31 mars 2011 seraient automatiquement reportés à l'exercice financier suivant pour pouvoir respecter la nouvelle échéance. Pouvez-vous me donner des précisions?

M. Forster : Lorsque nous avons annoncé, en décembre, le report de l'échéance, nous avons précisé qu'il y avait plusieurs conditions. La première était qu'avant la fin janvier, les provinces devaient nous soumettre la liste des projets qu'elles voulaient prolonger, le montant qu'elles comptaient dépenser d'ici à la fin de l'exercice financier et le montant qu'il fallait reporter à l'année suivante. Nous demandions également que le promoteur du projet s'engage à le mener à terme, et à payer les coûts survenant après le 31 octobre. S'il s'agissait d'un projet municipal, il fallait que le conseil adopte une résolution à cette fin. S'il s'agissait d'un projet provincial, c'est le ministre provincial qui devait signer la soumission. S'il s'agissait d'un organisme à but non lucratif, il fallait une résolution du conseil d'administration. Voilà donc les documents que nous vérifions en ce moment pour nous assurer que ces conditions sont bien remplies.

Une autre condition importante était que les travaux devaient commencer avant la fin mars. Autrement dit, si le projet n'a pas commencé à cette date-là, il n'est plus question de prolongation. Le promoteur n'aura plus qu'à demander le remboursement des coûts encourus jusqu'au 31 mars.

Le sénateur Marshall : Vous n'avez donc aucune idée du montant qui sera reporté à l'exercice suivant, n'est-ce pas? L'argent va tout simplement être reporté à l'exercice financier suivant, n'est-ce pas?

M. Forster : Exactement.

Le sénateur Marshall : Pensez-vous qu'un grand nombre de projets vont tomber à l'eau parce que le délai du 31 octobre n'aura pas été respecté?

M. Forster : Si vous ne respectez pas l'échéance du 31 octobre, nous vous accorderons tout de même la prorogation jusqu'au 31 octobre. Toutefois, vous devez vous engager, par voie de résolution, premièrement à l'achever complètement — autrement dit, vous ne pouvez pas le terminer aux trois quarts — et deuxièmement à payer tous les coûts encourus après cette date.

Le sénateur Marshall : Et à ce moment-là, l'argent va être reporté à l'exercice suivant. Pourtant, lorsque vous avez parlé du Financement de base pour les provinces et les territoires, et du Fonds pour l'infrastructure verte de 2010-2011, vous avez dit que

year but you used the term “future years.” Is it correct that it goes not just into next year but you anticipate some going beyond that?

Mr. Forster: With the economic action plan, there are only two programs: The stimulus fund and a top-up to the program for small communities. Those end in October. The gas tax will go on permanently. The Building Canada Fund, the Green Fund, base fund, are all seven-year programs. Therefore, they will still run out to 2014-15. They are not affected by the October 31 deadline.

Senator Marshall: Congratulations on the audit report from the Auditor General. That is something you can be proud of.

Mr. Forster: Thank you.

Senator Eaton: You should know that Senator Marshall was the Auditor General of Newfoundland and Labrador.

The Chair: Therefore, that was not just an idle compliment.

Senator Eaton: She knows whereof she speaks.

To follow up a bit on a question from both Senators Gerstein and Marshall, can you explain the process of how proponents submit claims after the work is done? I know there is a lag between the time when construction work begins and when funding leaves the federal bank accounts. Can you walk a novice like me through the process?

Mr. Forster: Sure. We pay as costs are incurred, and this was part of the design of our programs; we pay after the fact. It is the same you would do if you were building a roof on your house: You would sign a contract; you might give the roofer 10 per cent up front, but you will pay him when the job is done, the work is completed; and the bills come in.

Senator Eaton: What about overruns for things that do not come in?

Mr. Forster: Right. I will finish the explanation first.

In our case, people can submit claims every quarter for the costs incurred up to that point for their projects, and we will pay our share, which in most cases for municipal projects is one third. If it is a provincial highway, it is half and half. In most cases, we will flow our money to the province that will then pay the municipalities.

In Ontario's case, our money goes to the Ontario government who has agreements with the municipalities and pays their share and our share to the cities for costs incurred as the projects are built. We then pay the final claim when the work is all done and the project is there.

les fonds seront reportés non seulement à l'exercice suivant mais à « des exercices ultérieurs ». Dois-je en conclure que vous prévoyez reporter ces fonds au-delà du prochain exercice?

M. Forster : Dans le plan d'action économique, il n'y a que deux programmes : le fonds de stimulation et le supplément du programme pour les petites collectivités. Ces deux-là se terminent en octobre. Le Fonds de la taxe sur l'essence est permanent. Le Fonds Chantiers Canada, le Fonds sur l'infrastructure verte et le Financement de base sont tous les trois d'une durée de sept ans. Ils s'achèveront donc en 2014-2015, et ne sont pas touchés par l'échéance du 31 octobre.

Le sénateur Marshall : Je vous félicite d'avoir obtenu de telles évaluations de la part de la vérificatrice générale. Vous pouvez en être fier.

M. Forster : Merci.

Le sénateur Eaton : Il est important que vous sachiez que le sénateur Marshall a été vérificatrice générale de Terre-Neuve-et-Labrador.

Le président : Et que ses compliments ont encore plus de valeur.

Le sénateur Eaton : Elle sait de quoi elle parle.

J'aimerais revenir un peu sur les sujets abordés par les sénateurs Gerstein et Marshall. Pouvez-vous m'expliquer la procédure que doivent suivre les promoteurs d'une soumission pour obtenir un remboursement, une fois les travaux terminés? Je sais qu'il y a un décalage entre le moment où les travaux commencent et le moment où les fonds sont débloqués. Pouvez-vous expliquer à une novice comme moi comment cela se passe?

M. Forster : Volontiers. Nous payons au fur et à mesure que les coûts sont encourus, comme cela était prévu au départ. Nous payons donc après coup. Vous feriez la même chose si vous faisiez refaire le toit de votre maison. Vous signez un contrat, et même si vous donnez 10 p. 100 d'acompte au couvreur, vous payez la majeure partie de la facture une fois que le travail est terminé.

Le sénateur Eaton : Mais s'il y a des dépassements de coûts?

M. Forster : J'y arrive. Laissez-moi d'abord terminer mon explication.

Dans notre cas, les gens peuvent nous soumettre leurs factures tous les trois mois, pour les coûts encourus jusqu'à cette date, et nous payons notre part, ce qui, dans le cas des projets municipaux, équivaut généralement au tiers. S'il s'agit d'une autoroute provinciale, c'est moitié-moitié. Dans la plupart des cas, nous envoyons les fonds à la province qui les achemine ensuite aux municipalités.

Dans le cas de l'Ontario, nous envoyons les fonds au gouvernement provincial; celui-ci a conclu des ententes avec les municipalités selon lesquelles il leur paie sa part et la nôtre des coûts qu'elles ont encourus, au fur et à mesure des travaux. Nous payons ensuite la facture finale lorsque les travaux sont complètement terminés.

Again, that was part of our risk management strategy. We could have flowed the money out the first day of the fiscal year, but we would much rather pay as the work is completed.

In terms of cost overruns, we do not cover that. We do not do it under any of our infrastructure.

Senator Eaton: That was made clear from the start, was it?

Mr. Forster: That has always been a condition of our funds. The proponent is the one managing the project, managing the contract, and doing the tenders and the estimates.

If we were to accept responsibility for cost increases beyond what we approved, first, we would have to set aside large parts of our program to cover that; and second, to manage our exposure and risk, we would have to get a lot more involved in how the projects are being managed. I do not think anyone wants the federal government trying to tell, for example, Mississauga how they should manage a project. It does not make sense.

It is part of the shared responsibility of the program.

Senator Eaton: In your presentation, you talked about longer-term programs such as the \$33 billion Building Canada Plan. What is that?

Taki Sarantakis, Assistant Deputy Minister, Policy and Communications Branch, Infrastructure Canada: The Building Canada Plan is a series of initiatives. First, is the Building Canada Fund, which is about \$8 billion. The second is the Provincial-Territorial Base Fund, which is \$2.275 billion. It also includes the Gas Tax Fund until 2013 but which the government has stated will become permanent after that.

There are two other initiatives not managed by Infrastructure Canada but are part of the plan. The first is the Public-Private Partnerships Fund, which is run by P3 Canada. The final one is the Gateways and Border Crossings Fund run by Transport Canada.

The total is \$33 billion. As Mr. Forster has mentioned, this continues until 2014.

Senator Eaton: Basically, it is continuing to build infrastructure.

Mr. Sarantakis: Yes. It is the government's long-term commitment, announced in Budget 2007. It was the first time there was a seven-year commitment to an infrastructure framework in Canada.

The Chair: Was it the Building Canada Fund that was accelerated for stimulus purposes so there was more up-front money? How much did you accelerate it, and will there still be money for the seven-year program?

Mr. Forster: In addition to the new stimulus money, the other commitment made following a meeting between the Prime Minister and the premiers was that we would accelerate our

Cela faisait partie de notre stratégie de gestion du risque. Nous aurions pu débloquer les fonds dès le premier jour de l'exercice financier, mais nous préférons nettement payer une fois que le travail est terminé.

S'agissant des dépassements de coûts, nous ne les couvrons pas, pour aucun programme d'infrastructure.

Le sénateur Eaton : Je suppose que cela a été clairement indiqué dès le départ, n'est-ce pas?

M. Forster : Ça a toujours été une condition d'obtention de fonds fédéraux. C'est le promoteur du projet qui en assure la gestion, et qui s'occupe du contrat, des appels d'offres et des devis.

Si nous acceptions de couvrir tout dépassement des coûts qui ont été approuvés, premièrement il nous faudrait prévoir une bonne réserve et, deuxièmement, afin de mieux contrôler notre risque, il nous faudrait nous mêler davantage de la gestion des projets. Je ne pense pas que Mississauga, par exemple, apprécierait que le gouvernement fédéral lui dise comment gérer ses projets. Ce serait insensé.

C'est l'aspect responsabilité partagée du programme.

Le sénateur Eaton : Dans votre déclaration, vous avez parlé de projets à plus long terme, comme le plan Chantiers Canada de 33 milliards de dollars. De quoi s'agit-il?

Taki Sarantakis, sous-ministre adjoint, Direction générale des politiques et des communications, Infrastructure Canada : Le plan Chantiers Canada consiste en une série d'initiatives. La première, le Fonds Chantiers Canada, représente environ 8 milliards de dollars. La deuxième, le Financement de base pour les provinces et les territoires, représente 2,275 milliards de dollars. Il y a aussi le Fonds de la taxe sur l'essence jusqu'en 2013, dont le gouvernement a annoncé la pérennité après cette date.

Il y a deux autres initiatives qui font partie du plan mais qui ne sont pas gérées par Infrastructure Canada. La première est le Fonds des partenariats public-privé, qui est géré par PPP Canada. La deuxième est le Fonds pour les portes d'entrée et les passages frontaliers, qui est géré par Transports Canada.

Cela fait un total de 33 milliards de dollars. Comme l'a dit M. Forster, ces programmes se poursuivent jusqu'en 2014.

Le sénateur Eaton : C'est essentiellement pour poursuivre la construction d'infrastructures.

M. Sarantakis : Oui. C'est un engagement à long terme que le gouvernement a pris dans le budget de 2007. C'était la première fois au Canada qu'on prenait un engagement sur sept ans dans le domaine des infrastructures.

Le président : Est-ce le Fonds Chantiers Canada dont on a décidé de débloquer plus rapidement les crédits afin que les projets puissent démarrer? Dans quelle mesure avez-vous accéléré les versements, et vous restera-t-il suffisamment d'argent jusqu'à la fin des sept ans?

M. Forster : En plus des nouveaux fonds de stimulation, le premier ministre du Canada s'est engagé, suite à une rencontre avec les premiers ministres provinciaux, à accélérer nos

existing programming. Part of our challenge was not just to deliver the stimulus money but to speed up the seven-year program much quicker to help the economy.

As Mr. Sarantakis mentioned, we moved quickly on a lot of those. I think about 90 per cent of the Building Canada money is committed. However, these are not short-term, two-year projects. These tend to be much larger, more strategic, bigger infrastructure projects; for example, the Spadina Subway in Toronto.

The Chair: The Saint John St. Stephen Highway in New Brunswick?

Mr. Forster: That is correct. Another is the Evergreen Subway in Vancouver. These large projects take a long time to build. They are not something you will complete under a stimulus program in 18-24 months. These programs continue, and the money will continue to flow.

About 90 per cent of that fund is committed to projects, but the actual money will be paid as work is completed.

The Chair: How much of the seven years is left in that program?

Mr. Forster: We are about halfway through it, but if some of those projects go beyond 2014, the money will flow out of it.

The Chair: Without a top-up on that, you only have 10 per cent left.

Mr. Forster: For new projects. There is still a lot of money left —

The Chair: The other projects are already committed and have been announced several times. I am sure if there are any other major projects in the future, they will have to come from some other funding if the same kind of sharing is going to take place.

Mr. Forster: Right.

The Chair: Thank you. Are there any other comments on that?

Senator Ringuette: You have put the finger on the issues that I want to raise by accelerating the Building Canada Plan. There are only three years left and \$3.3 billion of possible infrastructure projects on that.

If I look at your statement, on page 1 at the last paragraph you say, "Infrastructure Canada has committed over \$10.75 billion." That \$10.75 billion would come from \$5.5 billion of the new funding for infrastructure, which would leave \$5.25 billion coming from where, the Building Canada Plan?

Mr. Forster: From a number of different programs. First, we are not counting the gas tax in that \$10 billion. As you know, that is flowing at \$2 billion per year.

programmes existants. Il nous a donc fallu, non seulement débloquer les fonds de stimulation, mais aussi accélérer le programme de sept ans afin de relancer l'économie.

Comme l'a dit M. Sarantakis, nous avons traité rapidement un grand nombre de demandes. Je crois qu'environ 90 p. 100 des fonds de Chantiers Canada sont déjà engagés. En revanche, il ne s'agit pas de projets à court terme, de deux ans par exemple. Ce sont des projets d'infrastructure à bien plus long terme, plus stratégiques, et de plus grande envergure, comme la ligne de métro Spadina, à Toronto.

Le président : Et l'autoroute Saint-John-St. Stephen au Nouveau-Brunswick?

M. Forster : En effet. Il y a aussi celui de la ligne de métro Evergreen, à Vancouver. Ce sont des projets d'envergure, qui sont à plus long terme, et qu'on ne peut pas financer avec un programme de stimulation de 18 à 24 mois. Ces programmes vont se poursuivre, et les fonds continueront d'être débloqués.

Environ 90 p. 100 des fonds ont déjà été engagés pour des projets précis, mais ils ne seront débloqués qu'à la fin des travaux.

Le président : Combien de temps reste-t-il sur les sept années que doivent durer ces programmes?

M. Forster : Nous sommes à peu près à mi-chemin, mais si certains de ces projets se poursuivent au-delà de 2014, les fonds continueront d'être débloqués.

Le président : S'il n'y a pas supplément, cela signifie qu'il ne vous en reste que 10 p. 100.

M. Forster : Pour de nouveaux projets. C'est encore beaucoup d'argent...

Le président : Les fonds pour les autres projets ont déjà été engagés, et l'annonce en a été faite à plusieurs reprises. Si d'autres projets d'envergure se présentent, il faudra alors trouver d'autres sources de financement si l'on veut continuer de partager les coûts de cette façon.

M. Forster : En effet.

Le président : Merci. Avez-vous d'autres commentaires là-dessus?

Le sénateur Ringuette : Vous avez mis le doigt sur une question que je voulais poser en ce qui concerne le déblocage accéléré des fonds de Chantiers Canada. Il ne reste que trois ans, et 3,3 milliards de dollars pour des projets d'infrastructure.

À la page 1 de votre déclaration, vous dites que « Infrastructure Canada s'est engagé à verser plus de 10,75 milliards de dollars ». Je suppose que cette somme provient des 5,5 milliards de nouveaux fonds d'infrastructure, mais il reste 5,25 milliards à trouver, et où allez-vous les trouver, dans le plan Chantiers Canada?

M. Forster : Nous allons aller les chercher dans plusieurs programmes. Premièrement, nous ne comptons pas la taxe sur l'essence dans ce chiffre de 10 milliards. Comme vous le savez, ce sont 2 milliards qui sont débloqués chaque année.

Senator Ringuette: No, but I want to understand. You say, “First, to accelerate investment under the seven-year \$33 billion Building Canada Fund.”

Mr. Forster: Right.

Senator Ringuette: You said that 90 per cent is committed. That leaves \$3.3 billion. You then say, “Second, the \$5.5 billion.” From your comments here, I gathered that has all been committed. You then say in that paragraph, “Infrastructure Canada has committed over \$10.75 billion.” Therefore, I conclude — and correct me if I am wrong — that the \$10.75 billion is the \$5.5 billion of new funding for infrastructure, which leaves \$5.25 billion. Would that come from the \$33 billion?

Mr. Forster: Yes. It is coming out of the Building Canada Fund and the Green Infrastructure Fund. Perhaps the best thing we could do is provide you a table by fund.

The Chair: That would be helpful. You did that before when we did this report a couple of years ago and it was helpful for us.

Mr. Forster: To do it verbally, it is just a bunch of numbers. We would be happy to do that.

Senator Ringuette: If there is \$5.5 billion from that \$33 billion fund, and you said that 90 per cent of it is committed, committed to what? It just does not add up.

The Chair: They will provide us with that.

Mr. Forster: Yes.

Senator Ringuette: Thank you. You then say, “\$10.75 billion towards more than 6,300 projects across Canada.” What percentage of these projects will be going into the seven-month extension? Is it 10 per cent, 12 per cent, 15 or 20 per cent?

Mr. Forster: About 4,700 are stimulus projects that have to be done by the end of October. Some of them were done last year under “trails.” Again, it is complicated, but about 4,700 were stimulus projects, so they came out of the Infrastructure Stimulus Fund or the top-up to the small communities program.

Mr. Sarantakis: In money terms, it is about 50 per cent. Of the \$10.75 billion, \$5 billion of that is from the economic action plan, which is \$4 billion for the Infrastructure Stimulus Fund and \$1 billion for the top-up to the communities component. It is about half.

Senator Ringuette: You are saying that 4,700 projects need an extension?

Mr. Forster: No. 4,700 are funded under those two programs.

Senator Ringuette: Okay. My question was: What percentage of projects will need an extension out of the 6,300?

Le sénateur Ringuette : Non, mais j’aimerais bien comprendre. Vous dites : « D’abord, accélérer les investissements aux termes du plan Chantiers Canada, d’une durée de sept ans et d’une valeur de 33 milliards de dollars. »

M. Forster : C’est exact.

Le sénateur Ringuette : Et vous avez dit que 90 p. 100 des fonds sont engagés. Il reste donc 3,3 milliards. Et vous poursuivez, je cite : « Ensuite, verser de nouveaux fonds d’infrastructure de plus de 5,5 milliards de dollars. » De ce que vous avez dit, je conclus que tous ces fonds ont été engagés. Mais vous ajoutez, au paragraphe suivant : « Infrastructure Canada s’est engagé à verser plus de 10,75 milliards de dollars. » J’en conclus donc — et corrigez-moi si je me trompe — que la somme de 10,75 milliards provient des 5,5 milliards de nouveaux fonds d’infrastructure, mais qu’il en reste 5,25 milliards à trouver. Va-t-on les prendre dans les 33 milliards?

M. Forster : Oui. On va les prendre dans le Fonds Chantiers Canada et dans le Fonds pour l’infrastructure verte. La meilleure chose à faire serait sans doute de vous faire parvenir des tableaux.

Le président : Ce serait utile. Vous l’aviez fait il y a quelques années, quand nous préparions notre rapport, et ça nous avait été très utile.

M. Forster : Quand on explique tout ça oralement, on énumère toute une série de chiffres. Nous le ferons volontiers.

Le sénateur Ringuette : Mais si ces 5,5 milliards proviennent des 33 milliards, et que 90 p. 100 de ces fonds sont déjà engagés, j’aimerais bien savoir à quoi ils sont engagés. Ça ne colle pas.

Le président : Ils vont vous faire parvenir des explications.

M. Forster : Oui.

Le sénateur Ringuette : Merci. Vous dites que vous vous êtes engagés à verser « 10,75 milliards de dollars dans le cadre de plus de 6 300 projets partout au Canada ». Quel pourcentage de ces projets profiteront-ils de la prolongation de sept mois : 10, 12, 15 ou 20 p. 100?

M. Forster : Environ 4 700 sont des projets du programme de stimulation, qui doivent être achevés d’ici la fin octobre. Certains d’entre eux ont été réalisés l’an dernier, pour le programme des « sentiers ». C’est assez compliqué, mais environ 4 700 d’entre eux étaient des projets du programme de stimulation, par conséquent ils émergeaient soit au Fonds de stimulation de l’infrastructure soit au Supplément du volet pour les petites collectivités.

M. Sarantakis : En argent, ça représente à peu près 50 p. 100. Sur les 10,75 milliards, 5 milliards proviennent du Plan d’action économique, à raison de 4 milliards pour le Fonds de stimulation de l’infrastructure et de 1 milliard pour le Supplément pour les petites collectivités. C’est donc à peu près la moitié.

Le sénateur Ringuette : Vous avez dit que 4 700 projets allaient profiter de la prolongation?

M. Forster : Non, que 4 700 sont financés par ces deux programmes.

Le sénateur Ringuette : Bien. Je vous ai demandé quel pourcentage des 6 300 projets profitera de la prolongation.

Mr. Forster: Right. As I answered earlier, at this point, the deadline to submit the extensions was the end of January, so we are going through those proposals now. Therefore, I do not have a number for you at this point.

Senator Ringuette: Do you have a guesstimate?

Mr. Forster: I really do not have a number, honest.

The Chair: We believed you the first time.

Mr. Forster: Okay. We should know more as we get into it. Remember, the second condition is they have to give us a bill before the end of March. We will have the ones that they propose, and then we will go through the other board resolution, et cetera. At the end of March, they have to submit a bill to us for the costs incurred up to that year.

Senator Ringuette: For all of these requests for extension, the deadline was January.

Mr. Forster: The end of January.

Senator Ringuette: You have to review the process with certain guidelines that you stated earlier.

Mr. Forster: Yes.

Senator Ringuette: When will these people know that their projects have been accepted for an extension?

Mr. Forster: We will be going back to them probably in the next two or three weeks. They know they have submitted a list. For example, Municipality X knows it submitted six projects for an extension, so we will go through and send them a letter saying, "We have all your paperwork, everything is in order, your board resolutions are there, conditionally you are good. The second condition you must fulfil is that we must get a bill for all the costs incurred up to the end of March. You have to get that in." That will be the second hurdle they must meet for the extension. If you cannot submit a claim for costs incurred up to March 31, it means you have not started the project. If you have not started it by the end of March, you will certainly not finish, so how can you argue for an extension?

Remember, the other issue was we were trying to put as much of the stimulus in the two-year period of the economic action plan as we could, so we want all the bills in. We want as many bills in now that go in this fiscal year as possible.

They will get a conditional acceptance: "We have your application and paperwork. That is fine. Subject to you giving us a claim for your costs up to the end of March, you are fine for an extension. If you do not give us a claim, you will not be extended."

Senator Ringuette: Thank you.

M. Forster : Oui. Comme je l'ai dit tout à l'heure, la date limite pour demander une prorogation était la fin janvier, par conséquent nous n'avons pas encore fini d'examiner les demandes. Je ne peux donc pas vous donner de pourcentage pour l'instant.

Le sénateur Ringuette : Vous avez bien une idée?

M. Forster : Non, très franchement je n'en ai pas.

Le président : Nous vous avons cru sur parole quand vous l'avez dit tout à l'heure.

M. Forster : Bien. Nous en saurons davantage dans quelque temps. N'oubliez pas qu'il faut aussi que les promoteurs de projets nous envoient une facture d'ici à la fin mars. Nous avons déjà les soumissions qu'ils ont faites, et ensuite il faut vérifier les résolutions des conseils, et cetera. À la fin mars, ils devront nous soumettre une facture des coûts qu'ils auront encourus jusqu'à cette date.

Le sénateur Ringuette : Pour toutes ces demandes de prorogation, la date limite était janvier.

M. Forster : Fin janvier.

Le sénateur Ringuette : Vous devez examiner ces demandes en fonction des conditions dont vous avez parlé tout à l'heure.

M. Forster : Oui.

Le sénateur Ringuette : Quand ces gens-là vont-ils savoir s'ils sont admissibles à une prorogation?

M. Forster : Nous allons les en informer d'ici deux ou trois semaines. Ils savent qu'ils ont soumis une liste. Par exemple, la municipalité X sait qu'elle a demandé la prolongation pour six projets, et à ce moment-là, nous lui enverrons une lettre lui confirmant que nous avons bien reçu tous les documents, y compris les résolutions du conseil, que tout est en ordre, que jusque-là tout va bien, mais qu'elle a maintenant une autre condition à remplir : nous envoyer une facture des coûts encourus jusqu'à la fin mars. Il faut nous la faire parvenir. C'est la deuxième condition qu'ils devront respecter pour être admissibles à la prolongation. S'ils ne peuvent pas nous faire parvenir une facture des coûts encourus jusqu'au 31 mars, cela signifie qu'ils n'ont pas commencé les travaux. Et s'ils n'ont pas commencé les travaux à la fin mars, il est certain qu'ils ne les auront pas terminés à cette date, alors pourquoi demandent-ils une prorogation?

N'oubliez pas que notre objectif était d'injecter le maximum de fonds de stimulation pendant les deux années du Plan d'action économique, et c'est pour cela que nous voulons recevoir le maximum de factures avant la fin de cet exercice financier.

Ils recevront donc une lettre leur indiquant que nous avons bien reçu leur demande et les documents requis, que tout est parfait, mais qu'ils doivent encore nous faire parvenir les factures d'ici fin mars pour avoir droit à la prolongation. Sinon, ils n'y auront pas droit.

Le sénateur Ringuette : Merci.

Senator Murray: We have been focused tonight and in your previous appearances here on the job creation and the economic stimulus, the way in which these programs have helped us to fight the economic downturn that occurred as a result of the international financial crisis. That is extremely interesting.

However, I think it would be really interesting if we could find out — I do not think that you have this information now; if you do, so much the better — what all this has done for the national economic potential, for our national productivity. There was mention made of the Saint John, New Brunswick to St. Stephen highway. We all know that is a highway that leads into the United States. Work has been done on the border crossing there, which was a terribly congested point. I do not know whether it was done under this program, but probably so.

The Chair: Yes.

Senator Murray: I think we are looking at some way out of the Windsor-Detroit problems that seem to be evolving. There was Spadina. What was the other one? Was it something in the West?

Senator Eaton: Evergreen.

Senator Murray: Leaving aside the important effect these have had on employment — that is, building these things, buying the materials and the economic stimulus they create — these infrastructure projects are not without considerable impact, I think, on our overall national economic potential and national productivity.

I think it would be great if we could take all this stuff that has been done — there may be some that are dubious; I do not know because I have not looked at them all — and have someone quantify what the impact is likely to be. Some of this stuff is being done earlier than otherwise would have been the case were it not for the fact that we were in economic trouble and had to climb out. That would be extremely interesting. Finance probably is looking at it — whether or not they would tell us, I do not know. However, we could try to get at it.

That raises a second question that I think I raised here before, namely about the great national infrastructure projects. There are the ones that I just mentioned and that were mentioned before, namely, the highway and Evergreen and Spadina. Those are big projects. Most of us can remember the TransCanada Highway and the St. Lawrence Seaway. Those were big projects and they were important to our economic potential; we all know that.

I wondered aloud and never got a satisfactory answer about whether someone at the centre — that is, someone at the national federal government level — has worked out or has a list in mind of national infrastructure projects that we will need in the medium future and what they are, and where they are. “Infrastructure” includes all kinds of stuff, for example, schools, universities, research, the health of the population and everything else. However, are there any huge megaprojects? I was extemporizing on this before the meeting and one of my colleagues said, “Yes, a national electric grid.” That is an interesting concept.

Le sénateur Murray : Nous avons surtout discuté, ce soir et lors de vos comparutions précédentes, de création d’emplois et de stimulation économique, et de la mesure dans laquelle ces programmes nous ont aidés à lutter contre le ralentissement économique provoqué par la crise financière internationale. Tout ça est très intéressant.

Cela dit, j’aimerais bien savoir — je ne pense pas que vous pourrez me répondre ce soir, mais si vous le pouvez, tant mieux — j’aimerais bien savoir, donc, si tous ces programmes ont eu de l’effet sur notre potentiel économique national, sur notre productivité nationale. Il a été question tout à l’heure de l’autoroute Saint-John-St. Stephen, au Nouveau-Brunswick. Nous savons tous que c’est une autoroute qui conduit aux États-Unis. Des travaux ont déjà été faits au passage de la frontière, qui était une route très congestionnée, mais je me demande s’ils ont été faits dans le cadre de ce programme; sans doute que oui.

Le président : Oui.

Le sénateur Murray : Je crois qu’on est en train de trouver une solution aux problèmes de Windsor-Detroit. Il y avait Spadina. Quel était l’autre? Était-ce un projet dans l’Ouest?

Le sénateur Eaton : Evergreen.

Le sénateur Murray : Outre les retombées importantes qu’ils ont eues sur l’emploi — je veux parler de la construction des infrastructures, de l’achat des matériaux, de l’impulsion donnée à l’économie —, ces projets ont aussi eu un impact non négligeable, je pense, sur notre potentiel économique national, sur notre productivité nationale.

Je pense qu’il serait intéressant de quantifier cet impact, même si certains projets n’en ont peut-être pas eu, car je ne les connais pas tous. Certains de ces travaux ont été réalisés plus tôt que prévu, car il fallait trouver un moyen de sortir de la crise économique. Il serait très intéressant d’avoir des chiffres là-dessus. Le ministère des Finances s’en occupe peut-être, et je ne sais pas s’il nous fera part de ses conclusions. Quoi qu’il en soit, nous devrions essayer d’obtenir des chiffres là-dessus.

J’aimerais poser une deuxième question, que j’ai déjà posée à d’autres témoins, au sujet des grands projets nationaux d’infrastructure. Il y a ceux que je viens de mentionner, comme l’autoroute, Evergreen et Spadina. Ce sont des méga projets. Nous nous souvenons tous de la route transcanadienne et de la Voie maritime du Saint-Laurent. C’étaient des méga projets, qui ont eu des retombées importantes sur notre potentiel économique. Nous en sommes tous conscients.

J’ai souvent cherché à savoir, sans jamais obtenir de réponse satisfaisante, si quelqu’un dans les hautes sphères — c’est-à-dire ici, au gouvernement fédéral — avait dressé une liste des grands projets d’infrastructure à réaliser à moyen terme. Quand on parle d’infrastructure, cela comprend toutes sortes de choses, des écoles, des universités, des travaux de recherche, la santé de la population, et cetera. Mais a-t-on une liste de ces méga projets? J’en parlais justement avant la réunion, et un collègue m’a suggéré un réseau électrique national. C’est une idée intéressante.

I will not ask whether anyone has given this any thought because I am sure someone has, but have you been involved in this kind of forward looking thinking — I will not say blue sky thinking — or have you been totally preoccupied with getting today's job done?

Mr. Sarantakis: I will speak to your first question, which is an excellent point because all these infrastructure projects — and, you talked about thousands of dollar projects and billions of dollars — all have real benefits. They can be direct, in the case of a highway; or indirect, in the case of a subway system. You have Spadina, in Toronto, where you have real costs of congestion in big cities. There are also real costs in terms of human health. We know that pollution kills 3,000-4,000 people a year in Canada.

Now we will have an opportunity to catch our breath after the economic action plan has been done, we want to take the time to quantify some of these benefits. We all know that they are real and important, but we have not had time to go back and say that this many kilometres of highway equals this much net benefit to Canada and this many more transit riders translates into this kind of benefit in terms of congestion.

It is important work and work that we will be turning our attention to shortly.

Senator Murray: If we have a real story to tell there, then we have something to say vis-à-vis our competitors in terms of facilitating trade, and so on.

Mr. Sarantakis: In terms of your second question, it is more difficult to answer because there are needs everywhere. What you are talking about, in a way, is nation building or megaprojects or strategic vision projects. Those can be found in any different realm, for instance, in high-speed rail; in connectivity — that is, connecting all Canadians at points in broadband, in ports, in airports; in transmission links; in ensuring that everyone has access to natural gas, or electricity, or whatever the case may be.

Senator Murray: Is there someone trying to sort out where we should start, given our fiscal realities, the potential economic needs and growth, and so on?

Mr. Sarantakis: These are choices and they all have positives and benefits and negatives and costs. It is a question of the government sifting through priorities at any given time.

Senator Murray: It is a political decision, then.

Mr. Sarantakis: In part, but it is informed by empirical data and empirical realities.

Senator Murray: Thank you.

Senator Callbeck: Thank you for coming here this evening.

Je ne vais pas demander si quelqu'un y a pensé, car quelqu'un y a certainement pensé, mais je voudrais savoir si vous avez participé à des discussions de ce genre, qui sont en fait de la prospective sans être de l'utopie. Avez-vous donc participé à des discussions de ce genre, ou bien êtes-vous complètement absorbés par vos responsabilités actuelles?

M. Sarantakis : Je vais répondre à votre première question, qui est très intéressante car tous ces projets d'infrastructure — qui représentent comme on l'a dit des milliers et des milliards de dollars — ont des retombées positives. Elles peuvent être directes, comme dans le cas d'une autoroute, ou indirectes, comme dans le cas d'une ligne de métro. S'agissant du projet Spadina, à Toronto, les difficultés de circulation automobile se traduisent par des coûts réels. Une population en mauvaise santé, ce sont aussi des coûts réels. Nous savons que la pollution tue de 3 000 à 4 000 personnes au Canada chaque année.

Nous allons avoir le temps de reprendre notre souffle, maintenant que le Plan d'action économique arrive à son terme, et nous allons nous employer à quantifier ces retombées positives. Nous savons tous qu'elles existent et qu'elles sont importantes, mais nous n'avons pas encore eu le temps de calculer précisément ce que tant de kilomètres d'autoroute apportent au Canada, ou dans quelle mesure une nouvelle ligne de métro, en permettant à davantage de personnes d'emprunter les transports publics, contribue à réduire les problèmes de circulation dans une grande ville.

C'est important de le savoir, et nous allons nous intéresser à la question très bientôt.

Le sénateur Murray : Si nous avons des chiffres précis, nous aurons quelque chose de concret à dire à nos concurrents, qu'on encourage les échanges commerciaux, notamment.

M. Sarantakis : Il est plus difficile de répondre à votre deuxième question car les besoins sont nombreux. Je pense que vous parlez plutôt des méga projets qui contribuent à bâtir un pays, des projets qui procèdent d'une vision stratégique. Il peut y en avoir dans n'importe quel secteur. Prenez l'exemple du train à grande vitesse; prenez le thème de la connexion entre tous les Canadiens : les bandes larges, les ports, les aéroports, les liens de transmission; ou encore l'accès de tous les Canadiens au gaz naturel, à l'électricité. Ce ne sont que quelques exemples.

Le sénateur Murray : Y a-t-il quelqu'un qui essaie de voir par quoi nous devrions commencer, compte tenu de nos ressources fiscales, de nos besoins et de notre potentiel économique?

M. Sarantakis : Il y a des choix à faire, car tous ces projets ont des avantages et des inconvénients, mais c'est au gouvernement qu'il appartient de décider, en fonction de ses priorités du moment.

Le sénateur Murray : C'est donc bien un choix politique.

M. Sarantakis : En partie, oui, mais c'est aussi une décision éclairée par des données empiriques et des données factuelles.

Le sénateur Murray : Merci.

Le sénateur Callbeck : Je vous remercie d'être ici ce soir.

You said that Infrastructure Canada was asked to do two things under the economic development plan. One was to accelerate investment under the seven-year \$33 billion Building Canada Plan by reducing administrative requirements. What administrative requirements? Could you talk about that? What did you reduce?

Mr. Forster: We did a couple of things. First, we simplified and streamlined the environmental assessment for infrastructure projects. We found, for example, that there are projects that not only do not have an environmental impact but they have an environmental benefit, for example, if you are doing transit, clean water or cleaning up sewage. We streamlined and improved that through regulation. We could not have done the stimulus plan or accelerated Building Canada without those changes. It allows us to focus on the projects where you may have an environmental effect and you need to mitigate these.

Second, we streamlined the business case process we had for large projects. We found that we were duplicating a lot of what provinces and cities were doing. In Ontario, for example, on the Spadina subway extension, we were demanding a lot of information and they ended up having to produce quite a bit. We streamlined that to focus on the key things we needed to make a decision on the project in terms of cost, benefits and the work that was going on.

We put in place a different kind of program, as Mr. Sarantakis mentioned, namely, the provincial-territorial base. This is where every province and territory gets \$25 million a year to equal it and help smaller jurisdictions like Prince Edward Island. The province is the one that proposes the do the project there. That is done on a one-page annual capital plan for the year. It is to respond to their priorities and what they want to do. It is a streamlined process for them.

We did a number of things to try to reduce paperwork and streamline the process.

Mr. Sarantakis: The other one that was important in terms of saving time involved was the increase in the financial delegation to the minister for approving projects. That meant that the number of Treasury Board submissions, which are a long process, was reduced considerably.

Senator Callbeck: Under the economic plan, then, there were four stimulus funds, or were there more than that?

Mr. Forster: For our department?

Senator Callbeck: No. You managed two of them.

Mr. Forster: The other ones that are being extended?

Senator Callbeck: Yes, there are four extended. Are there others?

Vous avez dit que, dans le cadre du Plan d'action économique, Infrastructure Canada avait deux tâches, et que l'une consistait à débloquer rapidement les fonds du plan Chantiers Canada, d'une durée de sept ans et d'une valeur de 33 milliards de dollars, en simplifiant les formalités administratives. De quelles formalités voulez-vous parler? Qu'avez-vous simplifié?

M. Forster : Plusieurs choses. D'abord, nous avons simplifié les évaluations environnementales pour les projets d'infrastructure. Nous avons constaté, par exemple, que certains projets non seulement n'avaient pas d'impact négatif sur l'environnement mais qu'en fait leur impact était positif. C'est le cas par exemple des projets de transports publics, d'assainissement de l'eau ou de traitement des eaux usées. Nous avons simplifié tout cela par voie de règlements, car sinon, nous n'aurions pas réussi à mettre en place le plan de stimulation ou à débloquer plus rapidement les fonds de Chantiers Canada. Cela nous a permis de nous concentrer sur les projets qui peuvent avoir un impact environnemental négatif et qu'il faut alors modifier.

Deuxièmement, nous avons simplifié la procédure de soumission des grands projets. Nous avons constaté qu'il y avait beaucoup de chevauchements avec ce que faisaient les provinces et les municipalités. En Ontario, par exemple, pour le prolongement de la ligne de métro Spadina, on s'est rendu compte qu'on demandait énormément d'informations, et nous avons donc décidé de simplifier cela et de ne plus exiger que les informations dont nous avons besoin pour prendre une décision en fonction du coût, des avantages et de la nature du projet.

Nous avons mis en place un programme d'un genre différent. M. Sarantakis en a parlé, il s'agit du financement de base offert aux provinces et aux territoires, à raison de 25 millions de dollars chaque année, cette somme étant versée à chacun des gouvernements, y compris aux petites provinces comme l'Île-du-Prince-Édouard. C'est la province qui propose un projet; elle le fait dans un plan d'investissement annuel, qui tient sur une page, et cela nous permet de l'aider à réaliser ses priorités. Pour la province, c'est une procédure plus simple.

Il y a d'autres formalités que nous avons simplifiées afin de réduire la paperasse et le temps de traitement des dossiers.

M. Sarantakis : L'autre mesure importante que nous avons prise et qui nous a fait gagner beaucoup de temps, c'est d'accorder au ministre une délégation financière pour approuver ces projets. Le nombre des soumissions au Conseil du Trésor, qui est une procédure assez longue, en a été considérablement réduit.

Le sénateur Callbeck : Le Plan d'action économique comportait donc quatre fonds de stimulation, ou bien y en avait-il davantage?

M. Forster : Pour notre ministère?

Le sénateur Callbeck : Non. Vous en gérez deux.

M. Forster : Les autres qui sont prolongés?

Le sénateur Callbeck : Oui, il y en a quatre qui sont prolongés. Y en a-t-il d'autres?

Mr. Forster: For the extension there are only four. There is the recreational infrastructure program. That is delivered by the regional development agency so ACOA in Atlantic Canada and Western Diversification. We are not involved in that. That money is not in our budget; that is in the regional agencies.

Senator Callbeck: The extension does not apply to this?

Mr. Forster: Yes it does. The four that are being extended are the recreational one, which was originally a \$500 million program. It is to do rinks, arenas, soccer stadiums and recreational infrastructure. That is not with us; it is with the regional agencies. That one will have the extension.

The second program that is extended will be the knowledge infrastructure program. That is run by Industry Canada, and it does infrastructure at universities and colleges across Canada.

The other two programs that can have the extension are ones we manage, so it is the stimulus fund, which is the big \$4 billion one, and a \$500 million top-up to Building Canada for small communities, the ones under 100,000. Those are the four that are eligible for extensions.

Senator Callbeck: Which ones are not eligible?

Mr. Forster: There are other programs in the economic action plan that were managed by some other departments, so you would have the Community Adjustment Fund, which was run by ACOA and Western Diversification. It was not just infrastructure, but it could do infrastructure.

I believe First Nations infrastructure is not because the projects were being done by Indian and Northern Affairs Canada and are virtually done.

I think housing agreements between Canada Mortgage and Housing Corporation (CMHC) and the provinces are not being extended because of the nature of that program, since they transfer most of the money out up front.

Senator Callbeck: Were those housing agreements part of the economic action plan?

Mr. Forster: There was no money for housing in the economic action plan. Those were managed by CMHC.

Senator Callbeck: You have the community adjustment fund and the housing, the money going to the provinces. What else is there?

Mr. Sarantakis: I think that is the majority.

Mr. Forster: I think those are the big ones. The other programs that we have do not need an extension because they run longer than the two years. Those were just the ones.

Senator Callbeck: There is one question I have on the supplementary estimates, about the \$5 million that you are asking for. It is at the bottom of page 56 of Supplementary

M. Forster : Non, il n'y en a que quatre. Il s'agit du programme des infrastructures de loisirs, qui est administré par l'agence régionale responsable, c'est-à-dire l'APECA dans la région de l'Atlantique et Diversification de l'économie de l'Ouest. Nous ne nous en occupons pas. Ce n'est pas nous qui avons les fonds, mais les agences régionales.

Le sénateur Callbeck : La prolongation ne s'applique pas à ces projets?

M. Forster : Si, elle s'applique. Les quatre qui sont prolongés font partie du programme d'infrastructures de loisirs, qui avait au départ, je crois, 500 millions de dollars, et qui consiste à construire des patinoires, des arénas, des stades de soccer et d'autres installations de loisirs. Cela ne relève pas de nous, mais des agences régionales. Ce programme sera prolongé.

Le deuxième programme qui est prolongé est le programme d'infrastructure du savoir, qui est géré par Industrie Canada. Il s'agit d'infrastructures dans les universités et collèges du Canada.

Les deux autres programmes qui sont prolongés sont ceux que nous gérons, soit le fonds de stimulation de 4 milliards de dollars, et le supplément de 500 millions à Chantiers Canada, pour les petites collectivités, celles qui ont moins de 100 000 habitants. Ce sont les quatre programmes qui ont été jugés admissibles à la prolongation.

Le sénateur Callbeck : Lesquels n'ont pas été jugés admissibles?

M. Forster : D'autres programmes du Plan d'action économique sont gérés par d'autres ministères. Il s'agit par exemple du Fonds d'adaptation des collectivités, qui est géré par l'APECA et Diversification de l'économie de l'Ouest, et qui ne se limite pas à des projets d'infrastructure.

Je crois que le programme d'infrastructure pour les Premières nations n'est pas prolongé parce qu'il est géré par Affaires indiennes et Nord Canada et que sa réalisation est pratiquement achevée.

Je crois aussi que les ententes passées entre la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) et les provinces ne sont pas prolongées en raison de la nature du programme, qui consiste à transférer la majeure partie des fonds dès le début.

Le sénateur Callbeck : Ces ententes en matière de logement faisaient-elles partie du Plan d'action économique?

M. Forster : Le Plan d'action économique prévoyait des fonds pour le logement, et ces fonds ont été gérés par la SCHL.

Le sénateur Callbeck : Nous avons donc le Fonds d'adaptation des collectivités et les ententes en matière de logement. Ces fonds sont versés aux provinces. Quoi d'autre?

M. Sarantakis : C'est là l'essentiel.

M. Forster : Ce sont les plus importants. Les autres programmes n'ont pas besoin d'être prolongés car leur durée est supérieure à deux ans. Il s'agissait seulement de ceux-là.

Le sénateur Callbeck : J'aimerais poser une question au sujet du Budget supplémentaire des dépenses (C) et des 5 milliards de dollars que vous demandez à la page 61. On dit ici que le crédit de

Estimates (C). It says that Office of Infrastructure Canada has historically been underfunded in their operating vote. Why has this not been fixed? Why are you in here time after time asking for money?

Mr. Forster: Infrastructure is a recent department. It has only been in existence since 2002, and it started as an agency within Treasury Board, so it is a small agency. It has never had a permanent budget because it is new and it was small. Now, it was not an issue particularly. It took its operating funding from the amounts given to it in budgets for the programs themselves, and we are still in that operating model. That is how we fund the department itself. For example, under the stimulus fund, we were given an allowance of up to 3 per cent to use in the department to manage the program and the department. That is how we fund our administration.

Senator Callbeck: In other words, it will continue that way.

Mr. Forster: That will be a decision for future budgets and government decisions.

Senator Callbeck: Thank you.

The Chair: Have you been involved in any discussions to change this way of funding? This is something we found extraordinary and it should be rectified.

Mr. Forster: We are not in any current discussions.

The Chair: We might suggest that you should perhaps be.

Is there anything else, honourable senators? I think this concludes our evening, right on time.

I remind you that this committee has a report on infrastructure and on all the various programs. The undertakings that you have given, Mr. Forster, will be helpful in upgrading this report. If you wanted to make reference to that, it is our sixteenth report of June 2008. Since then, we have dealt with infrastructure but more from the stimulus package point of view. This gives a very good background.

Senator Gerstein: Could we have that circulated, please?

The Chair: Why do not we do that? If there was a supplement on the infrastructure program, that should be circulated as well so we are all up to date, and then we will understand the material we receive from our witnesses after that.

Mr. Forster, Mr. Miller, Mr. Sarantakis and Mr. Gorall, thank you for being here and helping us with this complicated subject matter. It has been very helpful and we look forward to receiving your material.

The meeting is now adjourned.

(The committee adjourned.)

fonctionnement du Bureau de l'infrastructure du Canada a toujours été insuffisant. Pourquoi ne règle-t-on pas le problème? Pourquoi devez-vous chaque année demander de l'argent?

M. Forster : Le ministère de l'Infrastructure est récent, il n'existe que depuis 2002, et à sa création, ce n'était qu'une agence au sein du Conseil du Trésor. Comme ce n'était qu'une petite agence, il n'a jamais eu de budget permanent. Ce n'était pas vraiment un problème, car il allait chercher ses crédits de fonctionnement dans les budgets qu'on lui donnait pour les programmes, et c'est ce que nous continuons à faire. C'est de cette façon que nous finançons le ministère. Par exemple, avec le fonds de stimulation, on nous a donné un crédit pouvant aller jusqu'à 3 p. 100, pour le fonctionnement du ministère et l'administration du programme. C'est comme cela que nous procédons.

Le sénateur Callbeck : Autrement dit, la situation ne va pas changer.

M. Forster : Ce sera au gouvernement d'en décider, dans un futur budget.

Le sénateur Callbeck : Merci.

Le président : A-t-il été question de modifier ce système de financement? Nous trouvons cela très étrange, et il faudrait corriger la situation.

M. Forster : Nous ne participons pas à des discussions de ce genre.

Le président : Nous pourrions recommander qu'on vous y invite.

Avez-vous d'autres commentaires, chers collègues? Je pense que nous arrivons au terme de notre réunion. Nous sommes juste à l'heure.

Je dois vous rappeler que nous devons faire un rapport sur l'infrastructure et sur tous les autres programmes. Les informations que vous vous êtes engagés à nous faire parvenir, monsieur Forster, vont nous être très utiles pour mettre à jour ce rapport. Je veux parler de notre seizième rapport de juin 2008. Depuis, nous avons examiné l'infrastructure principalement dans le contexte du programme de stimulation économique. C'est donc un excellent point de départ.

Le sénateur Gerstein : Pourriez-vous le faire circuler?

Le président : Bonne idée. S'il y a un supplément au programme d'infrastructure, il faudra le faire circuler aussi. De cette façon, nous serons au courant, et nous comprendrons mieux les documents que nous apportent les témoins.

Monsieur Forster, monsieur Miller, monsieur Sarantakis et monsieur Gorall, je vous remercie d'être venus nous parler d'un sujet aussi complexe. Cette discussion a été très instructive, et nous avons hâte de recevoir les documents que vous nous avez promis.

Nous en resterons donc là.

(La séance est levée.)

WITNESSES

Tuesday, February 15, 2011

Treasury Board of Canada Secretariat:

David Enns, Deputy Assistant Secretary, Expenditure Management Sector;

Sally Thornton, Executive Director, Expenditure Operations and Estimates Division;

Marcia Santiago, Senior Director, Expenditure Management Sector, Expenditure Operations and Estimates Division.

Wednesday, February 16, 2011

Canada Border Services Agency:

Sylvain St-Laurent, Vice-President, Comptrollership Branch;

Peter Hill, Director General, Post-Border Programs.

Infrastructure Canada:

John Forster, Associate Deputy Minister;

Taki Sarantakis, Assistant Deputy Minister, Policy and Communications Branch;

David Miller, Assistant Deputy Minister, Corporate Services;

Nathan Gorall, Director General, Programs Operations Branch.

TÉMOINS

Le mardi 15 février 2011

Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada :

David Enns, secrétaire adjoint délégué, Secteur de la gestion des dépenses;

Sally Thornton, directrice exécutive, Division des opérations et prévisions de dépenses;

Marcia Santiago, directrice principale, Secteur de la gestion des dépenses, Division des opérations et prévisions de dépenses.

Le mercredi 16 février 2011

Agence des services frontaliers du Canada :

Sylvain St-Laurent, vice-président, Direction générale du contrôle;

Peter Hill, directeur général, Programmes après le passage à la frontière.

Infrastructure Canada :

John Forster, sous-ministre délégué;

Taki Sarantakis, sous-ministre adjoint, Direction générale des politiques et des communications;

David Miller, sous-ministre adjoint, Direction générale des Services ministériels;

Nathan Gorall, directeur général, Direction générale des Opérations des programmes.